

COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

COMMUNE DE BRUXELLES VILLE

**CONTRAT COHESION SOCIALE
2016-2020**

DIAGNOSTIC LOCAL DES BESOINS COMMUNAUX

ANNEE 2021

**Adresse (siège social) : Jeunesse à Bruxelles asbl
Avenue de l'Héliport 56
1000 Bruxelles**

Personnes de contact : BOUHOUT Karim/BEN AMAR Basma

Avant-propos¹

Nous remercions le soutien de nos partenaires directs qui ont contribué à la rédaction de ce rapport : Madame Faouzia Hariche, Échevine de l'Instruction publique, de la Jeunesse et des Ressources humaines de la Ville de Bruxelles, le Cabinet de l'Instruction Publique, de la Jeunesse et des Ressources humaines de la Ville de Bruxelles, l'A.S.B.L Jeunesse à Bruxelles, l'Administration de la CocoF, le CrACS et nos partenaires associatifs.

Nous remercions également les partenaires de la Ville de Bruxelles ayant partagé leurs expertises avec la Coordination locale. Mme Vissers et Mr Hendrickx coordonnant le Diagnostic local de sécurité de la Ville de Bruxelles, Mme Sermon, directrice de Bapa Bruxelles.

Nous remercions enfin les membres-opérateurs et associés ayant complété le questionnaire participant du volet qualitatif du diagnostic local.

¹ Rédacteur : Karim BOUHOUT

Table des matières

1- Analyse des variables sociodémographiques

1-1 Préambule-----	6
1-2 Limites du diagnostic local-----	6
1-3 Tableau 1 : Secteurs statistiques retenus pour l'analyse-----	7

2- Vue générale de la commune

2-1 Figure 1 : Carte de repérage de la Ville de Bruxelles-----	9
2-2 Tableau 2 : Ville de Bruxelles : quelques chiffres-clés-----	10
2-3 Tableau 3 : Revenu d'intégration sociale (RBC/Ville de Bruxelles)-----	11
2-4 Figure 2 : Zones de revitalisation urbaine-----	12
2-5 Figure 3 : Emploi international selon le lieu de travail, le domicile en RBC-----	13

3- Analyse par quartier et secteur statistique

3-1 Population

3-1-1 Figure 4 : Densité de population par quartier-----	14
3-1-2 Figure 5 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population par quartier-----	15
3-1-3 Figure 6 : Part des nouveaux habitants en RBC-----	15
3-1-4 Tableau 4 : Ville de Bruxelles : structure population par quartier-----	16
3-1-5 Figure 7 : Structure population – Quartiers-----	16
3-1-6 Figure 8 : Ville de Bruxelles : population étrangère par quartier-----	17
3-1-7 Figure 9 : Nombre et taille moyenne des ménages privés par quartier-----	18
3-1-8 Figure 10 : Part des isolés de 65 ans et plus et des ménages monoparentaux par quartier-----	19
3-1-9 Figure 11 : Part des 75 ans et plus et offre en maison de repos- Secteurs statistiques-----	20
3-1-10 Figure 12 : Nombre et type de noyau familial - Secteurs statistiques-----	21

3-2 Petite enfance

3-2-1 Figure 13 : Évolution du nombre de 0-2 ans au niveau des quartiers entre 2009 et 2019-----	22
3-2-2 Figure 14 : Nombre d'enfants de 0 à 2 ans et nombre de place nécessaires pour atteindre la norme bruxelloise dans chaque quartier-----	23

3-3 Activité

3-3-1 Tableau 5 : Taux de chômage, part des femmes, des jeunes et diplômés du supérieur dans les demandeurs d'emploi – Quartiers-----	24
3-3-2 Figure 15 : Taux de chômage, part des femmes, des jeunes et diplômés du supérieur dans les demandeurs d'emploi-----	25
3-3-3 Figure 16 : Population selon la situation sur le marché de l'emploi - Secteurs statistiques-----	26
3-3-4 Figure 17 : Demandeurs d'emploi inoccupés selon le sexe et le groupe d'âge (20-35 ans) - Population totale - Secteurs statistiques-----	28

3-3-6 Figure 18 : Typologie des inactifs par rapport au % de retraités - Secteurs statistiques-----	30
---	----

3-4 Logement

3-4-1 Tableau 6 : Typologie du logement social par quartier-----	31
3-4-2 Figure 19 : Part de logements sociaux par quartier (nombre de logements pour 100 ménages)-----	32
3-4-3 Figure 20 : Variation des loyers mensuels moyens des logements par quartier-----	33
3-4-4 Figure 21 : Logement occupé selon le régime de propriété – Secteurs statistiques-----	34
3-4-5 Figure 22 : Logement occupé selon le régime de propriété et le nombre total de logements (%) - Secteurs statistiques-----	35
3-4-6 Figure 23 : Logement occupé selon les niveaux supérieurs d’instruction-----	36
3-4-7 Figure 24 : Population de 18 ans et plus, ne suivant plus d’enseignement selon le lieu d’habitation et le niveau d’instruction - Secteurs statistiques-----	37

3-5 Revenus

3-5-1 Tableau 6 : Revenu médian des déclarations par quartier (2005-2018)-----	39
3-5-2 Figure 25 : Revenus nuls par quartier-----	40
3-5-3 Figure 26 : Évolution du revenu net imposable (2005-2018) selon les niveaux supérieurs d’instruction- Secteurs statistiques-----	41

3-6 Santé

3-6-1 Figure 27: Taux de mortalité standardisé et nombre de médecins généralistes pour 1.000 habitants-----	43
3-6-2 Figure 28 : Covid 19 : Nombre de personnes non vaccinées par quartier-----	44
3-6-3 Figure 29 : Covid 19 : 100 secteurs statistiques où plus de 1000 personnes sont non vaccinées-----	45

3-7 Sécurité

3-7-1 Figure 30 : Criminalité enregistrée commise au niveau de la commune-----	46
3-7-2 Tableau 7 : Criminalité communale par division policière-----	46
3-7-3 Figure 31 : Criminalité communale par division policière-----	47

3-8 Besoins projets P1 (Soutien scolaire)

3-8-1 Figure 32 : Indice synthétique des difficultés scolaires et nombre d’élèves en retard scolaire important (2 ans et plus)-----	48
3-8-2 Figure 33 : Écart socio-économique moyen entre les écoles fréquentées par les élèves du quartier-----	49

3-9 Besoin projet P2 (Alpha-Fle)

3-9-1 Tableau 8 : Étrangers ayant obtenu la nationalité belge en 2018 et 2019-----	50
3-9-2 Figure 34 : Revenu d’Intégration sociale : Réfugiés reconnus (2020)-----	50
3-9-3 Tableau 9 : Nombre et part de primo-arrivants dans les 19 communes de la RBC-----	51
3-9-4 Figure 35 : Nombre et part de primo-arrivant par secteur statistique-----	52
3-9-5 Figure 36 : Nombre de demandeurs d’emplois infra-diplômés par quartier-----	53
3-9-6 Tableau 9- Bureau d’Accueil Primo-arrivants (BAPA) : typologie du public accueilli en 2020-----	54
3-9-7 Figure 37 : Vulnérabilité numérique : communes bruxelloises-----	55

3-10 Besoins P4 (Vivre ensemble)

3-10-1 Figure 38 : Nombre d'origines nationales pour atteindre 70% de la population du quartier-----	56
--	----

4- Analyse qualitative : questionnaire communal

4-1 Préambule-----	57
4-2 Tableau 10 : Résultats de l'échelle numérique-----	58
4-3 Figure 39 : Distribution des scores moyens par recommandation-----	59
4-4 Axes prioritaires : questions ouvertes-----	60
4-5 Questions collectives-----	71
4-6 Fiches récapitulatives des quartiers prioritaires de la Ville de Bruxelles (Cohésion sociale)-----	75

5- Conclusion générale et enseignements

5-1 Analyse des variables socio-démographiques-----	96
5-2 Enquête-----	98
Annexes-----	101

1. ANALYSE DES VARIABLES SOCIODEMOGRAPHIQUES

1-1 Préambule : dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux Décret et Arrêté d'exécution en matière de Cohésion sociale (nouvelle procédure d'agrément)², les Coordinations locales étaient tenus de réaliser un diagnostic local des besoins communaux complétant l'étude de Programmation réalisée par le Cracs (Centre régional d'appui en cohésion sociale). Dans cette perspective, un volet qualitatif adressé aux membres-opérateurs et associés du contrat communal devait venir compléter l'état des lieux réalisé par le Cracs afin d'étayer l'analyse des besoins. À cette fin, la Coordination locale a opté pour un questionnaire transmis directement aux membres-opérateurs et associés du Contrat communal (Cohésion sociale et Fipi communal)³.

Le diagnostic local des besoins communaux comporte deux parties. Un volet quantitatif présentant une analyse des variables sociodémographiques à l'échelle communale, des quartiers et des secteurs statistiques retenus pour ce travail. Au regard de l'étendue du territoire communal et d'opérateurs de projets essentiellement actifs dans les quartiers densément peuplés de la commune, la Coordination locale a opéré une sélection dans le découpage des secteurs statistiques recouvrant les 36 quartiers du territoire communal (Monitoring des quartiers) pour ne préserver que les secteurs de plus de 500 habitants. Par suite, le ciblage opéré concentre l'analyse sur 17 quartiers, 58 secteurs statistiques eu égard à un découpage quartier-secteur statistique efficient. Rappelons que le principe de ciblage territorial qui préside la politique régionale de Cohésion sociale délimitait les quartiers prioritaires en se référant à *l'Espace de Développement Renforcé du Logement et de la Rénovation*.

1-2 Limites de ce diagnostic local

- **Hétérogénéité des données statistiques utilisées :** le présent travail s'appuie sur des données fournies par l'Institut Bruxellois de Statistiques et d'Analyse (IBSA), Statbel, le Monitoring des quartiers, le Diagnostic local de sécurité de la Ville de Bruxelles (DLS), le Bureau d'Accueil pour Primo-Arrivants (BAPA BXL), certains focus et études thématiques. Le traitement des données à l'échelle des quartiers bute sur des méthodes de récolte de données hétérogènes, incomplètes, parfois dépassées. A titre d'exemple, le taux de mortalité par quartier est établi à partir des données récoltées lors du recensement national de 2001 soit, il y a 20 ans. Par ailleurs, le découpage quartiers- secteurs statistiques ne se recouvrant pas toujours, il est parfois compliqué de recouper les données du Monitoring des quartiers avec celles de Statbel. D'autant que les méthodes de récolte de données ne sont pas les mêmes, que celles utilisées pour les secteurs statistiques remontent au dernier recensement national réalisé en 2011, exception faite de l'analyse des revenus plus récente (2018).

- **Données mesurant d'abord la précarité des quartiers :** les données statistiques disponibles mesurent essentiellement l'état de précarité des quartiers bruxellois. Celles qui pourraient éclairer les axes prioritaires soutenus en Cohésion sociale manquent cruellement de même que les indicateurs évaluant le « vivre ensemble » à l'échelle des quartiers. De ce point de vue, l'institutionnalisation d'un Observatoire Bruxellois des politiques de Cohésion sociale aurait du sens eu égard à la nécessité de produire des indicateurs mesurant les dynamiques du vivre ensemble à Bruxelles et la nécessité d'établir des connaissances factuelles à partir d'enquêtes qualitatives.

- **Diagnostic local parcellaire :** le présent travail est réalisé à partir de récoltes de données diverses (première partie) et des constats récoltés auprès des opérateurs communaux de projets de cohésion sociale (deuxième partie). Il est évident qu'à l'échelle des politiques publiques mises en œuvre dans la commune, ce diagnostic n'est qu'un fragment d'analyse participant de l'ingénierie locale en matière de vivre ensemble. Si le Diagnostic local de sécurité

² Décret du 30 novembre 2018 relatif à la Cohésion sociale et Arrêté du 20 juin 2019 du Collège de la Commission communautaire française portant exécution du décret de la Commission communautaire française du 30 novembre 2018 relatif à la cohésion sociale.

³ Annexe 1

de la Ville de Bruxelles offre une vue plus globale des réalités locales, la coordination de l'ensemble des diagnostics rédigés, tant au niveau des experts que des dispositifs locaux, aurait du sens (Contrat de quartier, de Prévention, Insertion socio-professionnelle, Cohésion sociale, Centre régional pour le développement de l'accompagnement à la scolarité et la citoyenneté (Credasc), Centre régional pour le développement de l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes (Credaf), Centre régional d'appui à la cohésion sociale (Cracs), Culture, Coordination locale des quartiers et comités d'habitants).

- **Objectivation de l'offre au regard des besoins locaux** : le présent diagnostic peut objectiver en partie les besoins locaux en matière de vivre ensemble eu égard aux données récoltées auprès des opérateurs de projets de cohésion sociale et des variables sociodémographiques disponibles. Il ne peut certainement pas confronter l'état des besoins à l'offre existante dans les quartiers. D'abord la forte densité des populations précaires dans certains secteurs, les sites de logements sociaux par exemple, appelle nécessairement une offre extensible dans ces quartiers. Ensuite, à supposer qu'un diagnostic local puisse dresser un cadastre précis de l'offre locale en matière de vivre ensemble, la relation entre l'offre et l'état des besoins réels des populations est difficilement objectivable. A ce titre, cinq projets de soutien scolaire situés dans un site de logements sociaux peuvent ne pas combler ce qu'un seul projet de soutien scolaire arrive à faire avec des publics plus autonomes. Par conséquent, la Coordination locale a concentré l'analyse sur l'état des besoins en considérant que les territoires où elles se font le plus ressentir appellent nécessairement une extension de l'offre.

- **Focus sur les difficultés locales** : la Coordination locale rédige chaque année un état des lieux des projets intégrant le contrat communal de Cohésion sociale de la Ville de Bruxelles. Ce rapport restitue les opportunités, les difficultés, les ressources ainsi qu'un répertoire exhaustif des actions menées sur le terrain. Le diagnostic local ciblant ici davantage les besoins communaux, les « problématiques saillantes » des quartiers⁴, sa vue d'ensemble jette une lumière crue sur tout ce qui fait obstacle au vivre ensemble, ce qui peut dérouter un lecteur ayant l'impression que la politique communale de Cohésion sociale n'est que cela. Cet écueil ne doit pas faire écran à toutes les riches expériences et initiatives revigorant l'entraide, la participation et la vie au sein des quartiers.

1-3 Tableau 1 : Secteurs statistiques retenus pour l'analyse⁵

QUARTIER	SECTEUR STATISTIQUE	Population totale	Superficie (km ²)	Densité (hab./km ²)
ANNEESSENS	ANNEESSENS	7.260	0,2395	30.314
	SENNE	3.663	0,1977	18.527
DANSAERT	BOURSE-NORD-OUEST	2.339	0,1365	17.132
	NOUVEAU MARCHÉ AU GRAIN	3.098	0,2022	15.318
	MARCHÉ AU PORCS	3.379	0,1865	18.114
DIXMUDE-BEGUINAGE	BEGUINAGE (Place du)	2.033	0,1468	13.849
	QUAI DU COMMERCE	3.723	0,1191	31.252
	E. JACQMAIN (Boulevard)-OUEST	1.560	0,0789	19.775
GRAND PLACE	GRAND-Place	908	0,1062	8.548
	BOURSE	466	0,0390	11.962
	VIEILLE HALLE AUX BLES	818	0,0887	9.217

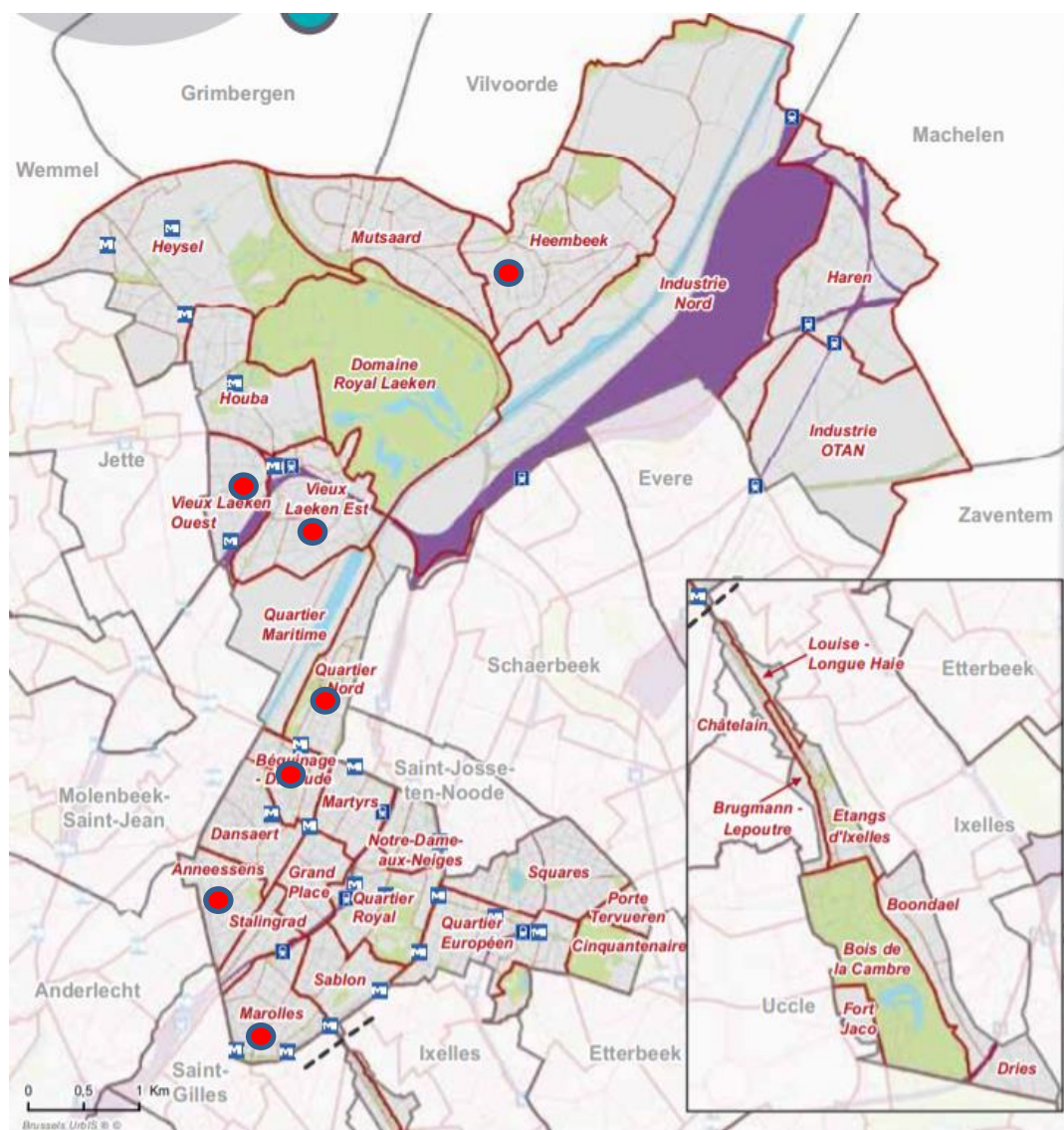
⁴ Sur ce point précis, l'Administration de la Cocof ayant produit des fiches descriptives des quartiers prioritaires focalisant les « problématiques saillantes des quartiers », la Coordination locale s'est alignée sur cette prérogative orientant le questionnaire soumis aux associations (volet qualitatif).

⁵ Source : Statbel (Census 2011)

	MONNAIE	994	0,1472	6.751
HAREN	SAINTE-ELISABETH	2.451	0,6659	3.681
	HAREN-SUD-OUEST	829	0,3034	2.733
	HAREN-EST	863	0,2916	2.960
HEEMBEEK	RUE DES FAINES	2.574	0,1959	13.142
	Place PETER BENOIT	1.464	0,2285	6.406
	CROIX DE GUERRE (Avenue des)	2.312	0,2698	8.570
	RUE CHATEAU BEYAERD	2.714	0,3229	8.405
	COIN DES CERISES	1.947	0,0924	21.062
	VAL MARIA	745	0,1910	3.901
	Rue du WIMPELBERG	1.188	0,2952	4.025
HEYSEL	DIVIN JESUS	1.142	0,1382	8.261
	DISQUE (Rue du)	1.244	0,1065	11.686
	CITE MODELE	2.985	0,2492	11.980
	STIENON (Avenue)	4.152	0,2335	17.784
HOUBA	PRINCE LEOPOLD (Square)	5.192	0,2427	21.390
	SACRE-COEUR	4.906	0,3275	14.978
	ECOLE DES CADETS	2.494	0,3966	6.288
MAROLLES	NOTRE-DAME DE LA CHAPELLE	1.210	0,0759	15.950
	PALAIS DE J-H-SAINT-PIERRE	2.020	0,1567	12.891
	BLAES S	4.732	0,1660	28.513
	BLAES C	1.663	0,0777	21.411
	SAINT-THOMAS	1.769	0,0847	20.888
MARTYRS	CONGRES - GARE	963	0,2050	4.697
	ADOLPHE MAX (blvd)	902	0,1651	5.465
MUTSAARD	AVENUE JEAN DE BOLOGNE	4.939	0,3946	12.517
	RUE DE WAND	633	0,0807	7.848
	MUTSAARD (Avenue)	2.457	0,1054	23.321
	DE MEYSSE (Avenue)	648	0,3015	2.149
	AVENUE DES PAGODES	1.822	0,1804	10.100
	AVENUE DE VERSAILLES	2.273	0,3087	7.363
NORD	PARVIS SAINT-ROCH	1.222	0,0525	23.264
	ANVERS (Chaussée d')-SUD	10.833	0,2447	44.266
	ANVERS (Chaussée d')-NORD	3.464	0,1708	20.287
	MASUI (Place)-NORD	981	0,2319	4.230
	QUAI DE WILLEBROECK	1.293	0,0868	14.904
NOTRE DAME AUX NEIGES	LIBERTE (Place de la)	2.165	0,1848	11.713
SQUARES	DEUX EGLISES (Rue des)	1.590	0,1101	14.435
	MARIE-LOUISE (Square)	3.358	0,2220	15.126
	AMBIORIX-NORD (Square)	4.916	0,2505	19.628
	AMBIORIX-SUD (Square)	2.682	0,2110	12.712
STALINGRAD	SAINT-FRANCOIS XAVIER	1.372	0,1346	10.196
	BON SECOURS - PALAIS DU MIDI	2.003	0,1037	19.308
VIEUX LAEKEN E	MARIE-CHRISTINE (Rue)	5.472	0,3099	17.656
	MAISON ROUGE (Place)-SUD	5.733	0,3338	17.176
	EM. BOCKSTAEL (Boulevard)-SUD	3.832	0,1641	23.350
VIEUX LAEKEN O	EM. DELVA (Rue)	7.617	0,4905	15.530

2- VUE GENERALE DE LA COMMUNE

2-1 Figure 1 : Carte de repérage de la Ville de Bruxelles (2016)⁶



Avec ces 32,6 km², la Ville de Bruxelles est la plus vaste commune de la RBC (20% du territoire global). Etendu et comportant plusieurs sections, ce territoire est frontalier de 11 communes régionales en raison d'une morphologie complexe héritée d'une concrétion historique formée au départ du cœur médiéval de la ville : quartier Léopold en 1840, Avenue Louise ensuite, Laeken, Neder-over-Hembeek et Haren (partie nord) annexés à partir de 1921.

La carte de repérage de la commune reprend les 36 quartiers (Monitoring des quartiers) eux-mêmes découpés en plusieurs secteurs statistiques. Ces quartiers ne recouvrent pas toujours les frontières communales, certains périmètres étant à cheval sur deux communes (ex : quartier Maritime).

En ce qui concerne le contrat communal de Cohésion sociale, les 32 projets actuellement reconnus et financés par la Cocof sont actifs dans six quartiers prioritaires : *Marolles*, *Anneessens*, *Béguinage-Dixmude*, *Quartier Nord*, *Vieux Laeken Est*, *Vieux Laeken Ouest* et *Neder-Over-Hembeek* (pastilles rouges).

⁶ Source : IBSA/Perspective.Brussels/Observatoire de la santé et du social de Bruxelles, Zoom sur les communes, Ville de Bruxelles, 2016

2-2 Tableau 2 : Ville de Bruxelles : quelques chiffres-clés⁷

Population au 1er janvier (2020)	Ville de Bruxelles	Région Bruxelloise
Population totale (nombre d'habitants)	185.103	1.218.255
Densité de population (nombre d'habitants par km ²)	5.596	7.500
Nombre d'hommes pour 100 femmes	104	96
Âge moyen de la population au 1er janvier (2020)		
Âge moyen des hommes (ans)	36	36,4
Âge moyen des femmes (ans)	36,8	38,7
Âge moyen de la population totale (ans)	36,4	37,6
Population de nationalité actuelle étrangère au 1er janvier (2020)		
Part de la population de nationalité étrangère dans la population totale (%)	37	35,3
Part des ressortissants de l'UE-28 (sans la Belgique) dans la population totale (%)	22,5	23,3
Ménages privés au 1er janvier (2020)		
Nombre total de ménages privés	87.046	555.967
Part des isolés dans le total des ménages privés (%)	50,6	45,9
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	10,3	11,6
Statistique fiscale des revenus (2018)		
Revenu total net imposable médian des déclarations (euros)	18 538	19 723
Indice de richesse (Belgique = 100)	69	78
Revenu d'intégration sociale (RIS) ou équivalent (2019)		
Part des hommes âgés de 18 à 64 ans bénéficiaires du RIS ou équivalent (%)	4,7	4,8
Part des femmes âgées de 18 à 64 ans bénéficiaires du RIS ou équivalent (%)	5,6	5,9
Part des bénéficiaires âgés de 18 à 64 ans du RIS ou équivalent (%)	5,1	5,4
Milieux d'accueil pour les moins de 3 ans au 31 décembre (2019)		
Nombre de places en milieu d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans	55,3	41,1
Population scolaire (2019-2020)		
Part des élèves du maternel fréquentant une école de leur commune (%)	72,8	70,6
Part des élèves du primaire fréquentant une école de leur commune (%)	72,7	64,7
Part des élèves du secondaire fréquentant une école de leur commune (%)	53,9	37,1
Retard scolaire au lieu de résidence de l'élève (2019-2020)		
Part des élèves du secondaire avec au moins 2 ans de retard scolaire - garçons (%)	27,3	24,8
Part des élèves du secondaire avec au moins 2 ans de retard scolaire - filles (%)	21,3	19,5
Part des élèves du secondaire avec au moins 2 ans de retard scolaire - total (%)	24,3	22,2
Population active occupée (lieu de résidence) (2018)		

⁷ Institut Bruxellois de Statistique et d'analyse

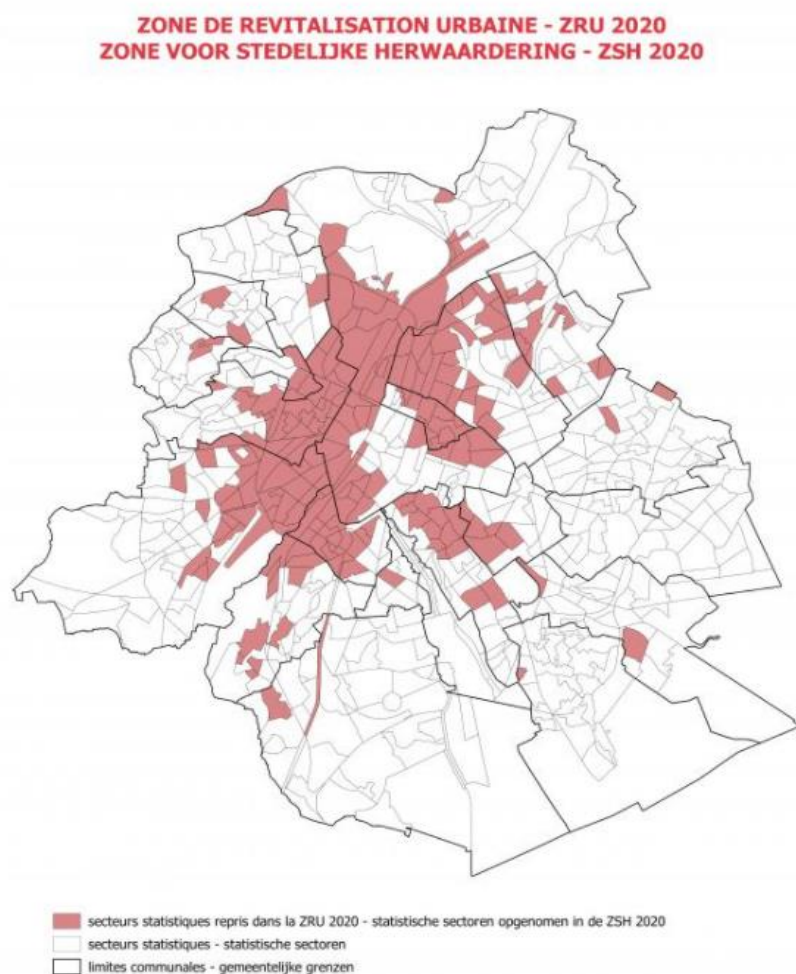
Taux d'emploi des hommes (15-64 ans) (%)	56,3	59
Taux d'emploi des femmes (15-64 ans) (%)	45,5	49,6
Taux d'emploi (15-64 ans) (%)	51,2	54,3
Chômage (2018)		
Taux de chômage des hommes (15-64 ans) (%)	18,4	16,5
Taux de chômage des femmes (15-64 ans) (%)	19,8	17,7
Nombre de salariés âgés de 15 ans et plus	218.546	608.763
Nombre d'indépendants (aidants inclus)	12.459	91.002
Logement (2019)		
Nombre de logements au 1er janvier	92.490	579.619
Nombre de logements sociaux pour 100 ménages privés au 31 décembre	9,4	7,2
Loyer mensuel moyen d'un appartement deux chambres (euros)	*760	*770

2-3 Tableau 3 : Revenu d'intégration sociale (2020)⁸

CLASSE D'AGE	RBC	Ville de Bruxelles	Rapport VBX/RBC (%)
Moins de 25 ans	19426	3594	20,35
18-24 ans	17535	3230	18,42
25-34 ans	13376	2010	15,02
35-49 ans	13031	1847	14,17
50-64 ans	8022	1225	15,27
65 ans et plus	1520	256	5,93
TOTAL	55375	8932	-

⁸ Coordination locale. Source : Baromètre de l'Intégration sociale : <https://stat.mi-is.be/fr/>

2-4 Figure 2 : Zones de Revitalisation Urbaine (2020)⁹



« La Zone de Revitalisation Urbaine (ZRU) rassemble des quartiers en difficulté où le secteur public renforce ses investissements. Cette zone a été déterminée par la Région de Bruxelles-Capitale en vue d'améliorer la qualité de vie et l'insertion socio-économique des habitants, et de créer une nouvelle dynamique de développement de l'économie locale »¹⁰. Ce périmètre a été actualisé en 2020.

Concrètement, trois indicateurs sont retenus pour définir les ZRU : *taux de chômage supérieur à la moyenne régionale, revenu médian inférieur à la moyenne régionale, densité de la population supérieur à la moyenne régionale.*

Comme on peut le constater, plus de la moitié du territoire communal est repris dans les périmètres ZRU (27 secteurs statistiques). D'autant que l'axe qui va du Pentagone Ouest vers Laeken Est est le plus densément peuplé. Enfin, soulignons qu'entre 2016 et 2020, deux secteurs supplémentaires ont intégré la Zone de Revitalisation Urbaine (Coin des cerises et Cité Modèle).

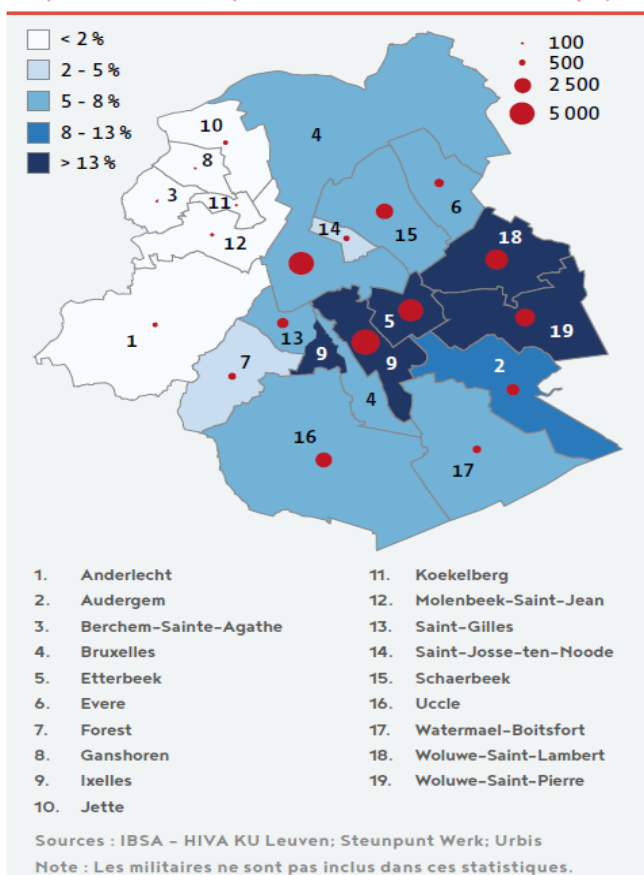
⁹ Perspective.Brussels. Détermination du périmètre de la Zone de Revitalisation Urbaine 2020
https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/def_zru_note_explicative_25102019_final_fr.pdf

¹⁰ Perspective Brussels : <https://perspective.brussels/fr/projets/perimetres-d'intervention/zone-de-revitalisation-urbaine-zru>

2-5 Figure 3 : Emploi international selon le lieu de travail, le domicile en RBC (2016)

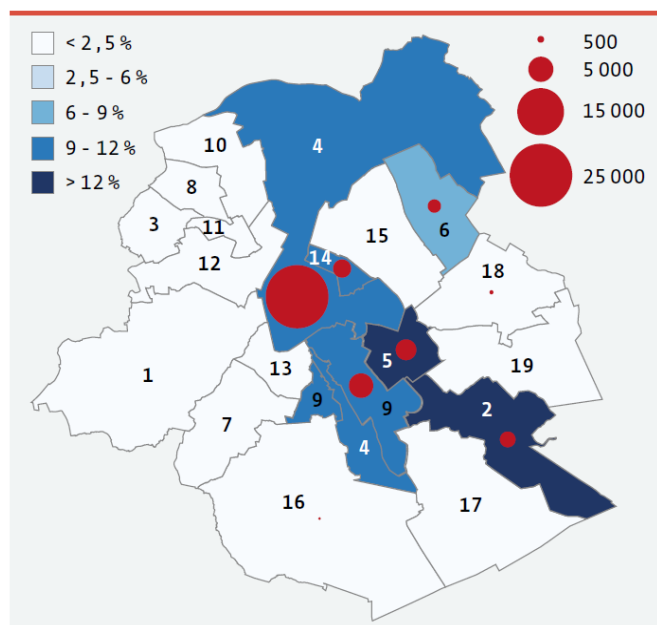
⑥ EMPLOI INTERNATIONAL SELON LE DOMICILE AU SEIN DE LA RBC (31 DÉCEMBRE 2016)

Nombre de travailleurs et part dans le nombre de personnes en emploi habitant dans la commune (%)



④ EMPLOI INTERNATIONAL EN RBC SELON LE LIEU DE TRAVAIL (31 DÉCEMBRE 2016)

Nombre de travailleurs et part dans le nombre de salariés travaillant dans la commune (%)

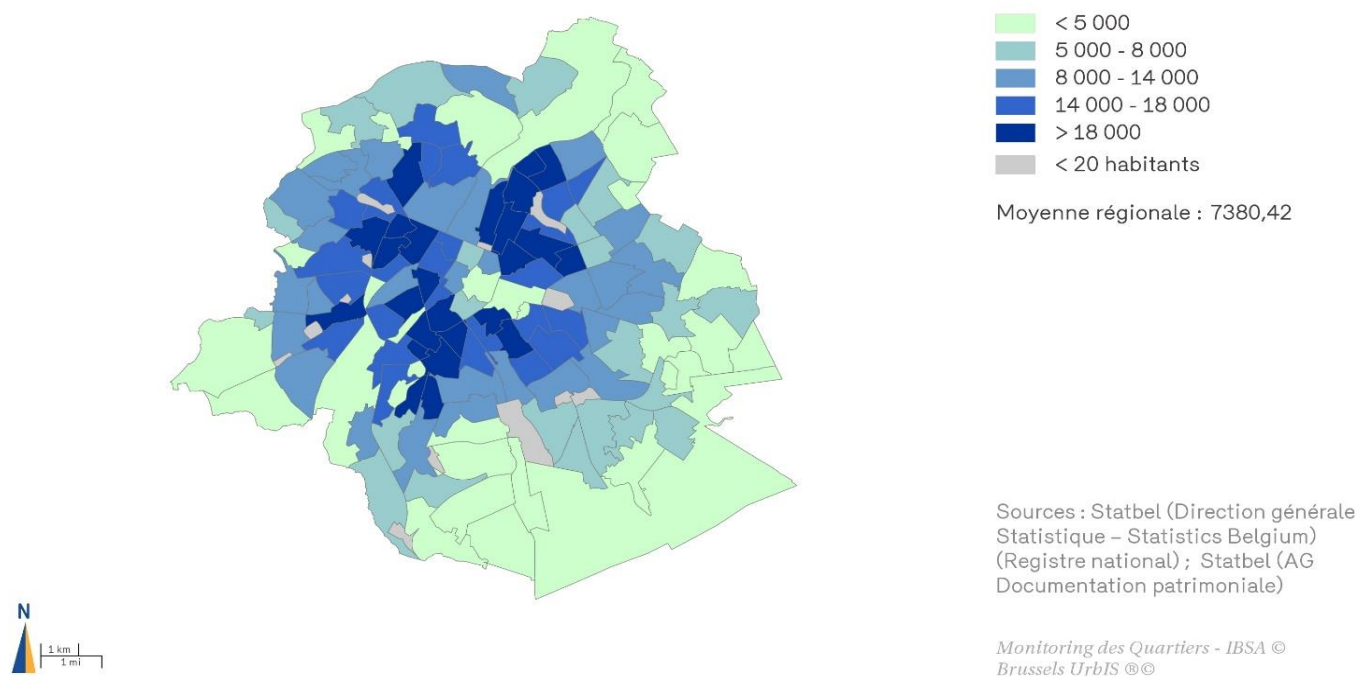


Avec plus d'un tiers de l'effectif global des salariés régionaux (218.546 salariés : VBX/608.763 salariés : RBC (2018), la Ville de Bruxelles se présente comme le principal pourvoyeur d'emplois de la Région Bruxelloise (secteur tertiaire en grande partie). L'emploi international est très présent sur la commune (+ de 25.000 travailleurs) même si 20% de cet effectif seulement résident dans la commune (5.000 travailleurs). De ce point de vue, la Ville de Bruxelles se présente comme un « territoire de transit » à l'endroit des contribuables actifs dans les institutions internationales : on travaille à Bruxelles pour résider à l'Est ou dans la périphérie bruxelloise.

3-1 Population

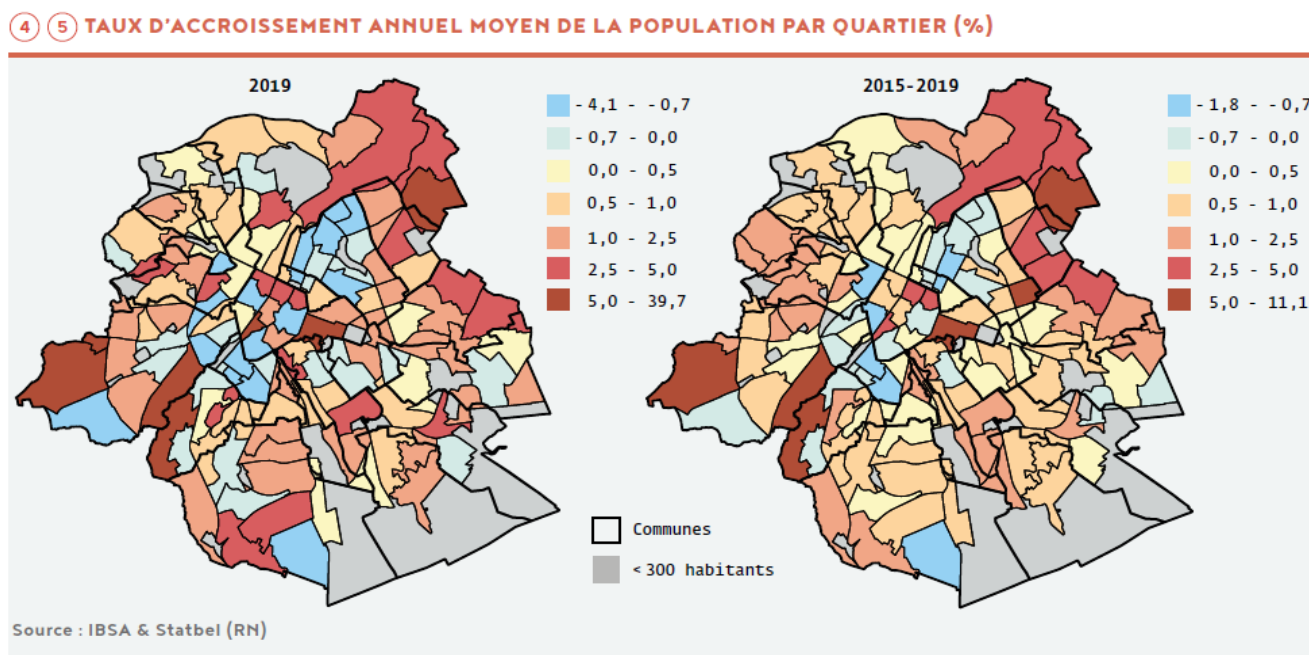
3-1-1 Figure 4 : Densité de population par quartier (2018)

Densité de population 2018 (hab/km²)



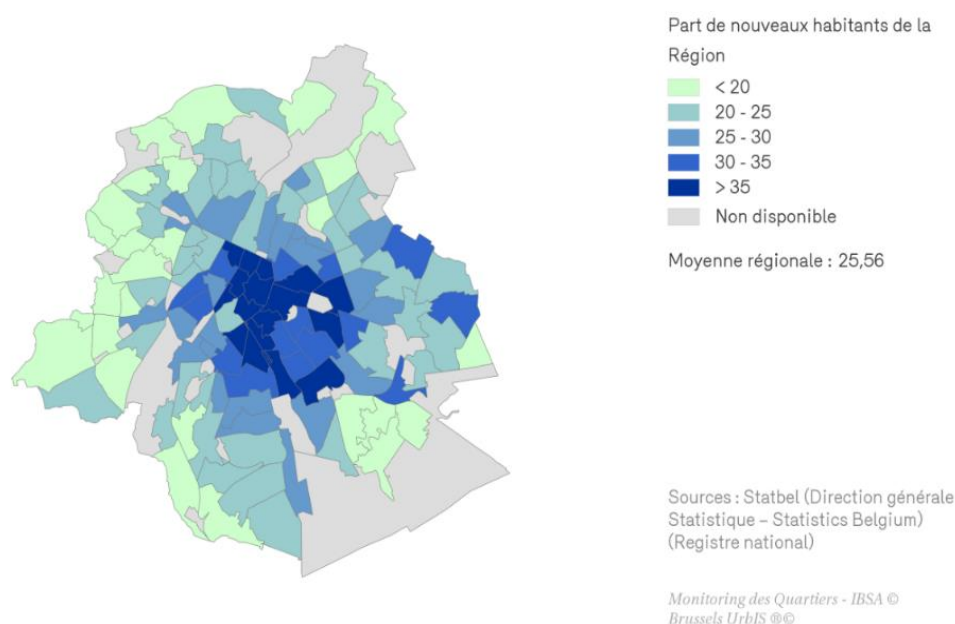
Comme souligné plus haut, l'axe s'étendant du Pentagone Ouest vers Laeken Est est le plus densément peuplé. Avec plus de 18.000 habitants au km², les quartiers Anneessens, Marolles concentrent les plus fortes densités d'habitants au Km² (plus du double de la moyenne régionale) suivis de Dansaert, Dixmude-Béguinage, quartier Nord, Laeken (E. et O.) et Mutsaard abritant de 10 à 18.000 habitants au Km². Ces territoires contrastent avec les zones moins habitées du Nord de la commune : Industrie Nord, Industrie Otan (- de 5.000 habitants au Km²) mais aussi Heembeek ou le quartier Royal tous deux proches de la moyenne régionale (8.500 habitants au Km²).

3-1-2 Figure 5 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population par quartier (2015-2019)



A l'inverse de la figure précédente, il semble qu'entre 2015 et 2019, l'accroissement annuel de la population s'étend davantage vers les périmètres moins peuplés situés au nord de la commune (quartiers Industrie Nord, Heembeek, Mutsaard : de 2,5 à 5%), au centre-ville (Martyrs, Notre-Dame-aux Neiges) et quartier Stalingrad (2,5 à 5%). Le Quartier européen est cependant vecteur d'un accroissement important de la population depuis 2015 (5 à 11%). Considérant les mobilités intra-communales à la recherche des quartiers privilégiés, il faut voir dans cette évolution démographique une double tendance : déménagement des petites classes moyennes vers les lotissements pavillonnaires du nord de la commune (mouvement de périurbanisation) et effet des politiques de revitalisation urbaine au centre-ville (gentrification).

3-1-3 Figure 6 : Part des nouveaux habitants en RBC (2014-2019)

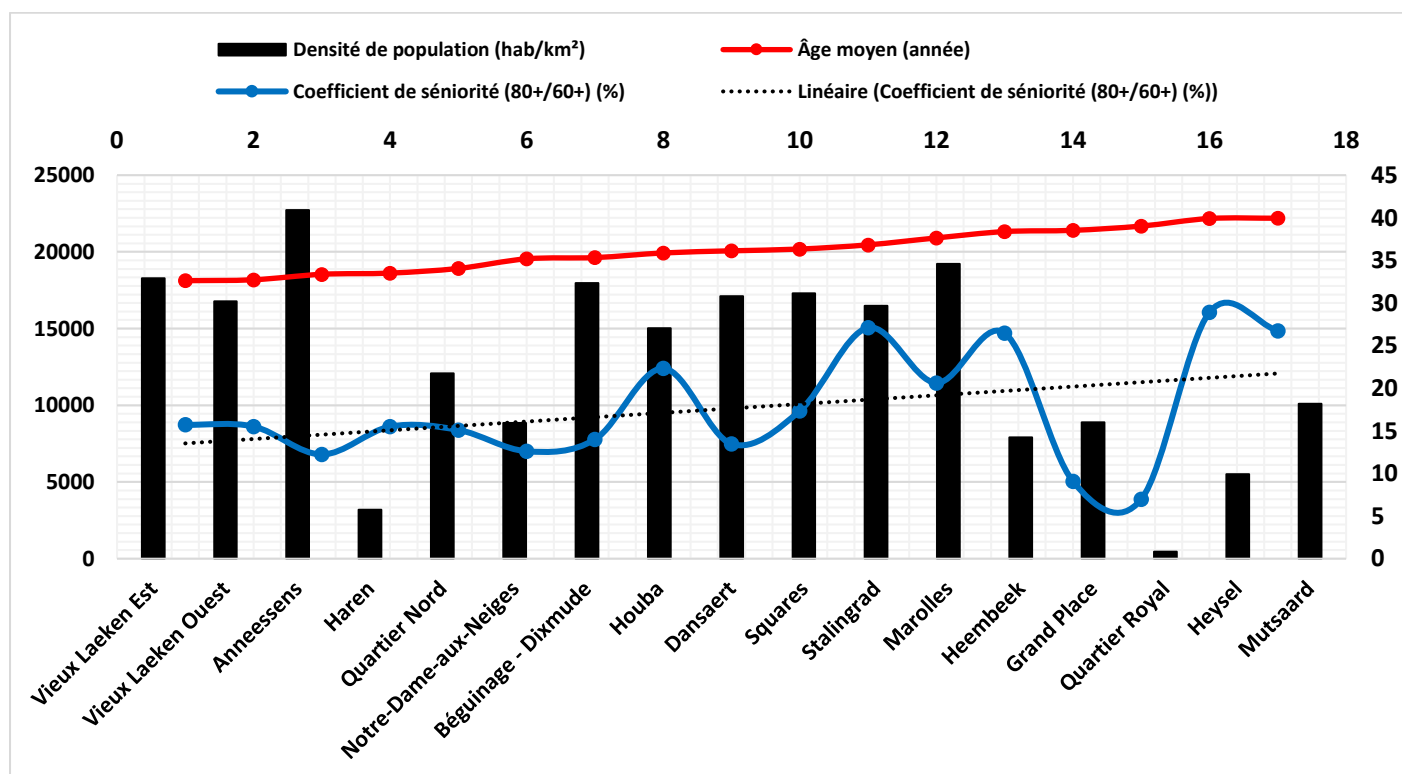


La figure 6 restitue la part des nouveaux habitants par quartier entre 2014 et 2019. Les nouveaux habitants de la commune s'installent massivement dans les quartiers centraux (Pentagone Est et Quartier européen : de 25 % à 50% de croissance) à proximité des fonctions dites spécifiques : (institutions européennes et étudiants installés à proximité de l'ULB).

3-1-4 Tableau 4 : Ville de Bruxelles : structure population par quartier (2019-2020)¹¹

Territoire	Densité de population (hab/km ² /2020)	Part de nouveaux habitants du territoire (%/2019)	Âge moyen (année/2019)	Coefficient de séniorité (80+/60+) (%/2019)
Anneessens	22717	44,36	33,37	12,23
Béguinage - Dixmude	17973	55,18	35,33	14,01
Dansaert	17105	53,29	36,12	13,47
Grand Place	8887	62,77	38,53	9,07
Haren	3199	41,54	33,51	15,50
Heembeek	7906	36,45	38,38	26,46
Heysel	5515	37,89	39,92	28,92
Houba	15020	42,45	35,87	22,33
Marolles	19221	43,08	37,64	20,62
Mutsaard	10092	41,40	39,95	26,75
Notre-Dame-aux-Neiges	8855	62,84	35,18	12,61
Quartier Nord	12079	41,11	34,05	15,11
Quartier Royal	458	56,36	39,02	6,98
Squares	17289	57,15	36,33	17,35
Stalingrad	16493	59,03	36,82	27,10
Vieux Laeken Est	18273	41,10	32,62	15,72
Vieux Laeken Ouest	16781	44,57	32,73	15,51
Moyenne régionale	7500	-	37,52	23,16

3-1-5 Figure 7 : Structure population – Quartiers(2019-2020)¹²



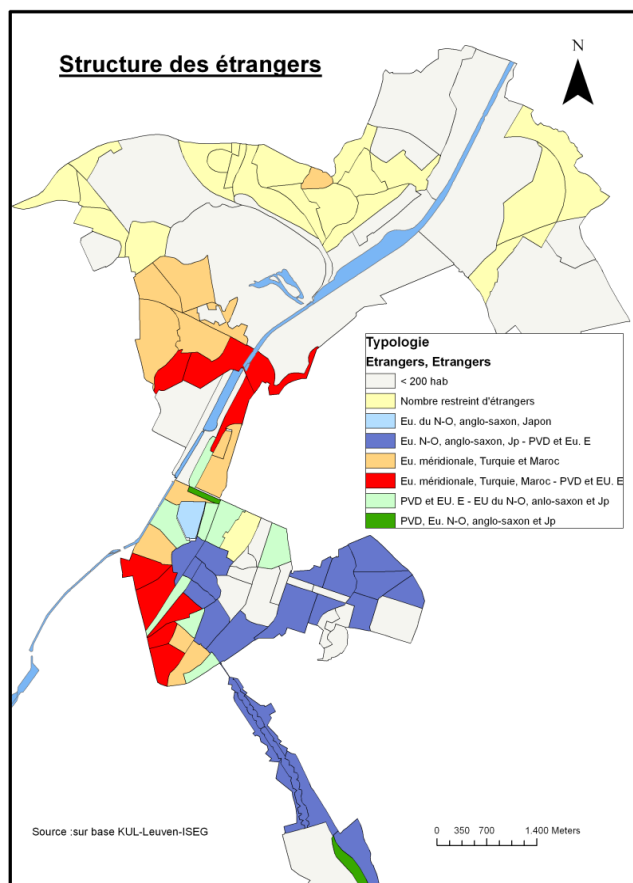
Les quartiers communaux qui concentrent les plus fortes densités de population au km 2 sont ceux où les âges moyens sont les plus bas : Anneessens, Vieux Laeken Est et Ouest (entre 17 et 22.000 habitants au km 2 pour une

¹¹ Source : Monitoring des quartiers de la Région Bruxelles Capitale : <http://monitoringdesquartiers.brussels/>

¹² Coordination locale de la Ville de Bruxelles à partir des données du Monitoring des quartiers

moyenne d'âge inférieure de 4 ans à la moyenne régionale (33 ans contre 37 ans pour la RBC). Avec une moyenne d'âge de 33 ans et un coefficient de séniorité de 15,5%, le quartier Haren bien que peu densément peuplé présente une physionomie remarquable par sa forte concentration de familles nombreuses. De même que l'écart entre l'âge moyen et le coefficient de séniorité des quartiers Royal et Grand-Place (38,5 et 39 ans/6,98 et 9,07%) confortent l'idée d'une forte concentration des ménages isolés et sans enfant dans ces quartiers (35-60 ans). Enfin, avec des moyennes situées autour de 60%, Grand-Place, Squares et Stalingrad suivis de près par Béguinage-Dixmude et Dansaert sont les zones qui attirent le plus des nouveaux habitants en 2019. Ces périmètres situés pour la plupart dans le Pentagone, on peut pronostiquer un réinvestissement du centre-ville par les classes moyennes éduquées briguant les avantages des politiques de revitalisation urbaine (mouvement de gentrification).

3-1-6 Figure 8 : Ville de Bruxelles : population étrangère par quartier (2016)¹³

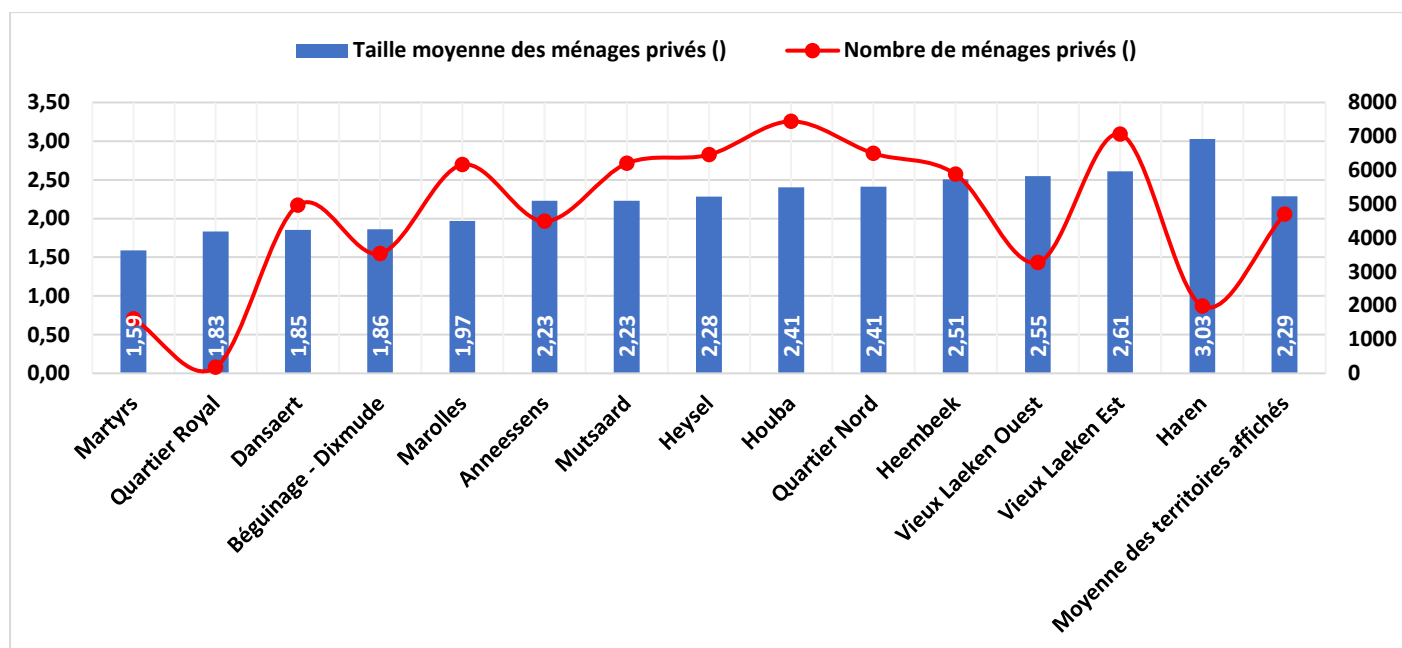


En raison de sa centralité et des opportunités de travail qu'elle offre, la Ville de Bruxelles attire les populations étrangères en masse. Bien que les flux migratoires viennent des quatre coins du monde, des solidarités primaires existent entre les populations nationales contribuant ainsi à configurer la couleur ethnique des quartiers communaux en fonction de l'accessibilité de l'habitat, des opportunités de travail, des « liens communautaires ». On constate ainsi que l'Ouest du Pentagone et sa prolongation vers le quartier Nord et Laeken abritent davantage des populations turques, marocaines ou d'Europe méridionale (exception faites de Dixmude-Béguinage et Dansaert attirant davantage des populations européennes et japonaises).

Le Quartier européen et les périmètres situés à l'Est du Pentagone concentrent les populations d'origine anglo-saxonne, japonaise et de l'Europe du Nord tandis que les quartiers pavillonnaires du nord de la commune abritent moins de populations étrangères (Mutsaert, Heembeek et Haren).

¹³ Bravvo asbl. Diagnostic préparatoire. Politique de la Ville (Ville de Bruxelles) 2021-2025

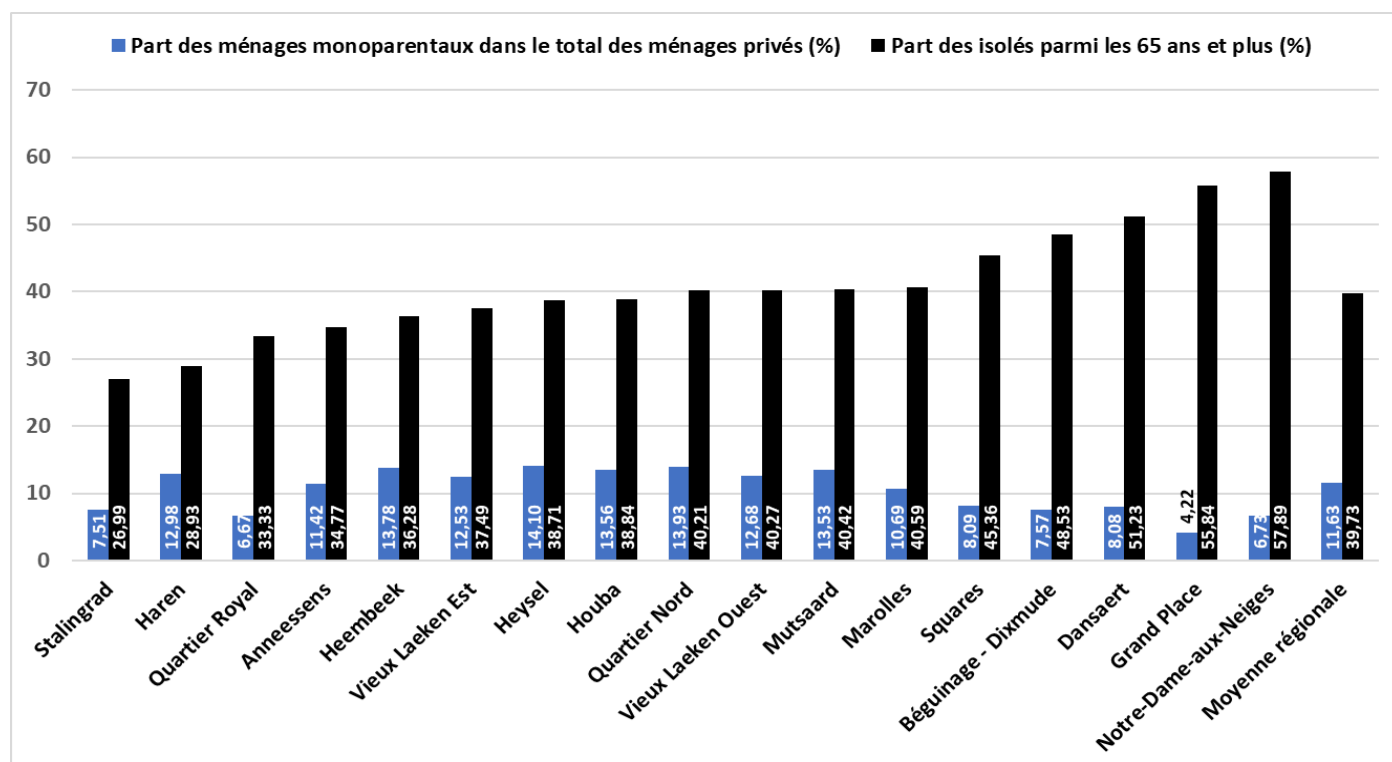
3-1-7 Figure 9¹⁴ : Nombre et taille moyenne des ménages privés par quartier - (2019).



Avec plus de 6.000 ménages privés, les quartiers Houba (7.442 ménages), Vieux Laeken Est (7.065 ménages), Nord (6.496 ménages), Mutsaard (6.200 ménages) et Marolles (6.162 ménages) sont les plus densément peuplés de la commune. Quant à la taille moyenne des ménages, les quartiers Haren (3,03), Vieux Laeken Est et Ouest (2,61 ; 2,55), Heembeek (2,51), Nord (2,41), Houba (2,41), Heysel (2,28), Mutsaard (2,23), Anneessens (2,23) sont au-dessus de la moyenne régionale (2,17) tout en se démarquant nettement des quartiers abritant davantage de ménages isolés : Martyrs, quartier Royal.

¹⁴ Coordination locale de la Ville de Bruxelles à partir des données du Monitoring des quartiers

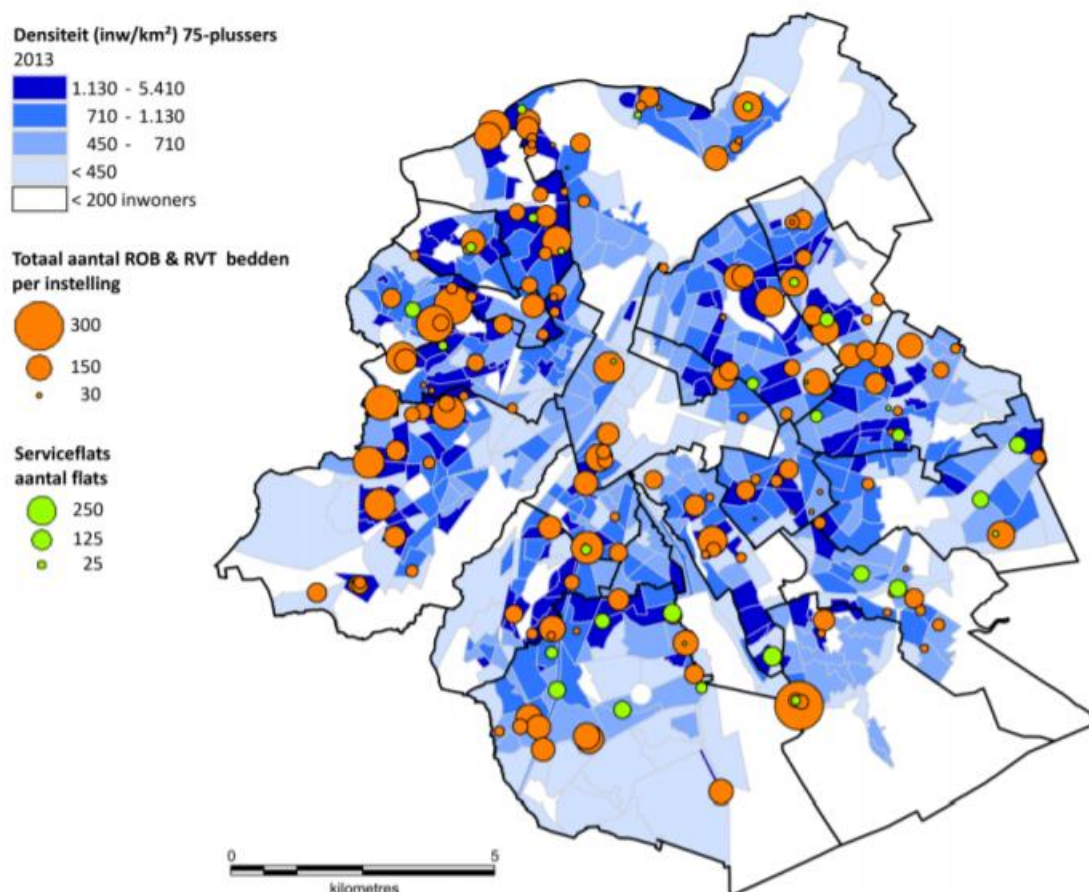
3-1-8 Figure 10¹⁵ : Part des isolés de 65 ans et plus et des ménages monoparentaux par quartier- (2019).



La concentration des isolés de plus de 65 ans et des ménages monoparentaux dans certains quartiers donnent un aperçu du vieillissement, de la précarité financière et de l'isolement social d'une partie de la population. D'après les données du Monitoring des quartiers, c'est dans les quartiers du Pentagone et du centre-ville que s'entassent les isolés parmi les plus de 65 ans : Notre-Dame-aux-Neiges, Grand-Place, Dansaert et Dixmude-Béguinage (jusqu'à 50% de l'effectif global des isolés). Pour ce qui est des ménages monoparentaux, ils se concentrent davantage à Laeken et dans la prolongation nord du territoire communal plus densément peuplé (Heysel : 14,10% ; Nord : 13,93% ; Heembeek : 13,78% ; Mutsaard : 13,53%, Vieux Laeken Est et Ouest : 12,68% ; 12,53%). De cette structure en chiasme, il faut conclure que les quartiers du Pentagone Est abritent moins de familles nombreuses et davantage de seniors isolés.

¹⁵Coordination locale de la Ville de Bruxelles à partir des données du Monitoring des quartiers

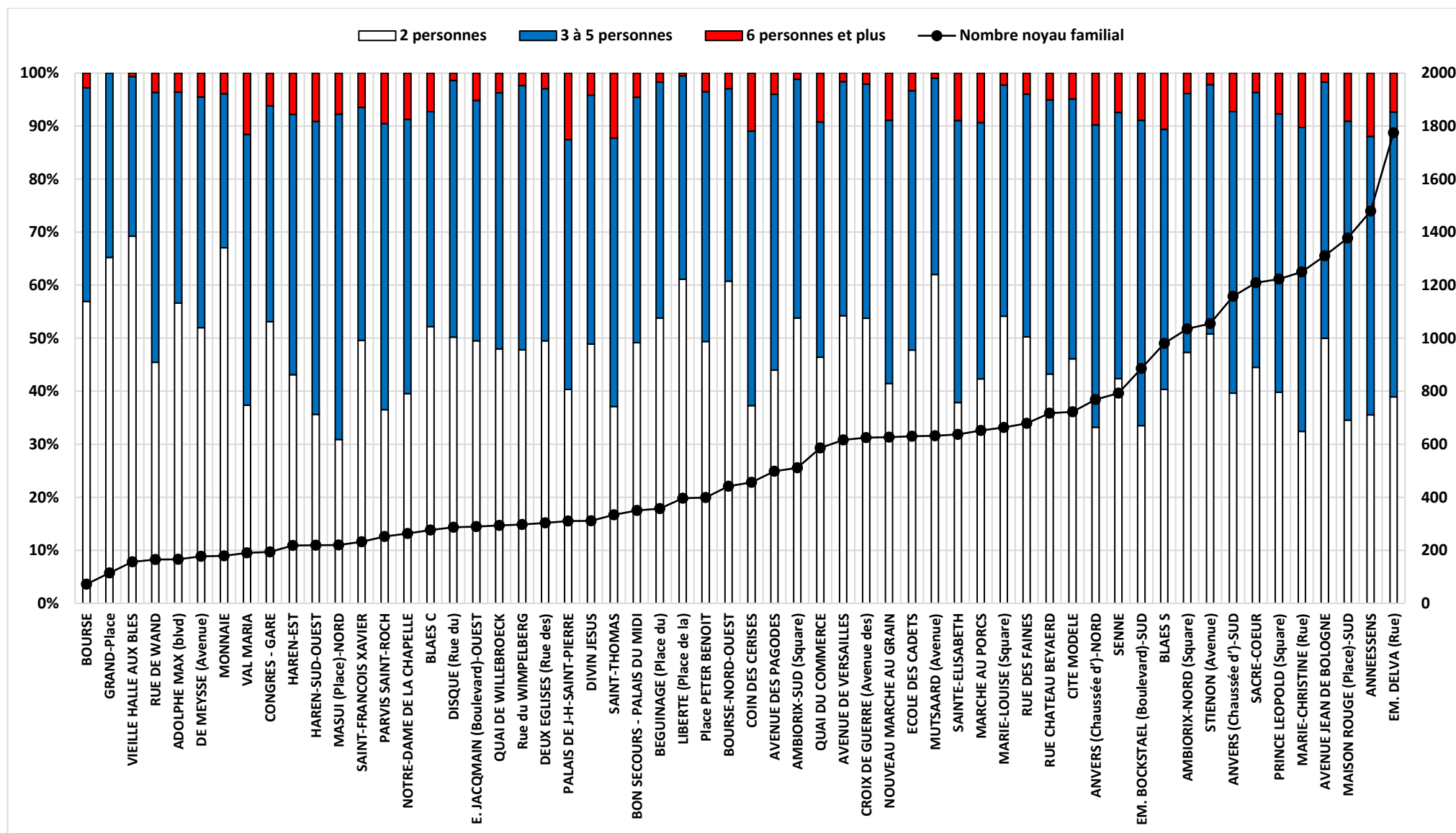
3-1-9 Figure 11 : Part des 75 ans et plus et offre en maison de repos- Secteurs statistiques (2013)¹⁶



À l'échelle des secteurs statistiques, certains périmètres concentrent une part importante des plus de 75 ans. Les secteurs Blaes, Mutsaard, Coin des cerises attirent l'attention, particulièrement Héliport à l'aune de la pénurie flagrante de maisons de repos dans ce quartier.

¹⁶ Source : Perspectives Brussels, Territoire Nord, Diagnostic et dynamiques actuelles, octobre 2021 : https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/tn_diagnostic.pdf

3-1-10 Figure 12 : Nombre et type de noyau familial - Secteurs statistiques (2011)¹⁷.



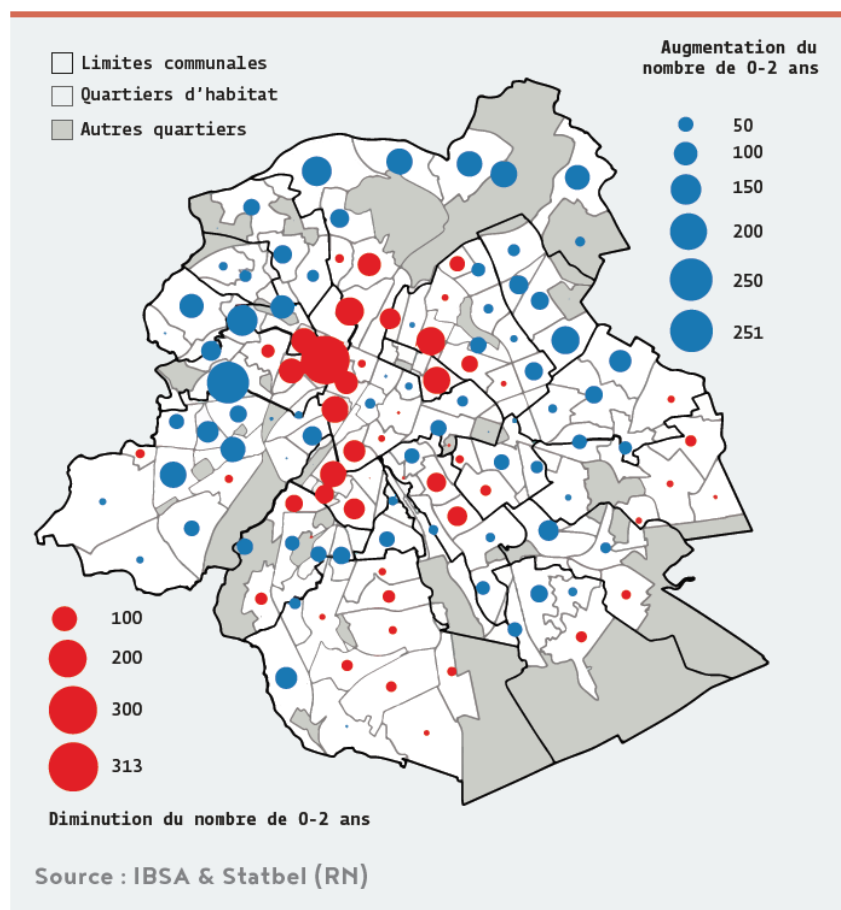
¹⁷ Source : Statbel (Census 2011) : https://census2011.fgov.be/download/downloads_fr.html (les données exploitées par la Coordination locale sont consultables sur demande)

La distribution du nombre de noyaux familiaux par secteur statistique donne un aperçu des périmètres concentrant le plus de familles compte tenu de la taille des ménages. La figure 9 délivre un double constats sur la répartition communale des noyaux familiaux. D'abord, certains secteurs statistiques concentrent énormément de familles, souvent à proximité des sites de logements sociaux (Emile Delva, Anneessens, Maison Rouge, Jean de Bologne, Marie-Christine, Prince Leopold, Sacré Cœur, Chaussée d'Anvers : entre de 1.158 à 1.775 familles). A l'opposé, les secteurs abritant moins de 200 familles sur leur territoire (Bourse, Grand-Place, Vieille Halle aux blés...). Ensuite, la corrélation entre le nombre de noyaux familiaux et le nombre de ménages de 6 personnes et plus est toute relative. Par exemple, 12% des familles du secteur Val Maria sont composées de six personnes et plus tandis que le quartier ne recueille que 190 familles. A l'opposé, seules 7% des familles résidant dans le secteur statistique Emile Delva (1.775 familles) sont composées de 6 personnes et plus.

3-2 Petite enfance

3-2-1 Figure 13 : Evolution du nombre de 0-2 ans au niveau des quartiers entre 2009 et 2019

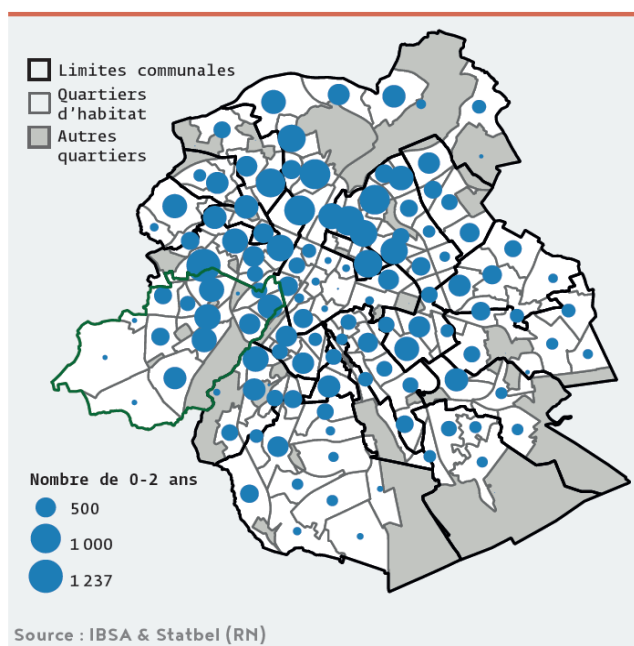
4 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE 0-2 ANS AU NIVEAU DES QUARTIERS ENTRE 2009 ET 2019 (AU 1^{ER} JANVIER)



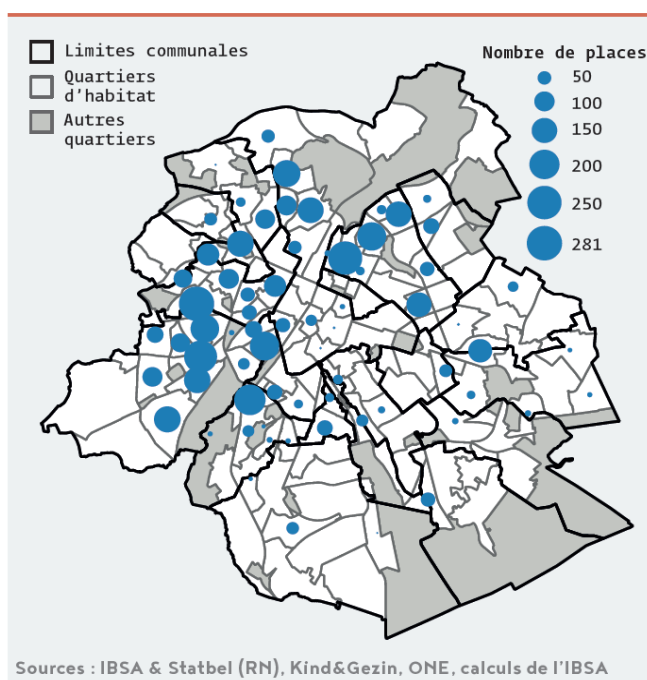
L'évolution du nombre de 0-2 ans ces dix dernières années donne un aperçu de l'évolution démographique des quartiers. Dans la logique de la périurbanisation déjà mentionnée, d'évidence, les quartiers qui connaissent les plus grandes évolutions des naissances sont situés dans le nord de la commune : jusqu'à 200 enfants de moins de 2 ans à Mutsaard, Heembeek, Industrie Nord et Haren. À l'opposé, le Pentagone Est et sa prolongation Nord qui abritent de grandes concentrations de populations semblent connaître une diminution du nombre de 0-2 ans ces dernières années : jusqu'à 100 unités en moins à Anneessens, les Marolles ou le quartier Dansaert. Par recoupement des analyses, on peut signifier ceci : tandis que les nouveaux habitants bruxellois investissent les quartiers centraux, l'exode des ménages ayant des enfants de moins de deux ans semble s'orienter vers les périmètres nord de la commune.

3-2-2 Figure 14 : nombre d'enfants de 0 à 2 ans et nombre de place nécessaires pour atteindre la norme bruxelloise dans chaque quartier (2019)

③ NOMBRE D'ENFANTS DE 0 À 2 ANS AU NIVEAU DES QUARTIERS EN 2019 (AU 1^{ER} JANVIER)



⑨ NOMBRE DE PLACES NÉCESSAIRES AU NIVEAU DES QUARTIERS POUR ATTEINDRE LA NORME BRUXELLOISE DANS CHAQUE QUARTIER



Nous l'avons déjà souligné, le nombre d'enfants de 0 à 2 ans s'entasse dans les périmètres nord du territoire communal (jusqu'à 1.000 enfants de moins de deux ans à Mutsaard, Heembeek, Houba, Vieux Laeken Est en 2019). Leur présence dans le Pentagone est moins importante exception faite des quartiers Anneessens, Marolles, Dansaert où la concentration des moins de deux ans est encore importante.

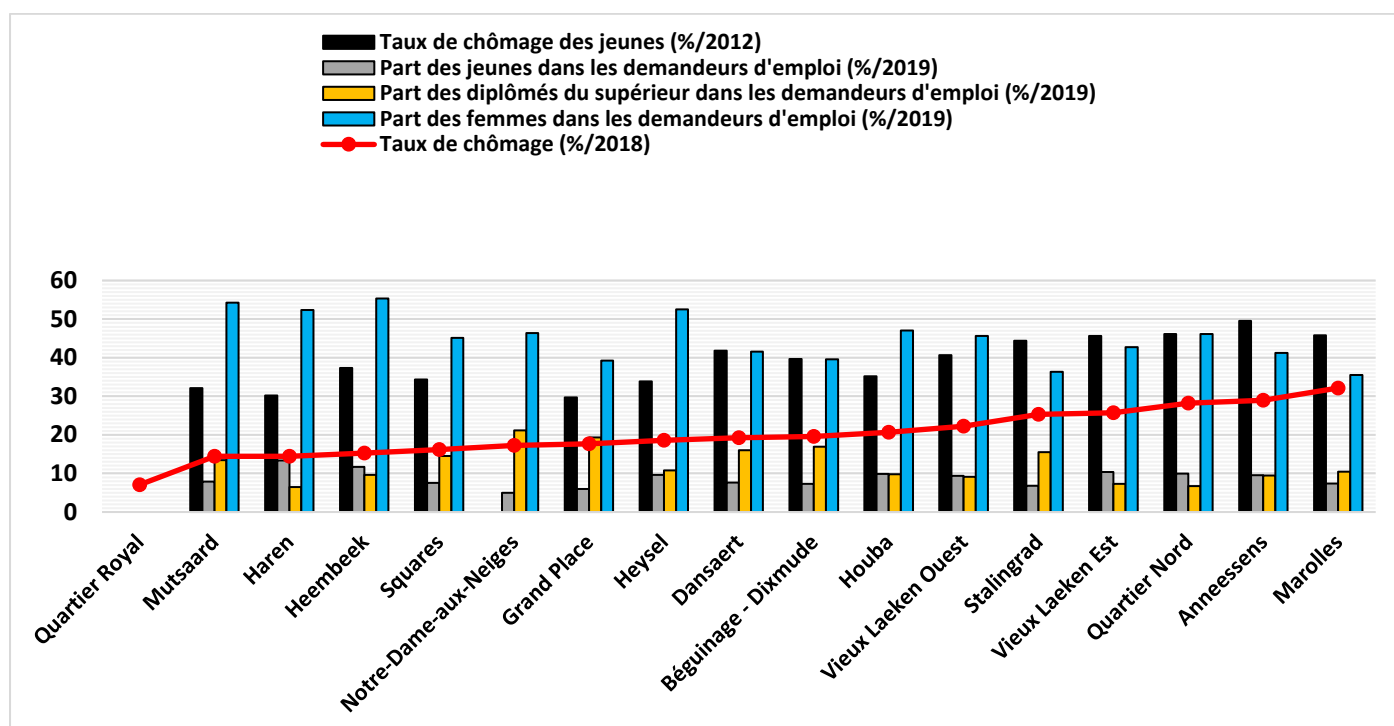
La figure 9 répertorie le nombre de places à créer dans les quartiers pour atteindre la norme bruxelloise de places d'accueil et de garde d'enfants. On perçoit ici un décalage entre la forte répartition des moins de deux ans dans les quartiers et le nombre de places disponibles dans les quartiers. Si les périmètres nord de la commune concentrent plus de nouveaux nés, c'est surtout à Houba, Vieux Laeken Est et Ouest que le nombre de places disponibles s'écarte le plus de la norme bruxelloise. Plus de 500 places supplémentaires doivent être créés à l'échelle de cette zone pour recouvrir le besoin en garde d'enfants

3-3 Activité

3-3-1 Tableau 5 : Taux de chômage, part des femmes, des jeunes et diplômés du supérieur dans les demandeurs d'emploi – Quartiers (2018-2019)

	Taux de chômage (%/2018)	Taux de chômage des jeunes (%/2012)	Part des jeunes dans les demandeurs d'emploi (%/2019)	Part des diplômés du supérieur dans les demandeurs d'emploi (%/2019)	Part des femmes dans les demandeurs d'emploi (%/2019)
Anneessens	28,99	49,53	9,52	9,46	41,20
Béguinage - Dixmude	19,59	39,66	7,29	16,97	39,54
Dansaert	19,21	41,79	7,60	15,99	41,57
Grand Place	17,67	29,75	5,97	19,31	39,27
Haren	14,46	30,18	13,36	6,49	52,35
Heembeek	15,29	37,31	11,71	9,60	55,31
Heysel	18,60	33,89	9,59	10,77	52,49
Houba	20,67	35,14	9,86	9,81	47,06
Marolles	32,15	45,82	7,41	10,42	35,53
Mutsaard	14,44	32,08	7,87	13,42	54,23
Notre-Dame-aux-Neiges	17,23	-	5,01	21,13	46,39
Quartier Nord	28,17	46,10	9,99	6,70	46,09
Squares	16,16	34,35	7,55	14,56	45,16
Stalingrad	25,28	44,35	6,82	15,56	36,34
Vieux Laeken Est	25,69	45,65	10,36	7,31	42,76
Vieux Laeken Ouest	22,26	40,65	9,36	9,15	45,65
Moyenne régionale	18,65	38,09	9,63	15,60	48,20

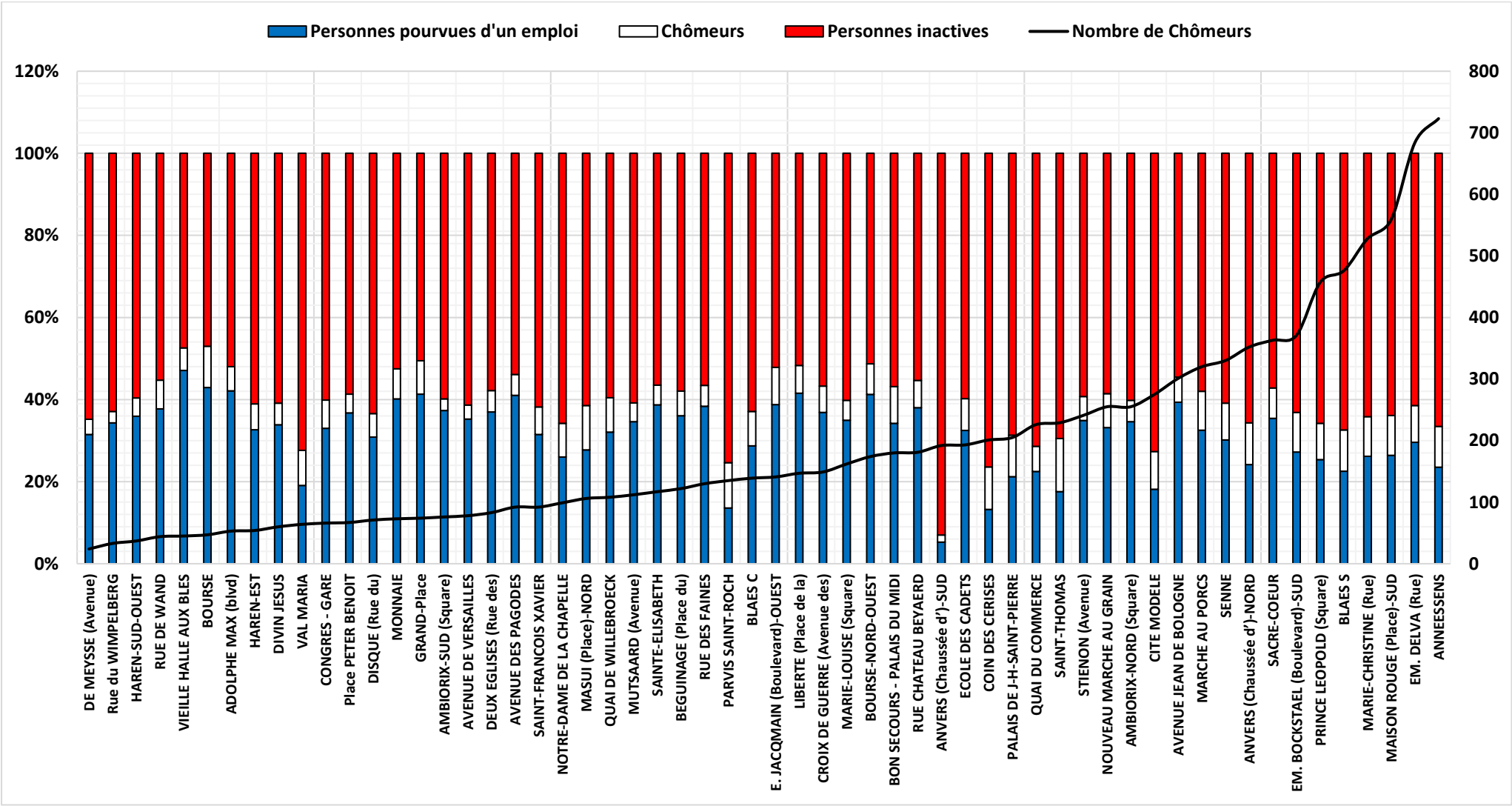
3-3-2 Figure 15 : Taux de chômage, part des femmes, des jeunes et diplômés du supérieur dans les demandeurs d'emploi (2018-2019)¹⁸



Avec un taux chômage proche de 30%, les quartiers Marolles (32,15%), Anneessens (28,99%), Nord (28,17%), Vieux Laeken Est (25,69%) et Stalingrad (25,28%) s'écartent de plus de 10 points de la moyenne régionale (18,65%). Le taux de chômage des jeunes va dans le même sens, les mêmes quartiers affichent des moyennes de plus 45%. La part des diplômés du supérieur dans les demandeurs d'emploi est plus importante dans les périmètres Ouest du Pentagone recueillant une population plus instruite : Notre-Dame-aux-Neiges (21,13%), Grand-Place (19,31%), Dansaert (15,99%), Dixmude-Béguinage (16,97%) et Stalingrad (15,56%).

¹⁸ Coordination locale de la Ville de Bruxelles à partir des données du Monitoring des quartiers

3-3-3 Figure 16 : Population selon la situation sur le marché de l'emploi - Secteurs statistiques (2011)¹⁹



¹⁹ ¹⁹ Source : Statbel (Census 2011) : https://census2011.fgov.be/download/downloads_fr.html

La figure 16 restitue la situation des personnes sur le marché de l'emploi par secteur statistique (*chômeurs, personnes inactives et personnes pourvues d'un emploi*). Le croisement de ces variables permet de mieux appréhender le rendement d'activité locale au regard d'un taux de chômage relié à la part des inactifs, ce qui détermine une meilleure lecture de la situation des quartiers. Par exemple, le faible taux de chômage du secteur Chaussée d'Anvers Sud (1,77%) peut leurrer le lecteur sur l'état de précarité du quartier s'il ne tient pas compte de l'écrasante majorité des ménages inactifs dans ce secteur (92,98%). Quant à la courbe linéaire (en noir), elle ordonne les secteurs statistiques en fonction du nombre effectif de chômeurs, ce qui revient à aborder ces données en nombre absolu.

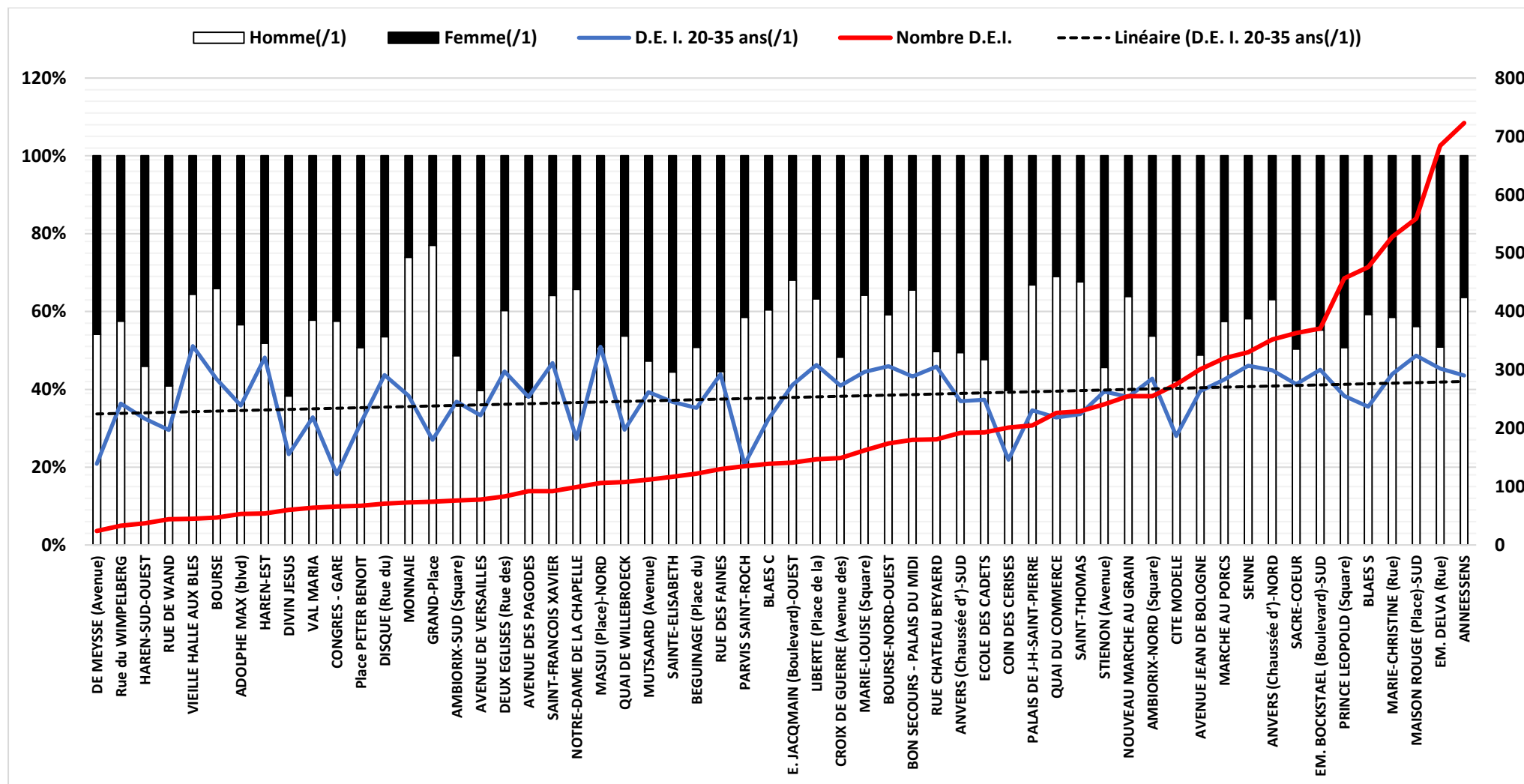
Globalement, trois constats ressortent de la lecture de ces données.

- Le quartier Nord, sa prolongation vers Laeken, Houba entassent les plus gros effectifs de chômeurs (Emile Bockstael : 371 unités, Prince Léopold : 457 unités, Blaes Sud : 476 unités, Marie-Christine : 528 unités, Maison rouge : 559 unités, Émile Delva : 684 unités et Anneessens : 723 unités).

- Le pourcentage des inactifs augmente corrélativement avec le volume absolu de chômeurs par secteur statistique : plus de 60% d'inactifs dans les secteurs statistiques abritant plus de 300 chômeurs.

- Le centre-ville et les périmètres du Pentagone Ouest concentrent davantage de population active : (Vieille Halle aux blés : 47, 07% de personnes pourvues d'un emploi ; Bourse : 42,92%, Adolphe Max : 42,13%, Place de la liberté : 41,52%, Grand-Place : 41,30 ; Bourse Nord-Ouest : 41,26%) . À l'opposé, moins de 20% des habitants résidant dans les secteurs statistiques abritant des logements sociaux sont actifs sur le marché de l'emploi : (Anvers : 5,24%, Coin des cerises : 13,25%, Parvis Saint-Roch : 13,58%, Saint-Thomas : 17,58%, Val Maria : 19,06%)

3-3-4 Figure 17 : Demandeurs d'emploi inoccupés selon le sexe et le groupe d'âge (20-35 ans) - Population totale - Secteurs statistiques (2011)²⁰



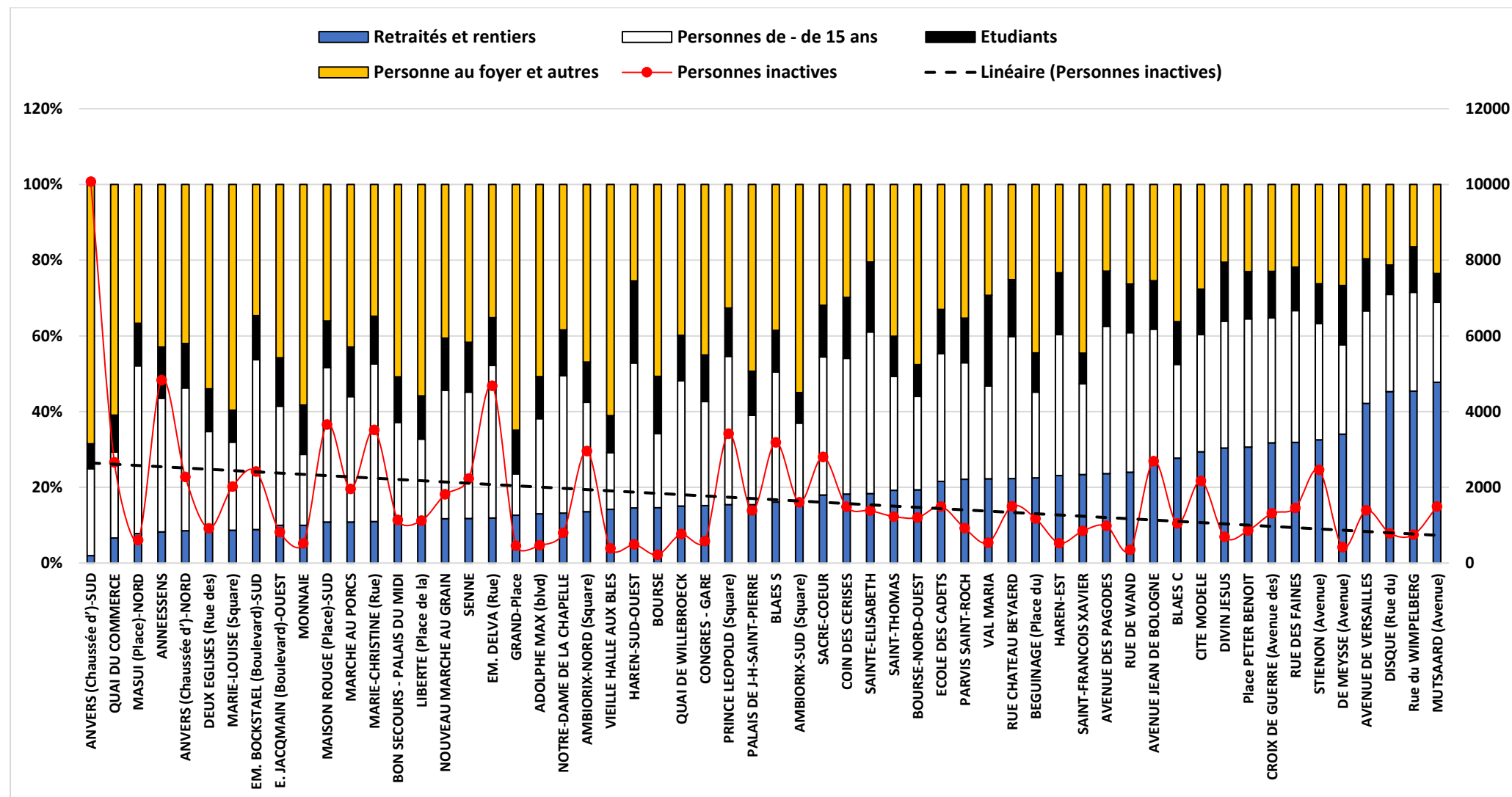
²⁰ Source : Statbel (Census 2011) : https://census2011.fgov.be/download/downloads_fr.html

La figure 17 restitue les demandeurs d'emploi inoccupés selon le genre et la classe d'âge. Nous avons retenu plus spécifiquement la classe des 20-35 ans représentative du dynamisme professionnel des jeunes adultes. La courbe linéaire rouge classe les secteurs statistiques selon le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés.

Globalement, trois constats ressortent de ces données

- La distribution des demandeurs d'emploi inoccupés selon le genre varie modérément. Globalement, la part des D.E.I. hommes est plus importante - exception faite des secteurs statistiques affichant une tendance inverse dans les périmètres nord de la commune : Jean de Bologne (51,16% de DEI femmes), Cité Modèle (57,82%), Stienon (54,36%), Coin des cerises (60,20%), École des cadets (52,33%), Chaussée d'Anvers sud (50,52%), Croix de guerre (51,68%), Rue des Faines (55,38%), Sainte-Elisabeth (55,56%), Mutsaard (52,68%), Pagodes (61,96%), Versailles (60,26%), Ambiorix (51,32%), Divin Jésus (61,67%), De Wand (59,09%), Haren S.O. (54,05%)
- Les plus gros effectifs de demandeurs d'emploi inoccupés résident dans les secteurs statistiques les plus précaires de la commune : Anneessens, Émile Delva, Maison Rouge, Marie-Christine, Blaes Sud, Square Leopold, Bockstael, Sacré cœur, Anvers, Senne, Marché aux porcs, Jean de Bologne (plus de 300 D.E.I.).
- Les effectifs de DEI de 20-35 ans sont tendanciellement plus nombreux dans les secteurs statistiques actuellement repris en zone prioritaire (30 à 50% de l'effectif global des D.E.I.). Certains secteurs affichent des taux exceptionnellement bas (20% en moyenne) : Coin des cerises (21,89%), Parvis Saint-Roch (20,74), Congrès (18,18%) et De Meysse (20,83%).

3-3-6 Figure 18 : Typologie des inactifs par rapport au % de retraités et rentiers - Secteurs statistiques (2011)²¹



²¹ Source : Statbel (Census 2011) : https://census2011.fgov.be/download/downloads_fr.html

La figure 18 restitue le nombre de personnes inactives par secteur statistique. Ici, l'analyse nuance fortement les données attenantes aux demandeurs d'emploi inoccupés : un secteur statistique peut parfois afficher un pourcentage de DEI assez faible tandis que la part des inactifs est importante. À titre d'exemple, le secteur Anvers Sud compte jusqu'à 10.073 personnes inactives (dont 6.898 personnes au foyer) pour seulement 192 demandeurs d'emploi inoccupés. Contrairement à ce que laisse penser le nombre de D.E.I., une telle concentration d'inactifs atteste de la grande précarité des habitants de ce secteur. Globalement, la catégorie des inactifs (repris en nombre absolus) regroupe en son sein les retraités, les étudiants, les moins de 15 ans et les personnes au foyer (restitués ici en % de l'effectif global d'inactifs par secteur statistique).

On peut tirer plusieurs constats de ces données

- Tendanciellement (voir courbe linéaire en pointillés), le pourcentage de retraités par secteur statistique diminue au regard de l'accroissement du nombre total d'inactifs. Autrement dit, plus un secteur concentre des inactifs, moins il abrite de retraités. À titre d'exemple, Quai du commerce (2.659 inactifs, 6,62% de retraités) contraste diamétralement avec De Wand (350 inactifs, 24% de retraités).
- Plus de 50% de l'effectif global des inactifs des secteurs statistiques Grand-Place, Bourse, Vieille Halle aux herbes, Monnaie, Liberté, Deux Églises, Marie-Louise sont des personnes au foyer. Cette concentration des ménages au foyer dans les quartiers du centre-ville eut été déconcertante si elle n'était pas nuancée par la concentration moins forte des ménages dans ces quartiers. À titre d'exemple, les 10.073 inactifs résidant à Chaussée d'Anvers Sud contraste diamétralement avec les 219 inactifs habitant dans le secteur Bourse.
- Les moins de 15 ans sont fortement concentrés dans les secteurs statistiques situés dans le quartier Nord et Laeken (+ de 40% de l'effectif global des inactifs à Bockstael, Masui, Sainte-Elisabeth, Marie-Christine, Maison Rouge, Delva).

3-4 Logement

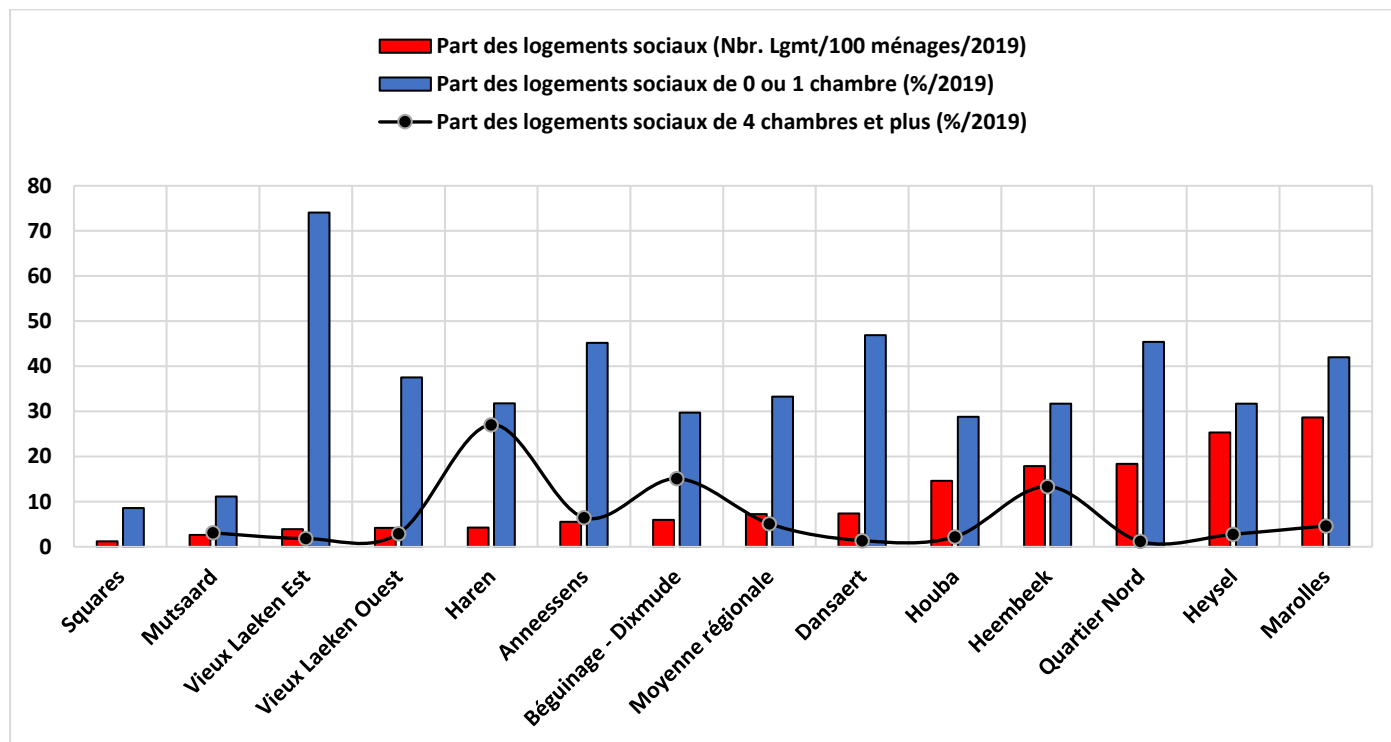
3-4-1 Tableau 6 : typologie du logement social par quartier (2019)²²

	Part des logements sociaux (Nbr. Lgmt/100 ménages)	Part des logements sociaux de 0 ou 1 chambre (%)	Part des logements sociaux de 4 chambres et plus (%)
Anneessens	5,52	45,16	6,45
Béguinage - Dixmude	5,99	29,72	15,09
Dansaert	7,39	46,87	1,36
Grand Place	0	-	-
Haren	4,28	31,76	27,06
Heembeek	17,84	31,74	13,35
Heyssel	25,29	31,72	2,76
Houba	14,65	28,81	2,20
Marolles	28,68	41,99	4,64
Mutsaard	2,61	11,11	3,09
Notre-Dame-aux-Neiges	0	-	-
Quartier Nord	18,35	45,39	1,17
Quartier Royal	0	-	-
Squares	1,21	8,60	0,00
Stalingrad	0		

²² Source : Monitoring des quartiers

Vieux Laeken Est	3,88	74,09	1,82
Vieux Laeken Ouest	4,16	37,50	2,94
Moyenne régionale	7,22	33,25	5,10

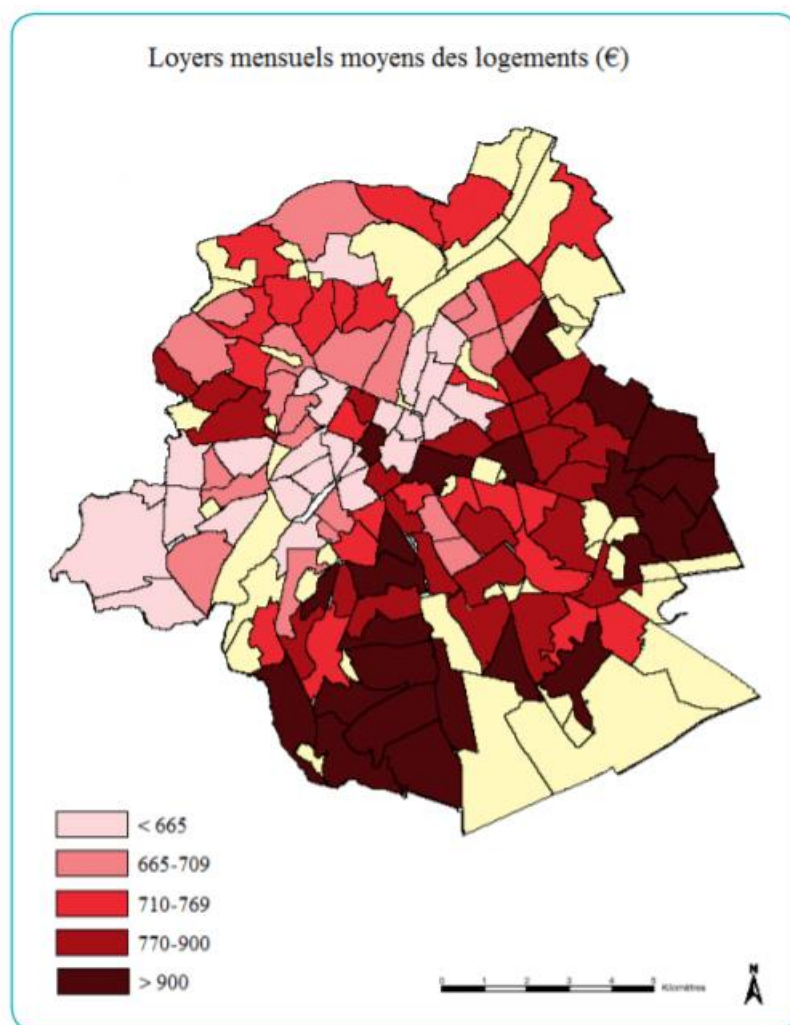
3-4-2 Figure 19 : Part de logements sociaux par quartier (nombre de logements pour 100 ménages-2019)



La figure 19 présente la distribution des logements sociaux, la part des logements sociaux d'une chambre et de 4 chambres au regard des 14 quartiers retenus. L'analyse permet d'identifier les zones de fortes concentrations de logements sociaux, celle des familles nombreuses (4 chambres et plus) et celle des ménages isolés (0 à 1 chambre).

L'offre de logements sociaux à Houba (14,64 pour 100 habitants), Heembeek (17,84), Nord (18,35), Heysel (25,29) et Marolles (28,68) est plus importante que sur le reste du territoire communal : jusqu'au triple de la moyenne régionale (7,22 pour 100 habitants). La part des logements sociaux de 4 chambres et plus (familles nombreuses) est plus forte à Haren (27,06% de l'effectif global), Béguinage-Dixmude (15,09%) et Heembeek (13,35%). Ces chiffres doivent néanmoins être nuancés au regard de la taille de la population dans ces quartiers. Enfin, la part des logements sociaux de 0 à 1 chambre est plus importante à Vieux Laeken Est et Ouest, Dansaert, Anneessens, Quartier Nord et Marolles. Elle s'élève jusqu'à 74% de l'offre globale des logements sociaux à Laeken Est, ce qui présage d'une forte présence des ménages isolés et seniors dans ces quartiers

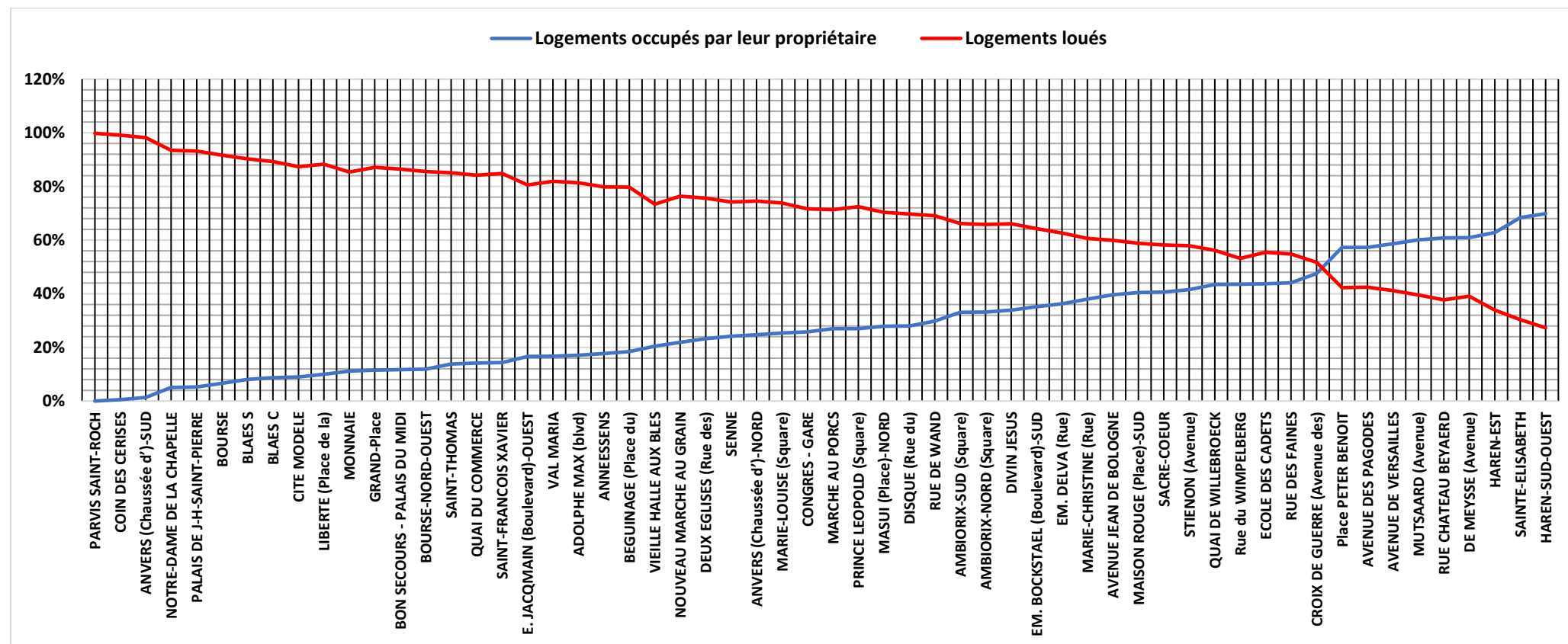
3-4-3 Figure 20 : Variation des loyers mensuels moyens des logements par quartier (2018)²³



Le loyer mensuel moyen varie fortement sur le territoire communal selon le lieu de résidence. Les loyers mensuels moyens des quartiers Grand-Place, Petit Sablon et Béguinage sont les plus dispendieux de la commune. Ces périmètres abritent plutôt des ménages actifs et instruits. L'Ouest du Pentagone, sa prolongation vers le quartier Nord, Laeken sont beaucoup plus accessibles.

²³ Source : Observatoire des loyers. Enquête 2018. SLRB-BGHM.BRUSSELS

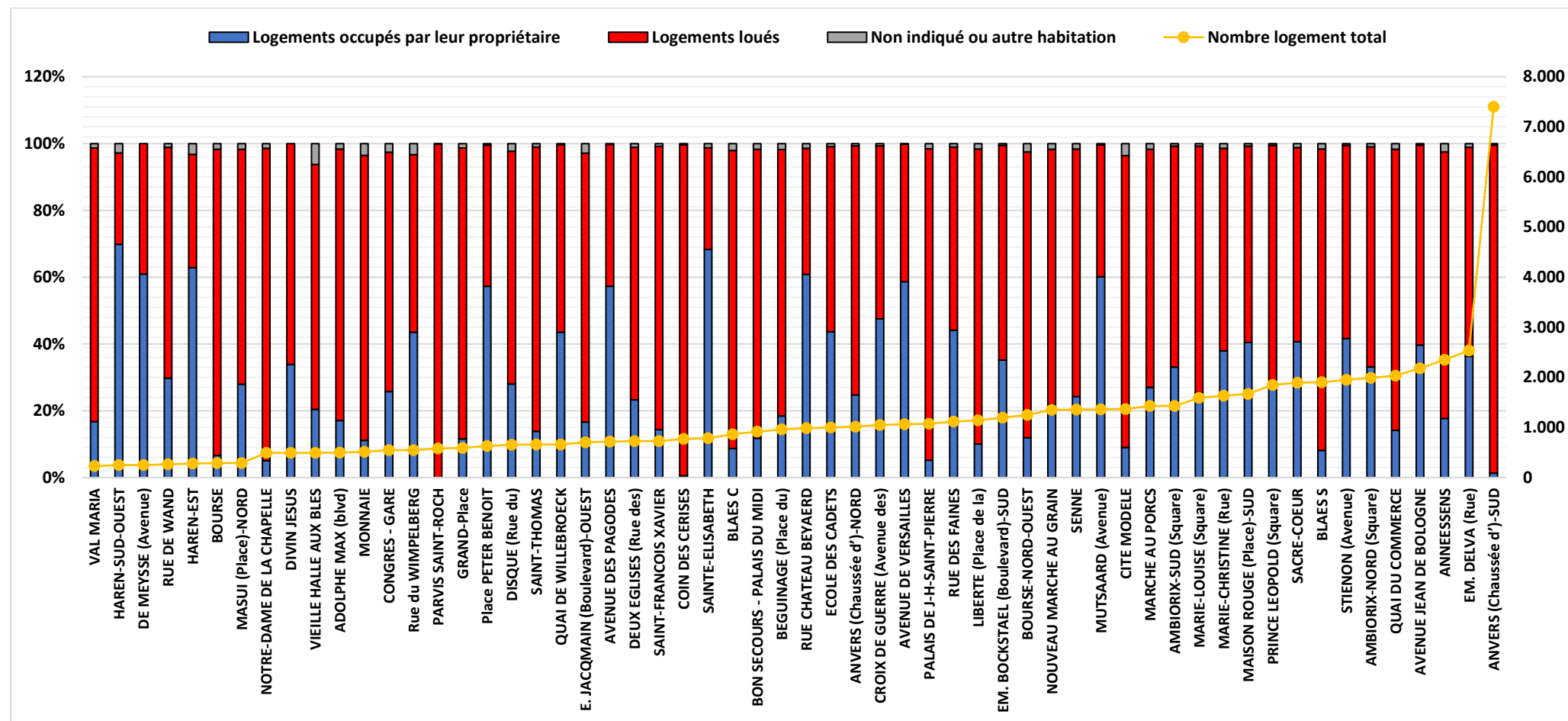
3-4-4 Figure 21 : Logement occupé selon le régime de propriété (2011) – Secteurs statistiques²⁴



La figure 21 restitue la structure de la propriété par secteur statistique. La distribution spatiale des logements loués et occupés par le propriétaire adopte une structure en chiasme. Les ménages locataires s'entassent dans les secteurs concentrant les logements sociaux : Saint-Roch, Coin des cerises, Anvers, Notre-Dame de la Chapelle, Saint-pierre (plus de 90% de l'effectif global). Les propriétaires se concentrent dans les lotissements pavillonnaires du nord de la commune (Haren S.O., Sainte-Elisabeth, Haren E., De Meysse, Château Beyard, Mutsaard), jusqu'à 60% de l'effectif global. Attendu la charge du loyer sur les ménages, la surreprésentation des propriétaires dans certains quartiers laisse supposer un rapport différentiel au vivre ensemble.

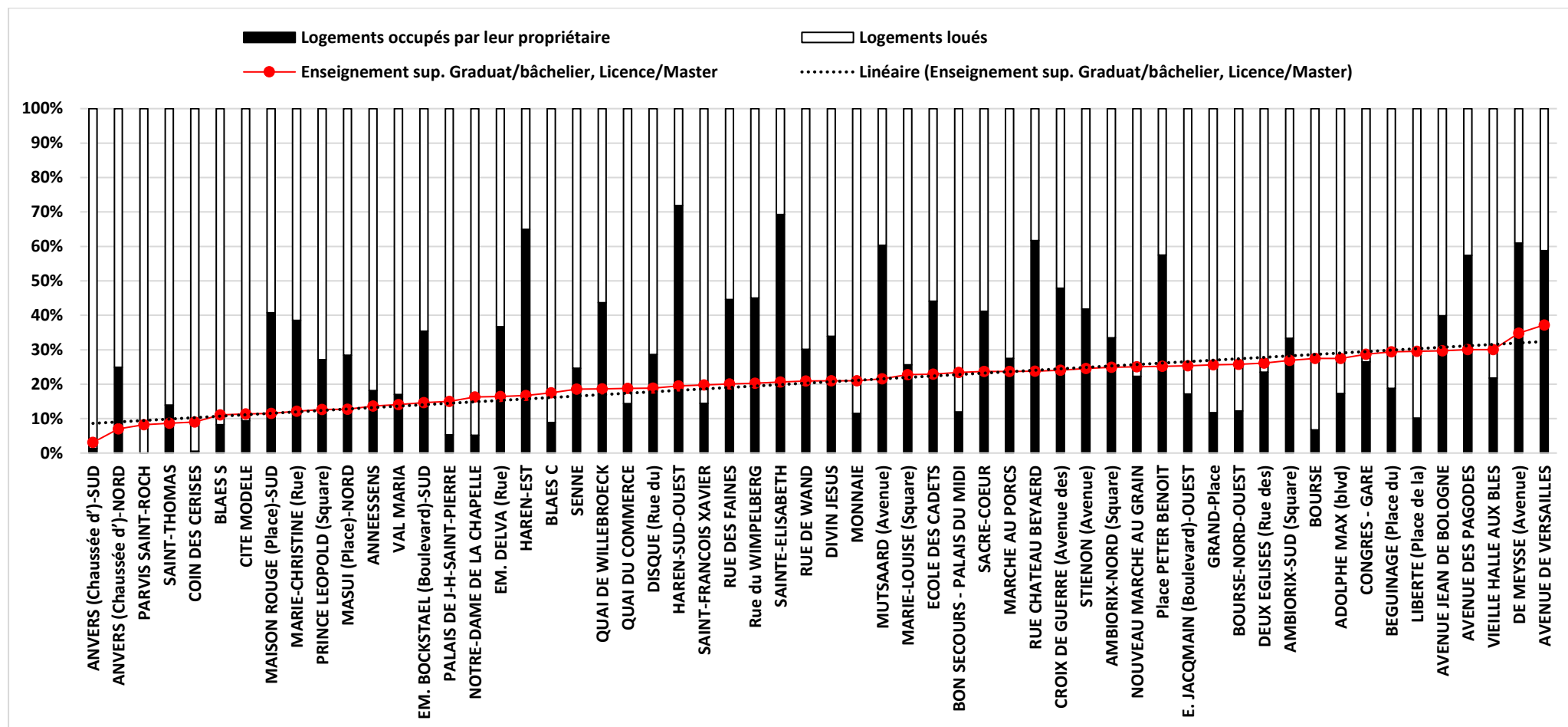
²⁴ Source : Stabel (Census 2011). https://census2011.fgov.be/download/downloads_fr.html

3-4-5 Figure 22 : Logement occupé selon le régime de propriété et le nombre total de logements (%/2011)- Secteurs statistiques



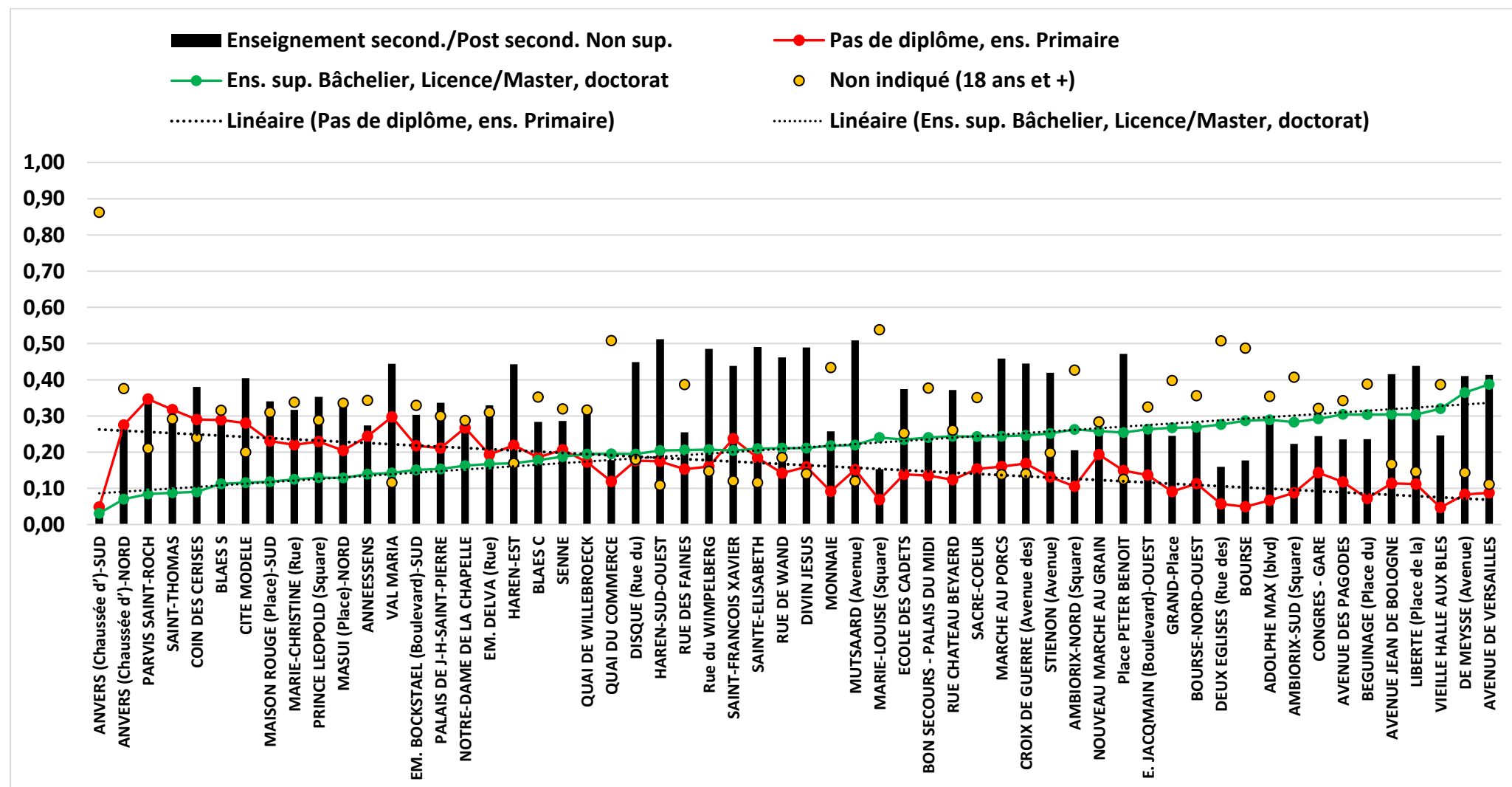
La figure 22 ajuste davantage l'analyse, la structure de la propriété est rapportée ici au nombre de logements par secteur statistique. La courbe linéaire jaune ordonne la distribution allant du secteur concentrant le moins de logements (Val Maria : 227 logements) à celui qui en abrite le plus (Anvers Sud : 7.399 logements). On constate également que les secteurs entassant plus de 1.500 logements concentrent plus de locataires (en rouge). On peut enfin remarquer que les lotissements pavillonnaires du nord de la commune abritent moins de logements mais des plus gros effectifs de propriétaires (- de 300 logements à Val Maria, Haren S.O. et Est, De Meysse, De Wand, Haren E., Bourse...)

3-4-6 Figure 23 : Logement occupé selon les niveaux supérieurs d’instruction (2011)-Secteurs statistiques



La figure 23 rapporte le régime de propriété aux niveaux supérieurs d’instruction, ce qui révèle la distribution spatiale des ménages instruits sur le territoire communal. Globalement, la corrélation diplômés de l’enseignement supérieur et régime de propriété est peu significative même si tendentiellement les secteurs statistiques abritant les sites de logements sociaux, généralement des locataires, sont aussi ceux où les niveaux supérieurs d’instruction sont les plus bas : Anvers Sud (3,07%), Anvers Nord (6,98%), Saint-Roch(8,21%), Saint-Thomas (8,67%), Coin des cerises (9,04%), Blaes (11,09%), Cité Modèle (11,35%). Ces périmètres contrastent diamétralement avec les secteurs concentrant des ménages instruits au centre-Ville ou dans le nord de la commune : Versailles (37,18%), De Meysse (34,78%), Vieille Hall aux blés (30,06%)...

3-4-7 Figure 24 : Population de 18 ans et plus, ne suivant plus d'enseignement selon le lieu d'habitation et le niveau d'instruction - Secteurs statistiques²⁵



²⁵ Source : Statbel (Census 2011). https://census2011.fgov.be/download/downloads_fr.html

La figure 24 restitue la distribution des niveaux d’instruction selon le lieu d’habitation. Cette analyse est pertinente à l’endroit **d’une politique de Cohésion sociale adaptée à la distribution spatiale du capital scolaire**. Trois constats majeurs ressortent de ces données.

- La corrélation entre la distribution des niveaux supérieurs d’instruction (courbe linéaire verte) et celle des bas niveaux d’instruction (courbe linéaire rouge) est significative. Globalement, les quartiers concentrant les ménages les plus instruits abritent moins de ménages sans diplôme : (Versailles : 39% de ménages diplômés de l’enseignement supérieur, 9% de ménages sans diplôme ; De Meysse : 36%, 8% ; Vieille Halle-aux-blés : 32%, 5% ; Liberté : 30%,11% ; Jean de Bologne : 30,11% ...)

- Les sites de logements sociaux concentrent les populations les moins diplômées (plus de 30% de l’effectif global à Anvers, Parvis Saint-Roch, Cité Modèle, Saint-Thomas, Coin des Cerises, Val Maria, Notre-Dame de la Chapelle)

- Les ménages les plus instruits s’installent dans le Pentagone Est ou dans les lotissements pavillonnaires du Nord de la capitale : plus de 30% de l’effectif global des ménages à Versailles, De Meysse, Vieille Halle aux blés, Jean de Bologne, Béguinage, Pagodes, Congrès, Ambiorix-Sud...

3-5 Revenus

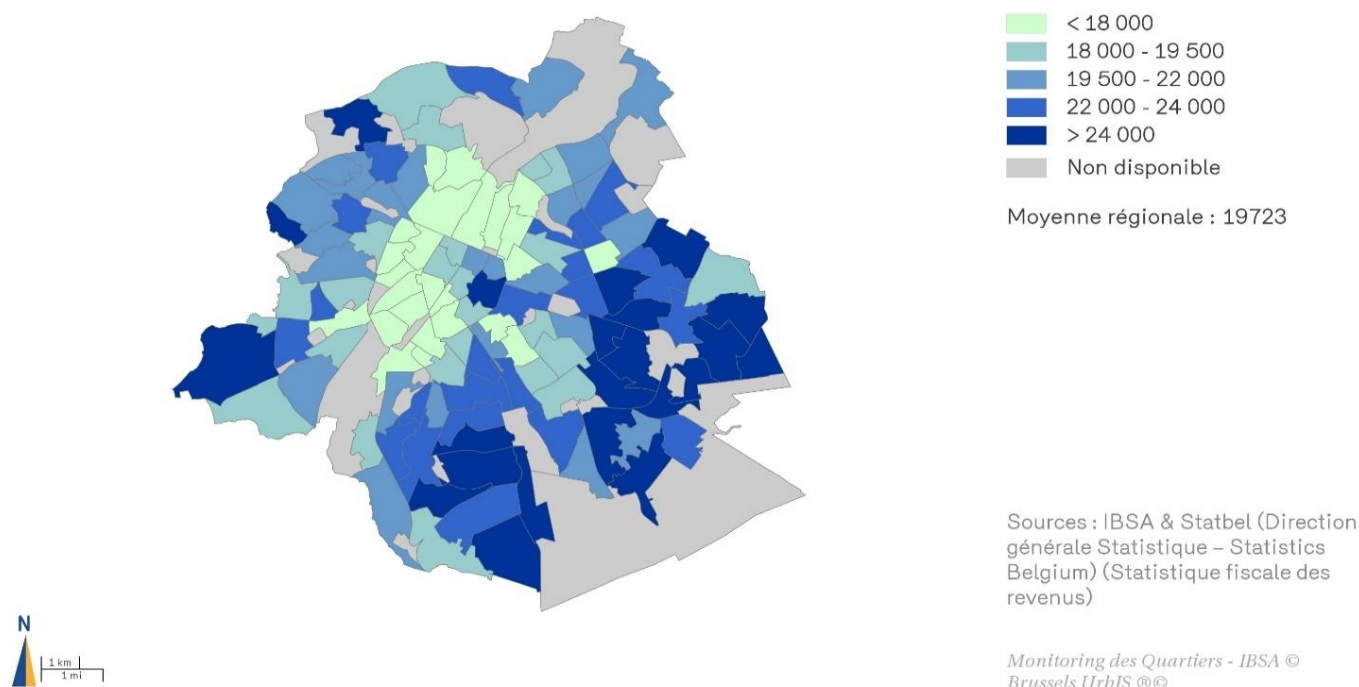
3-5-1 Tableau 6 : Revenu médian des déclarations par quartier (2005-2018)²⁶

QUARTIER	Revenu médian (€)/2005	Revenu médian (€)/2018	Évolution revenu médian (2005-2018)
Haren	19322	21833	2511
Notre-Dame-aux-Neiges	17939	20667	2728
Heysel	16246	19208	2962
Grand Place	15169	18275	3106
Houba	15444	18627	3183
Squares	16389	19590	3201
Heembeek	17310	20840	3530
Marolles	11414	15104	3690
Vieux Laeken Est	12862	16608	3746
Vieux Laeken Ouest	13708	17492	3784
Mutsaard	19631	23436	3805
Quartier Nord	12271	16257	3986
Stalingrad	12003	16038	4035
Anneessens	11821	16038	4217
Dansaert	13444	18277	4833
Béguinage - Dixmude	13983	18856	4873
Quartier Royal	21686	28195	7009
Moyenne régionale	16035	19723	3688

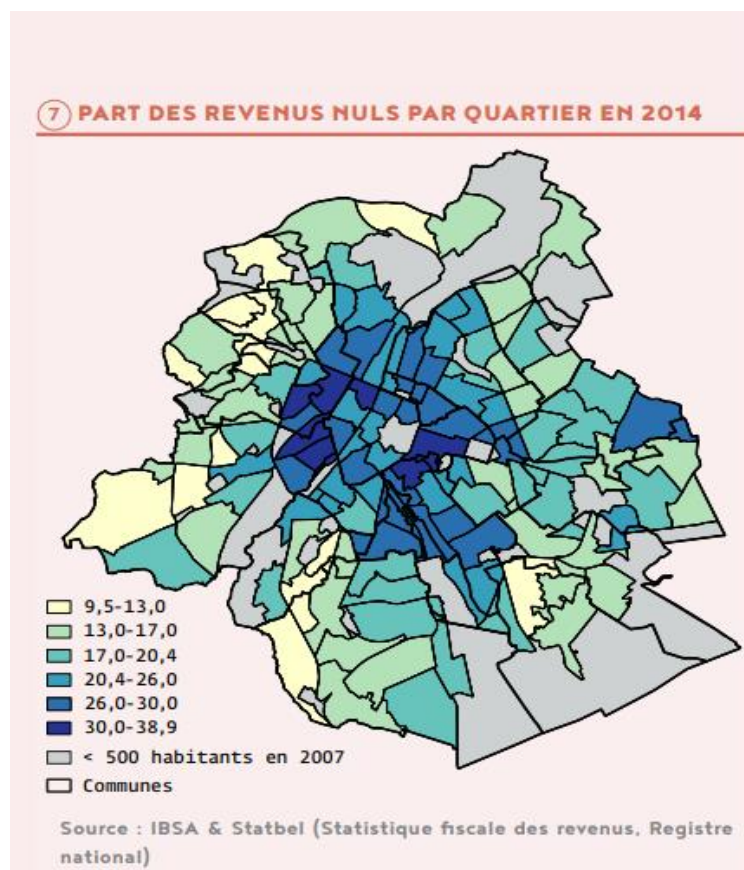
Le tableau 6 restitue l'évolution du revenu médian de 2005 à 2018 par quartier. Sont repris en gras les valeurs en-dessous de la moyenne régionale. Globalement, exception faite de Heembeek, les zones ciblées prioritairement par la politique communale de Cohésion sociale sont dotées de revenus médians inférieurs à la moyenne régionale (Marolles, Vieux Laeken Est et Ouest, quartier Nord, Anneessens, Dixmude-Béguinage). Entre 2005 et 2018, la paupérisation des quartiers communaux s'est accentuée puisque Heysel, Squares participent désormais des revenus médians inférieurs à la moyenne régionale. Quant à l'évolution des revenus, le fossé grandit entre les quartiers où le revenu médian a évolué de moins de 3.000 euros (Haren, Notre-Dame-aux-Neiges et Heysel) et ceux où le revenu médian a augmenté jusqu'à dépasser 7.000 euros (Dansaert, Béguinage-Dixmude, quartier Royal). En guise de conclusion : les lotissements pavillonnaires du nord de la commune sont dotés de revenus stables, les quartiers gentrifiés voient le revenu médian augmenté considérablement, les zones prioritaires sont situées à l'intermédiaire : le revenu médian augmente dans ces quartiers mais il reste en deçà de la moyenne régionale.

²⁶ Sources : Monitoring des quartiers (2021)

Revenu imposable médian des déclarations 2018 (€)



3-5-2 Figure 25 : revenus nuls par quartier (2014)

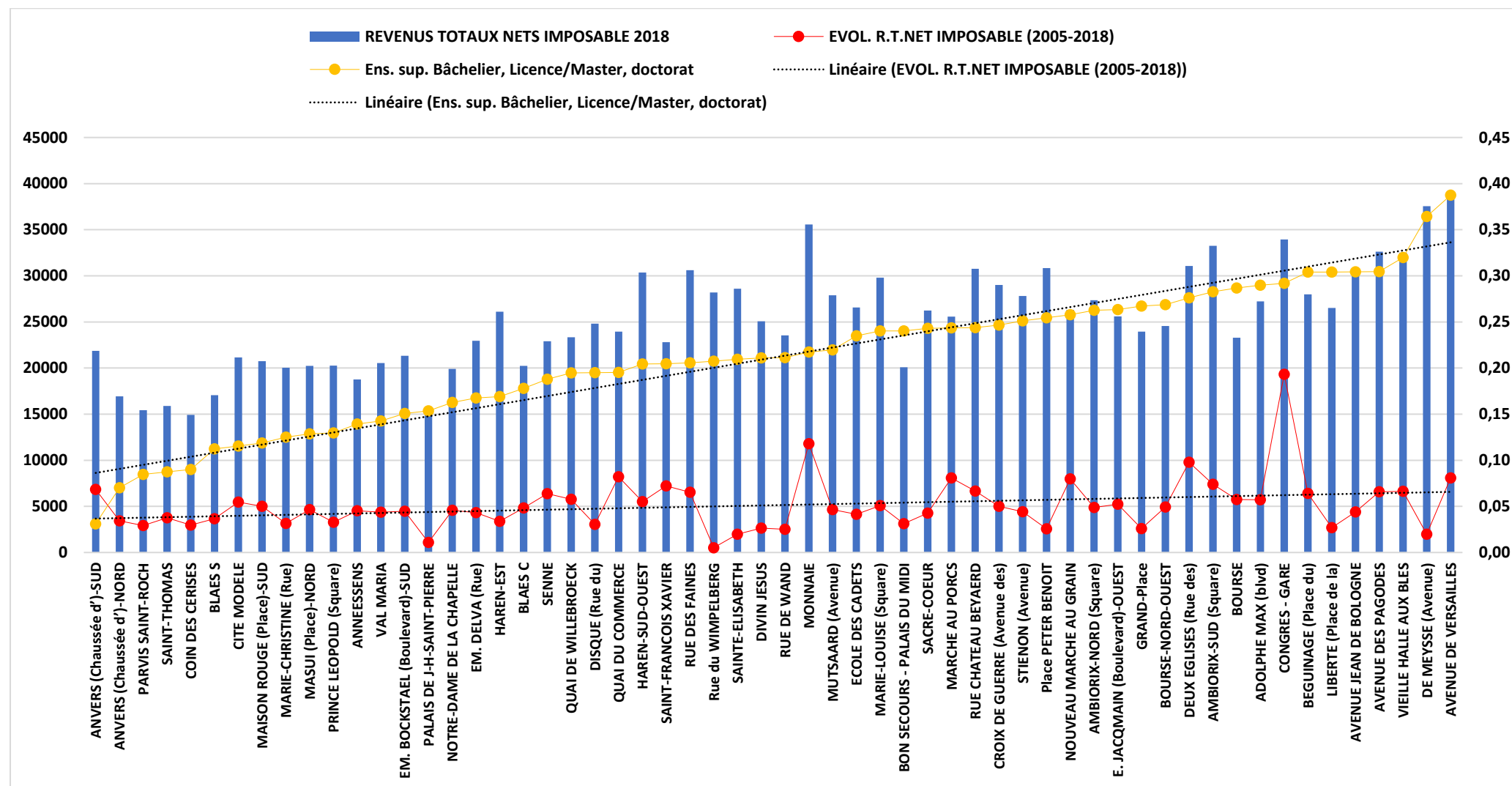


La figure 25 restitue la distribution des revenus nuls par quartier. Généralement, ces revenus non déclarés ressortent de trois catégories de contribuables reconfigurant la morphologie des revenus par quartier.

- Les femmes mariées de 25 à 65 ans résidant dans les quartiers précaires bruxellois (Ouest de la première couronne)
- Les ressortissants européens de 25-65 ans travaillant pour la plupart dans les institutions européennes et installés à l'Est de la première couronne bruxelloise
- Les jeunes de 18-25 ans encore domiciliés à la maison

La forte concentration des revenus nuls à Béguinage-Dixmude, Anneessens, Marolles, quartier Nord, Laeken Est et Ouest (de 20 à 39% de l'effectif global) induit une forte présence de ménages disposant d'un seul revenu dans ces quartiers (celui du conjoint(e)).

3-5-3 Figure 26 : Evolution du revenu net imposable (2005-2018) selon les niveaux supérieurs d'instruction- Secteurs statistiques²⁷



²⁷ Données exploitées : Statistique fiscale des revenus par secteur statistique (2005-2018) : [Statistique fiscale des revenus par secteur statistique | Statbel \(fgov.be\)](https://statbel.fgov.be/fr/statistiques/1181111)

La figure 26 restitue la distribution des revenus nets imposables par secteur statistique, selon les niveaux supérieurs d'instruction (courbe linéaire jaune) et l'évolution du revenu net imposable (2005-2018 : courbe linéaire rouge). On peut tirer trois constats de ces données.

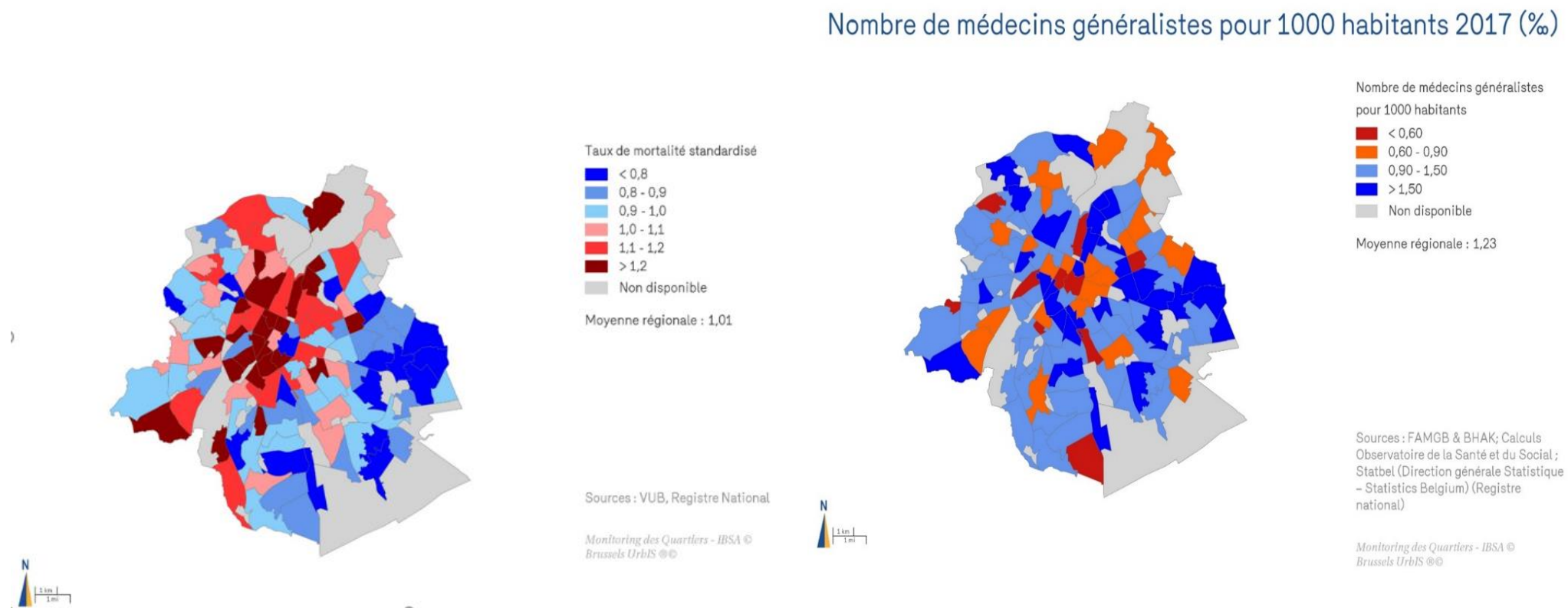
La corrélation entre le revenu net imposable (2018) et les niveaux supérieurs d'instruction est significative. Comme signifié précédemment, les secteurs statistiques abritant des ménages instruits sont dotés de revenus plus élevés (5 à 15.000 euros de différence moyenne selon le lieu de résidence).

La corrélation entre l'évolution du revenu imposable (2005-2018) et les niveaux d'instruction est effective mais reste cependant peu significative (courbe linéaire en pointillé noir). Si tendanciellement l'évolution du revenu par secteur statistique croît avec le niveau d'instruction, certains périmètres vont dans le sens inverse (ex : Anvers sud : 3% de diplômés du supérieur pour une évolution du revenu net imposable de 6.835 euros, Cité Modèle : 12%-5.465 euros). Soulignons que l'effectif des « non indiqué » dans le secteur Anvers-Sud approche les 90%, ce qui biaise quelque peu les données récoltées pour ce secteur.

Certains secteurs statistiques se démarquent nettement au regard de l'évolution du revenu entre 2005 et 2018 : Congrès (+ 19.325 euros), Monnaie (+ 11.785 euros), Quai du commerce (+8.200 euros), Dansaert (+7.980 euros). Concentrant plus de 20% de ménages fortement instruits, la forte évolution du revenu net imposable dans ces secteurs est signe de gentrification.

3-6 Santé

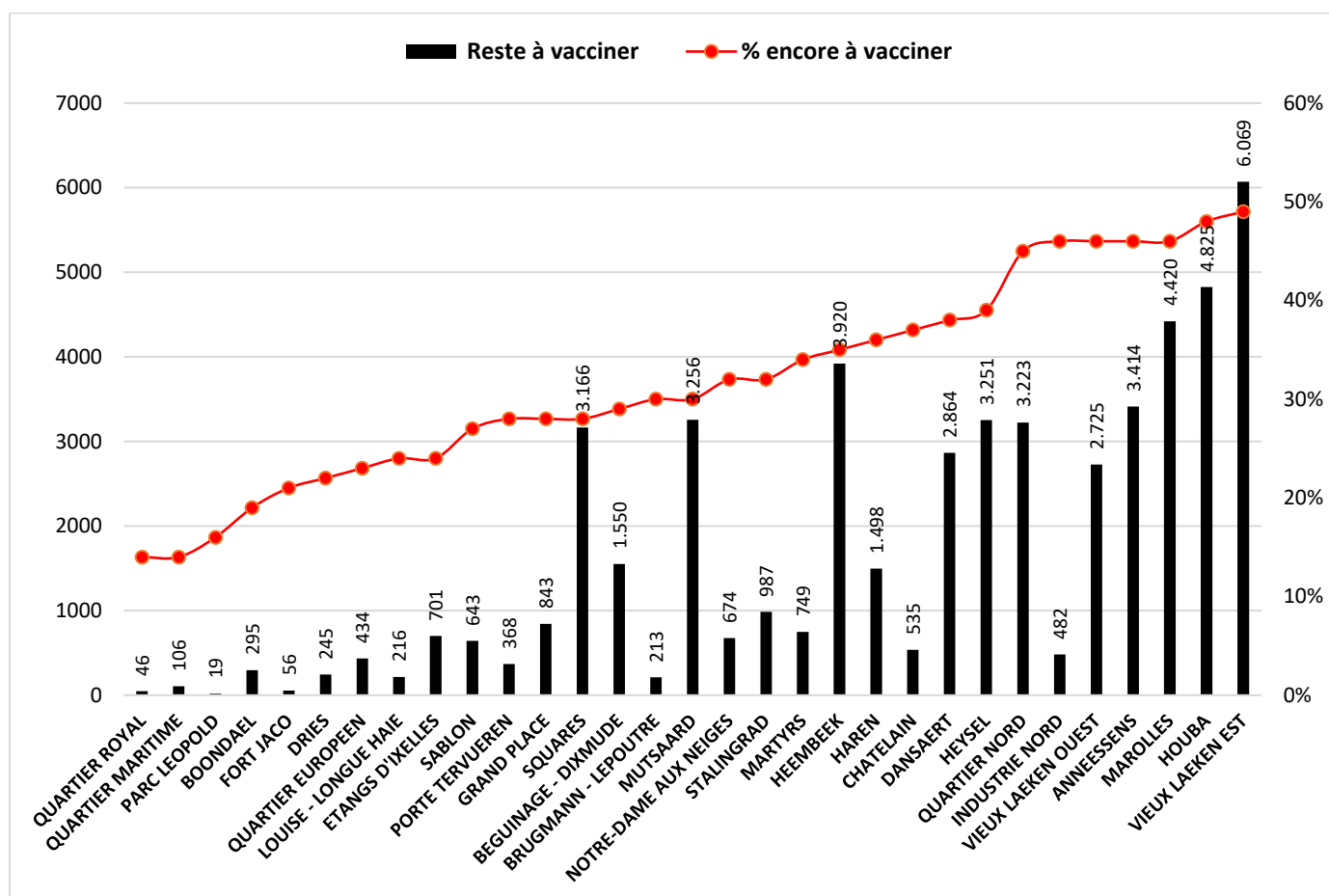
3-6-1 Figure 27 : Taux de mortalité standardisé (2004) et nombre de médecins généralistes pour 1.000 habitants (2017)



D'après l'IBSA, l'espérance de vie s'élève à 79,59 ans en RBC en 2020. La figure 24, un peu datée aujourd'hui (15 ans) restitue les taux de mortalité par quartier. Pour ce qui est du territoire communal, le Pentagone Ouest, sa prolongation vers le quartier Nord et Heembeek affichent des taux de mortalité supérieurs à la moyenne régionale ($\geq 1,01$). À l'opposé, Notre-Dame-aux-Neiges, Quartier Royal se démarquent compte tenu des taux de mortalité inférieurs à la moyenne régionale ($\leq 1,01$).

Le nombre de médecins généralistes par quartier (1 médecin/1.000 habitants) varie fortement selon le quartier résidentiel bien que globalement, la couverture en médecine générale recoupe tendanciellement la variation des taux de mortalité par quartier. Par exemple, avec plus d'un médecin et demi pour 1.000 habitants, les Marolles, Stalingrad et Anneessens sont mieux couverts que les quartiers de l'Est du Pentagone où les taux de mortalité sont plus bas.

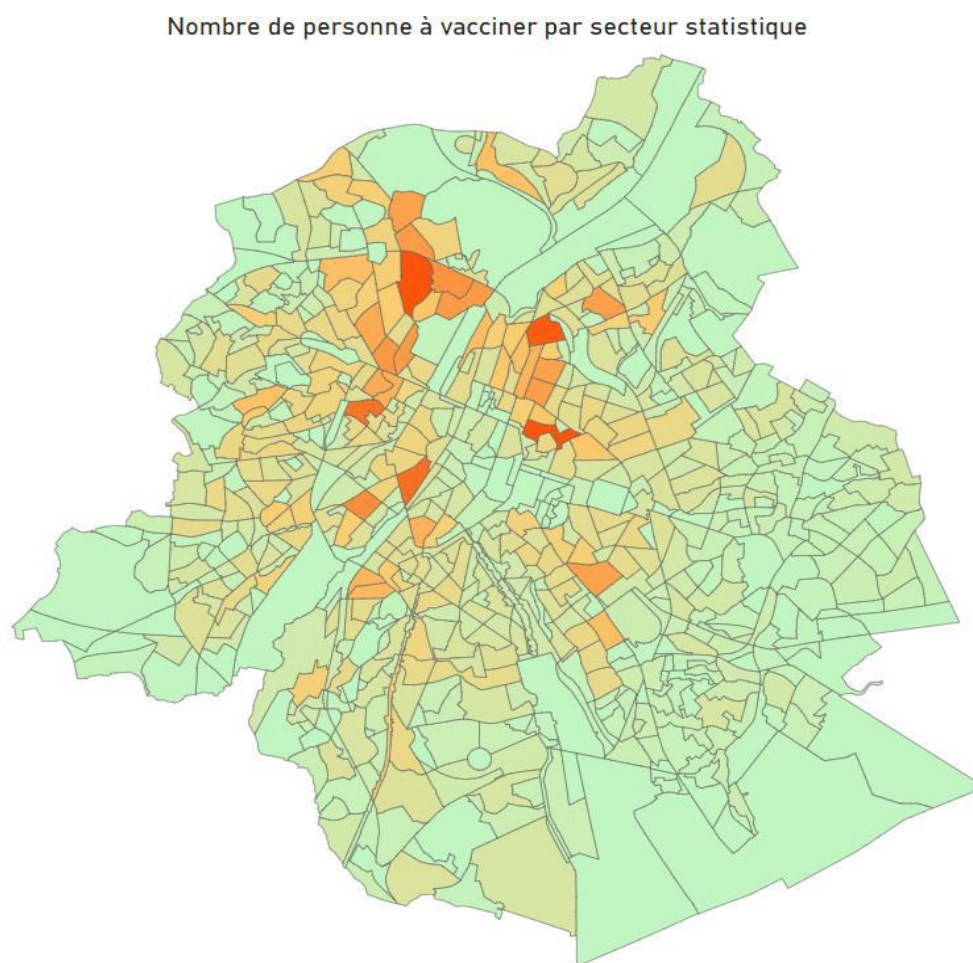
3-6-2 Figure 28 : Covid 19 : Nombre de personnes non vaccinées par quartier (15/09/2021)²⁸



La figure 28 restitue le nombre de personnes non vaccinées (en noir) et le pourcentage des personnes encore à vacciner par quartier (courbe linéaire rouge). Dans le sens des analyses précédentes, les quartiers les plus densément peuplés, abritant les sites de logements sociaux, concentrent les populations non vaccinées, jusqu'à 50% de l'effectif global du quartier : (Vieux Laeken Est : 6.069 personnes à encore vacciner, Houba : 4.825, Marolles : 4.420, Anneessens : 3.414, quartier Nord : 3.223, Heembeek : 3.920, Mutsaerd : 3.256, Squares : 3.166). Ces quartiers se démarquent des lotissements pavillonnaires, les quartiers du Pentagone Est où les populations moins nombreuses sont plus vaccinées.

²⁸ Données exploitées : Vaccin Bruxelles, Webinaire : logements sociaux, Commission Communautaire Commune, 15-09-2021

3-6-3 Figure 29 : Covid 19 : 100 secteurs statistiques où plus de 1000 personnes sont non vaccinées (2021)²⁹



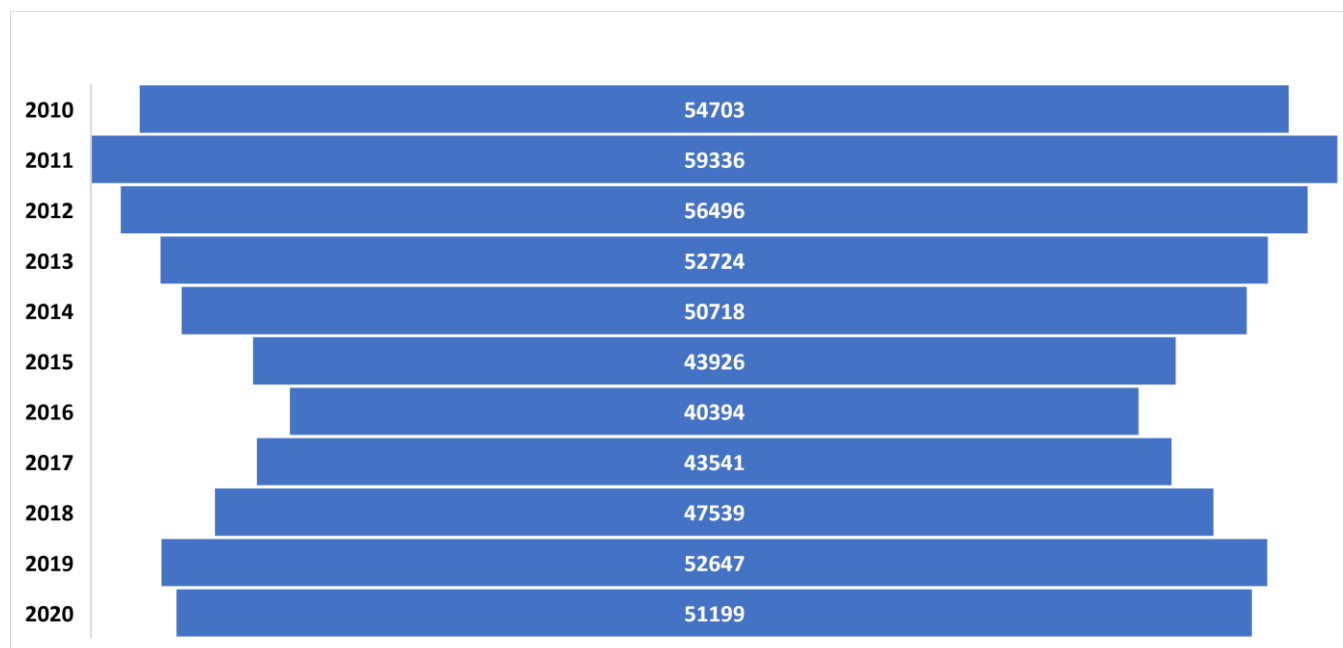
La figure 29 restitue les 100 secteurs statistiques où plus de 1.000 personnes sont non vaccinés en RBC.

Les secteurs Émile Delva (2.718 individus) et Anneessens (2.405 individus) abritent les populations les moins vaccinées de la commune résidant en grande partie dans les sites de logements sociaux. Suivent Marie-Christine (1.980 individus), Prince Leopold (1.900), Maison Rouge (1.896), Blaes Sud (1.652), Anvers Nord (1.510). À l'exception de Prince Léopold situé dans le quartier des Squares, les concentrations de populations moins vaccinées se situent majoritairement à l'Ouest du Pentagone, quartier Nord, Laeken et la zone fort habitée du nord de la commune : Mutsaard, Noh, le secteur Jean de Bologne plus spécifiquement.

²⁹ Vacci Bruxelles, Webinaire : logements sociaux, Commission Communautaire Commune, 15-09-2021

3-7 Sécurité

3-7-1 Figure 30 : Criminalité enregistrée commise au niveau de la commune (2010-2020)³⁰



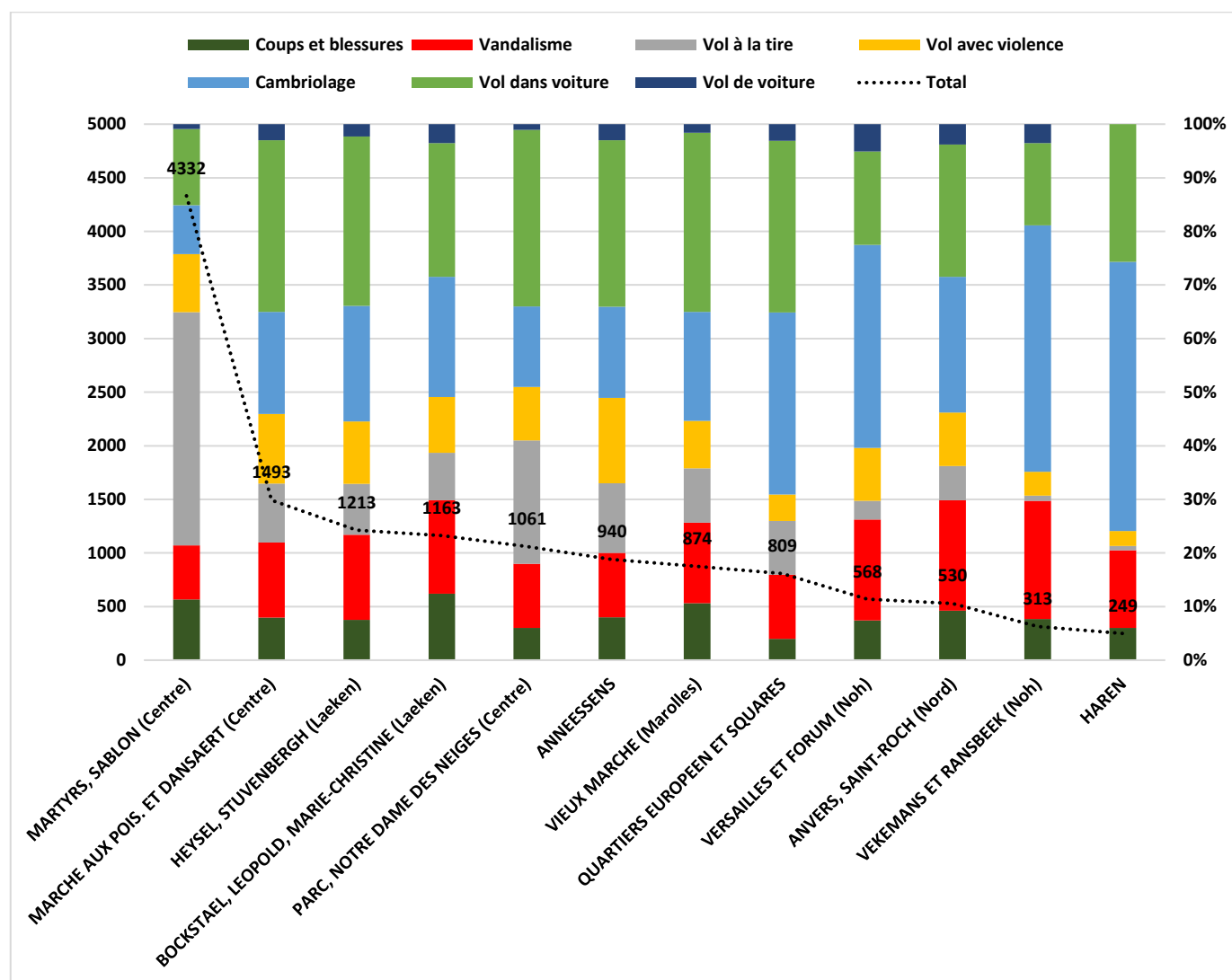
3-7-2 Tableau 7 : Criminalité communale par division policière (2014)³¹

Quartier	Coups et blessures	Vandalisme	Vol à la tire	Vol avec violence	Cambriolage	Vol dans voiture	Vol de voiture	Total
MARTYRS, SABLON (Centre)	491	436	1886	468	395	618	38	4332
MARCHE AUX POISSONS ET DANSAERT	119	209	164	194	284	478	45	1493
HEYSEL, STUVENBERGH (Laeken)	91	193	115	141	262	383	28	1213
BOCKSTAEL, LEOPOLD, MARIE-CHRISTINE (Laeken)	144	203	103	121	261	290	41	1163
PARC, NOTRE DAME DES NEIGES (Centre)	64	127	244	106	159	350	11	1061
ANNEESSENS	75	113	122	150	160	292	28	940
VIEUX MARCHE (Marolles)	93	131	89	77	178	292	14	874
QUARTIERS EUROPEEN ET SQUARES	32	97	81	40	275	259	25	809
VERSAILLES ET FORUM (Noh)	42	107	20	56	215	99	29	568
ANVERS, SAINT-ROCH (Nord)	49	109	34	53	134	131	20	530
VEKEMANS ET RANSBEEK (Noh)	24	69	3	14	144	48	11	313
HAREN	15	36	2	7	125	64		249

³⁰ Source : Police Fédérale, Rapport statistiques de criminalité : rapport 2020 (4^{ème} trimestre).

³¹ Source : Diagnostic de sécurité 2015 (Bravvo asbl). Données limitées aux sept catégories principales de délinquance

3-7-3 Figure 31 : Criminalité communale par division policière (2014)³²



La division *Martyrs-Sablon* concentre les pourcentages les plus élevés de faits de criminalités enregistrées (4.332 délits : 31,98% de l'effectif global). 65,87% des vols à la tire, 39,62% des coups et blessures, et 32,80% des vols avec violence ont été commis dans la deuxième division policière : Martyrs-Sablon). Concentrant les commerces, hébergeant les touristes, le centre-ville est la première cible des délinquants. Avec 1,84% de faits enregistrés, toutes catégories confondues (à l'exception des cambriolages), la division policière Haren semble la plus sécurisée de la commune. Soulignons toutefois que les cambriolages y sont largement plus répandus (125 faits).

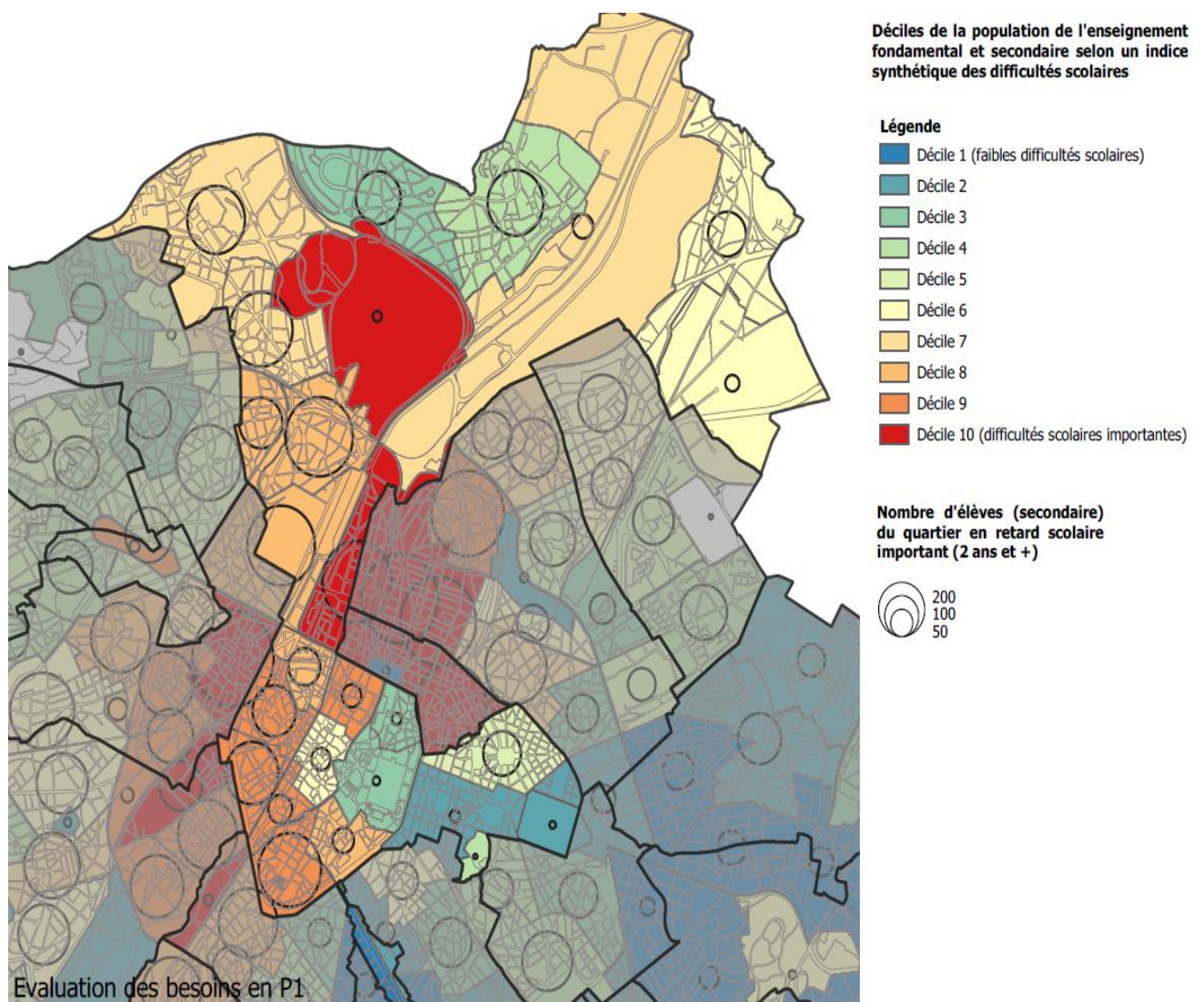
La division *Anneessens* qui concentre une forte densité de population désœuvrée abrite des niveaux de délinquance par catégorie situés entre 4 et 10%. Juste derrière la deuxième division (Martyrs-Sablon) c'est à Anneessens que sont commis largement les vols avec violence (141 faits).

Contrairement à une idée reçue, le fait de délinquance ne sévit pas systématiquement dans les périmètres relégués de la commune (moins de 7% des faits commis à *Saint-Roch*, toutes catégories confondues). Ainsi, le sentiment d'insécurité à l'endroit des quartiers populaires est parfois surdimensionné.

³² Source : Diagnostic de sécurité 2015 (Bravvo asbl)

3-8 Besoins P1 (Soutien scolaire)

3-8-1 Figure 32 : Indice synthétique des difficultés scolaires et nombre d'élèves en retard scolaire important (2 ans et plus)-(2021)³³

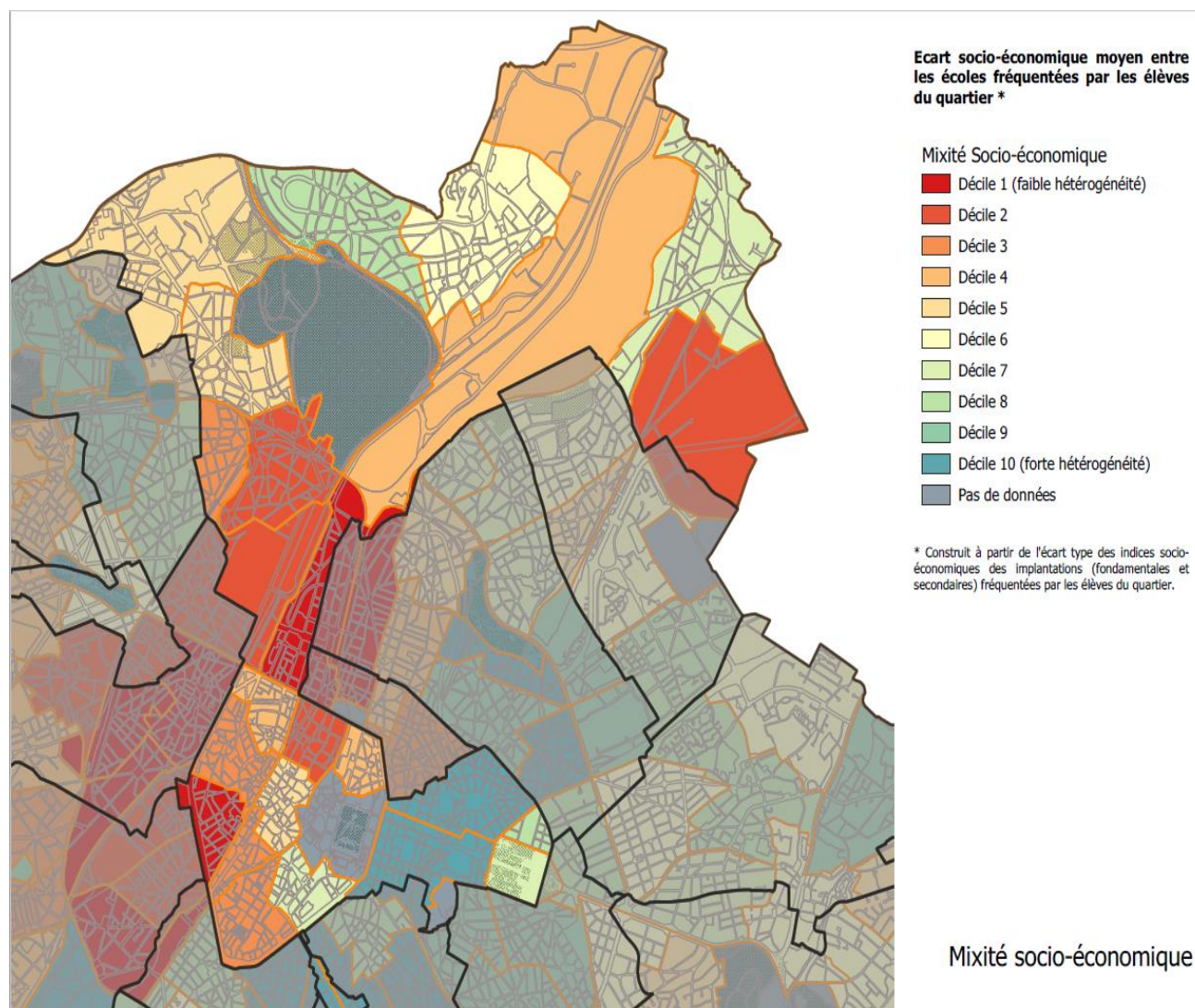


La figure 32 restitue le nombre d'élèves en retard scolaire important (de 2 ans et +) au regard d'un indice synthétique des difficultés scolaires par quartier.

Avec plus de 200 élèves en retard scolaire de 2 ans et plus, les quartiers Nord (décile 10 : difficultés scolaires), Marolles (décile 9), Anneessens (9), Laeken Est et Ouest (décile 8), Houba et Heysel (décile 7) concentrent les populations qui ont le plus de difficultés scolaires à l'échelle communale. Les quartiers Haren et Heembeek abritent jusqu'à 200 jeunes en retard scolaire de deux ans et plus cependant que l'indice de difficultés scolaires est moins important (décile 3 et 4). Enfin, la zone Est du Pentagone abrite moins d'élèves en retard scolaire de deux ans et plus (50 à 100 unités).

³³ Cracs, Étude de Programmation, 2021

3-8-2 Figure 33 : Écart socio-économique moyen entre les écoles fréquentées par les élèves du quartier (2021)³⁴



La figure 33 restitue l'écart socio-économique moyen entre les écoles fréquentées par les élèves du quartier. Cet indicateur renseigne le lecteur sur la mixité socio-économique au sein des établissements scolaires (décile 1 à 5 : faible hétérogénéité socio-économique, décile 6-10 : forte hétérogénéité socio-économique).

Dans la continuité des constats précédents, les quartiers situés à l'Ouest du Pentagone, sa prolongation vers les quartiers Nord et Laeken concentrent les écoles où l'hétérogénéité socio-économique au sein des écoles est la plus faible, ce qui revient à admettre que le niveau socio-économique des élèves dans ces écoles est relativement similaire (Anneessens et quartier Nord : décile 1, Laeken Est : décile 2, Marolles, Anneessens, Dansaert, Laeken Ouest : décile 3 et 4). À l'opposé les quartiers situés à l'Est du Pentagone et ceux situés dans les zones pavillonnaires du nord de la commune abritent des populations beaucoup plus mixtes socio-économiquement.

Le recoupement entre les enseignements des figures 32 et 33 tend à démontrer que l'Ouest du Pentagone et sa prolongation vers Laeken concentrent des « écoles ghettos » où la cohorte de retardataires scolaires combine avec des profils socio-économiques intra-établissement assez homogènes.

³⁴ Cracs, Étude de Programmation, 2021

Besoins P2

3-9 Besoin projet P2 (Alpha-Fle)

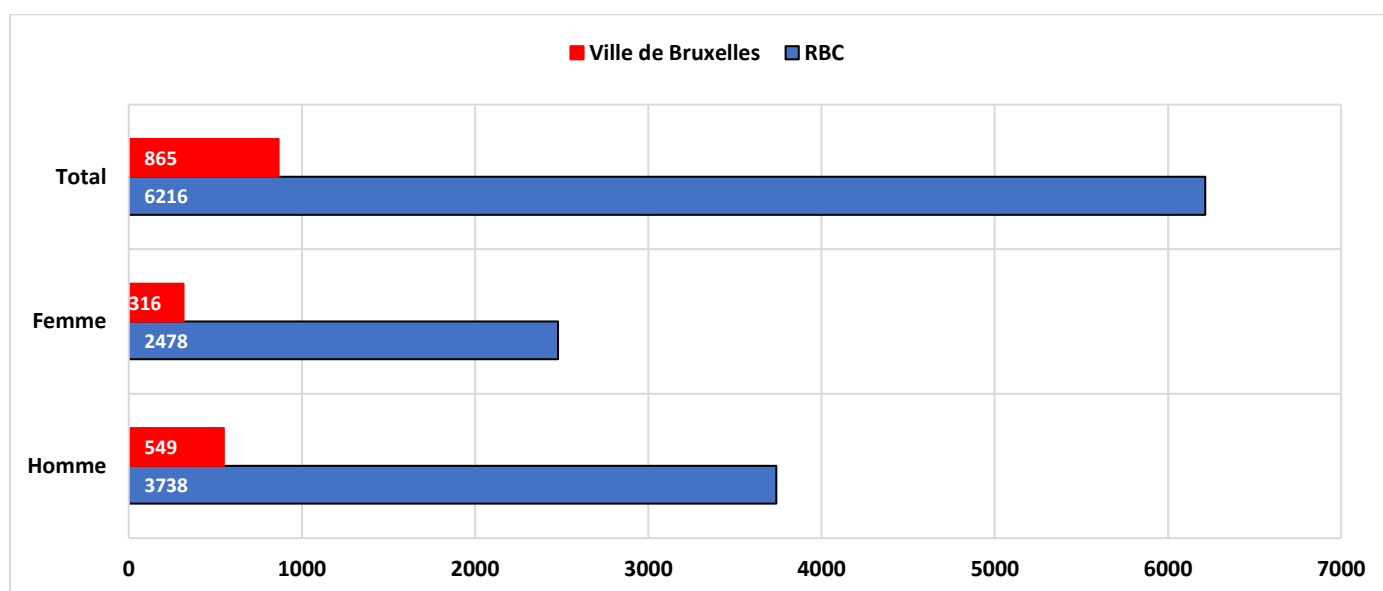
3-9-1 Tableau 8 : Étrangers ayant obtenu la nationalité belge en 2018 et 2019³⁵

Principales nationalités d'origine des personnes ayant obtenu la nationalité belge en 2018 et 2019

	2018	2019	Croissance entre 2018 et 2019	% sur le total 2019
Marocains	4.856	4.975	+2%	12%
Roumains	2.219	2.409	+9%	6%
Polonais	1.528	1.710	+12%	4%
Britanniques	1.045	1.630	+56%	4%
Italiens	1.352	1.589	+18%	4%
Afghans	1.067	1.418	+33%	3%
Congolais (RDC)	1.191	1.359	+14%	3%
Néerlandais	1.064	1.296	+22%	3%
Turcs	985	1.073	+9%	3%
Russes	896	1.059	+18%	3%
Camerounais	955	1.046	+10%	3%
Syriens	474	979	+107%	2%
Français	869	952	+10%	2%
Guinéens	855	832	-3%	2%
Bulgares	554	773	+40%	2%
Autres	16.219	17.488	+8%	43%
Total	36.129	40.588	+12%	100%

4.975 ressortissants d'origine marocaine ont obtenu la nationalité belge en 2019 (tête du classement). Si l'on appréhende ces chiffres à l'aune de l'évolution de ces données entre 2018 et 2019, les Syriens, Britanniques, Bulgares se démarquent assez nettement des autres origines nationales ayant obtenu la nationalité belge (+107% ; +56% ; +33%).

3-9-2 Figure 34 : Revenu d'Intégration sociale : Réfugiés reconnus (2020)



865 réfugiés reconnus bénéficiaient d'un revenu d'intégration sociale en 2020 (14% de l'effectif global de la RBC).

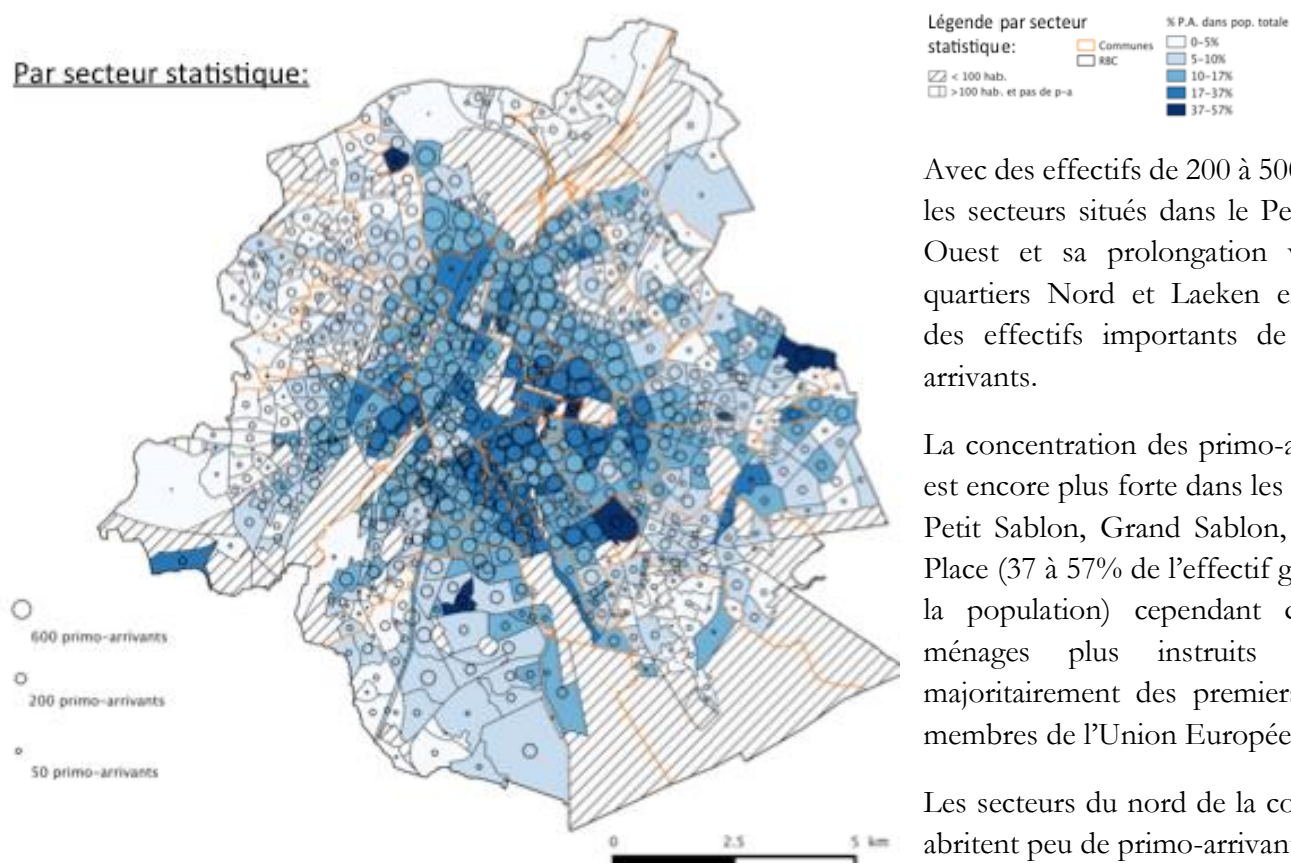
³⁵ Source : Myria, Les cahiers du rapport annuel, La migration en chiffres et en droit, 2020

3-9-3 Tableau 9 : Nombre et part de primo-arrivants dans les 19 communes de la RBC³⁶

2013	Nombre de primo-arrivants	Part du total des primo-arrivants	Part des primo-arrivants dans la population totale
ANDERLECHT	11.324	8,8%	10,0%
AUDERGHEM	2.956	2,3%	9,1%
BERCHEM	1.003	0,8%	4,3%
BRUXELLES	21.257	16,5%	12,6%
ETTERBEEK	7.439	5,8%	16,1%
EVERE	2.723	2,1%	7,3%
FOREST	5.241	4,1%	9,7%
GANSHOREN	1.268	1,0%	5,4%
IXELLES	14.935	11,6%	17,7%
JETTE	2.813	2,2%	5,7%
KOEKELBERG	1.649	1,3%	7,8%
MOLENBEEK-S	8.460	6,6%	8,9%
SAINT-GILLES	8.286	6,4%	16,4%
SAINT-JOSSE	4.669	3,6%	17,2%
SCHAERBEEK	15.578	12,1%	11,9%
UCCLE	7.550	5,9%	9,4%
WATERMAEL-B	1.245	1,0%	5,1%
WOLUWE-SAINT-L	5.863	4,6%	11,1%
WOLUWE-SAINT-P	4.303	3,3%	10,6%
Total	128.562	100,0%	11,1%

³⁶ Etat des lieux de la présence des primo-arrivants à Bruxelles et en Wallonie, Cracs, 2015

3-9-4 Figure 35 : Nombre et part de primo-arrivant par secteur statistique³⁷



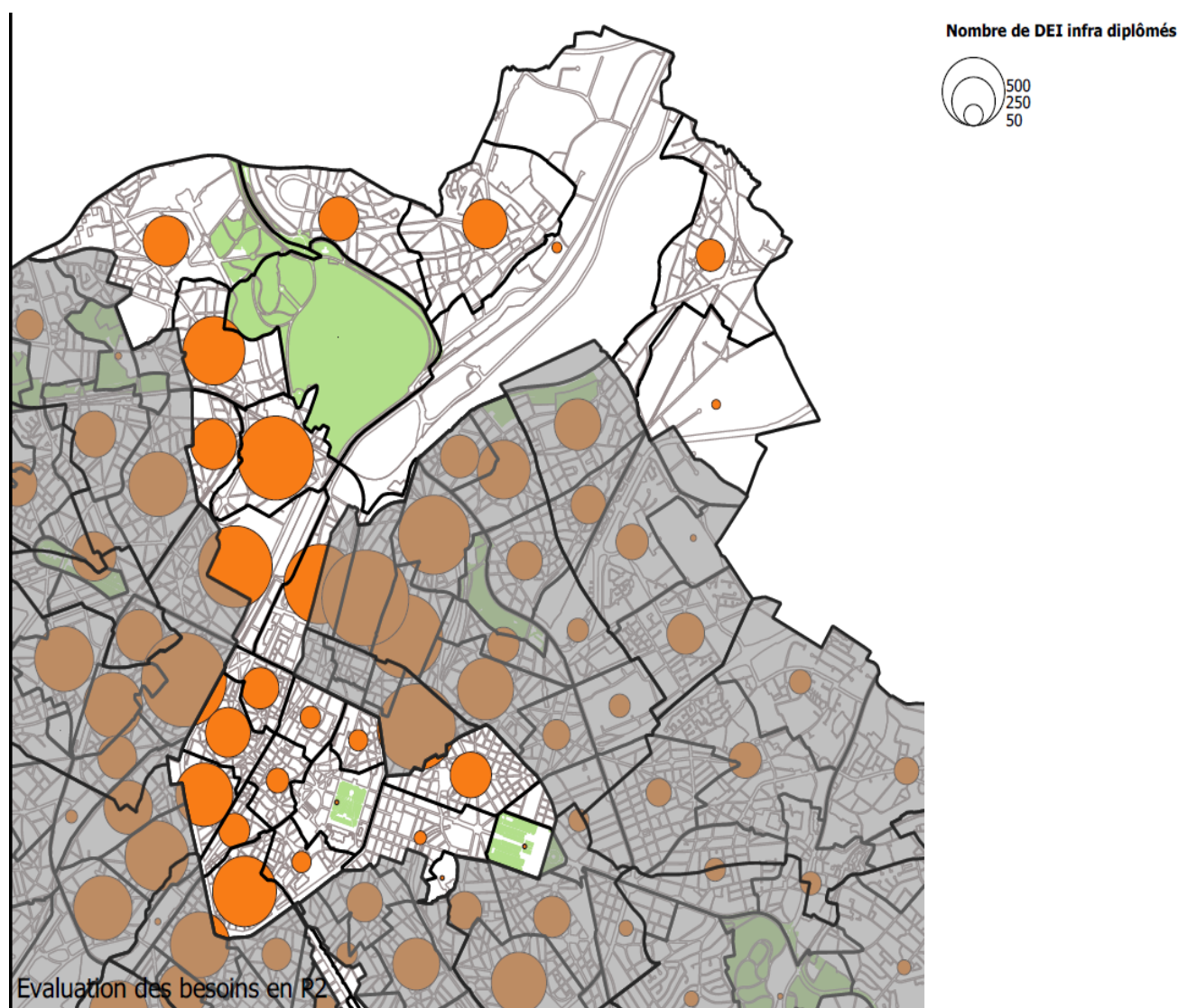
Avec des effectifs de 200 à 500 unités, les secteurs situés dans le Pentagone Ouest et sa prolongation vers les quartiers Nord et Laeken entassent des effectifs importants de primo-arrivants.

La concentration des primo-arrivants est encore plus forte dans les secteurs Petit Sablon, Grand Sablon, Grand-Place (37 à 57% de l'effectif global de la population) cependant que ces ménages plus instruits arrivent majoritairement des premiers États-membres de l'Union Européenne.

Les secteurs du nord de la commune abritent peu de primo-arrivants.

³⁷ Etat des lieux de la présence des primo-arrivants à Bruxelles et en Wallonie, Cracs, 2015

3-9-5 Figure 36 : Nombre de demandeurs d'emplois infra-diplômés par quartier (2021)³⁸



La figure 36 restitue le nombre de demandeurs d'emploi infra-diplômés par quartier. Cet indicateur cible spécifiquement les publics infra-qualifiés. On y retrouve d'importants effectifs de primo-arrivants arrivés sur le territoire communal sans instruction et/ou sans maîtrise de la langue française.

Dans la continuité des analyses précédentes, les quartiers situés dans la partie Ouest du Pentagone et sa prolongation vers le Nord Est (du quartier Nord en passant par Laeken, Houba, Hesyl, Mutsaard et Noh) concentrent les effectifs les plus importants de demandeurs d'emploi infra-diplômés (250 à 500 unités par quartier). Le Pentagone Est et sa prolongation vers le quartier Européen (exception faite du quartier des Squares) concentrent moins de demandeurs d'emplois infra-diplômés (1 à 50 unités).

³⁸ Cracs, Étude de programmation, 2021

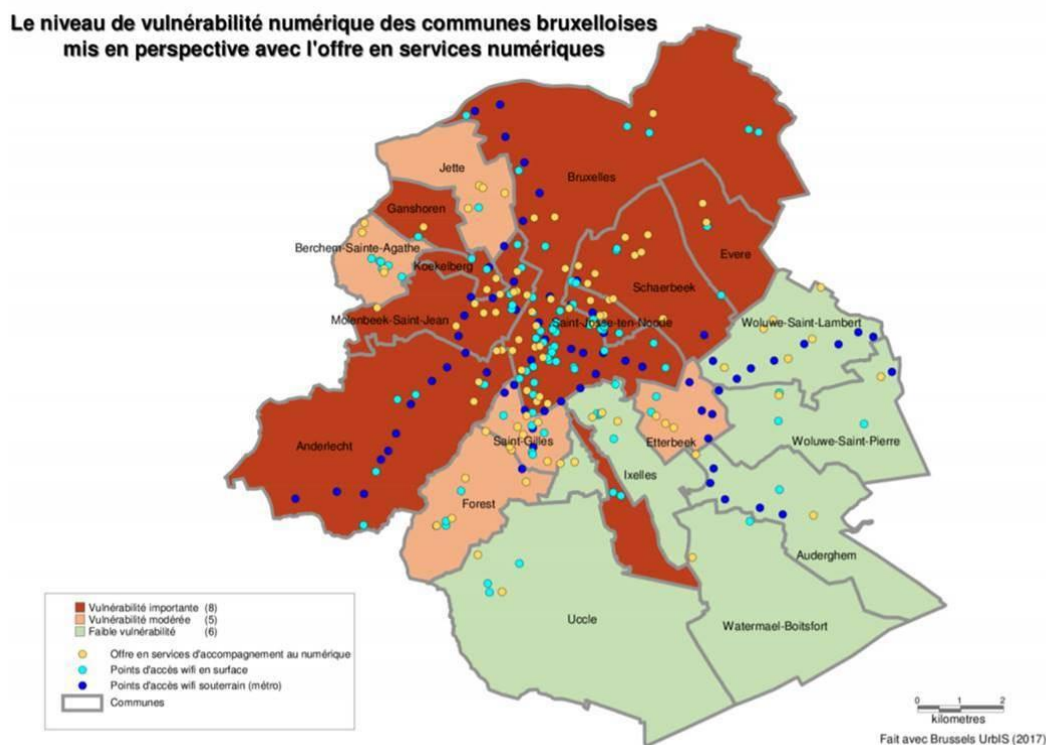
3-9-6 Tableau 9- Bureau d'accueil (BAPA) : typologie du public accueilli (2020)³⁹

Commune de résidence	Volume						
	Homme		Femme		Inconnu	Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	Effectif	%
Anderlecht	15	7	11	4%	0	26	5%
Auderghem	5	2%	4	2%	0	9	5%
Berchem-Saint-Agathe	1	0%	3	1%	0	4	1%
Bruxelles	70	31%	82	33%	0	152	32%
Etterbeek	21	9%	33	13%	2	56	12%
Evere	7	3%	11	4%	0	18	4%
Forest	9	4%	6	2%	0	15	3%
Ganshoren	1	0%	1	0	0	2	0%
Ixelles	19	9%	22	9%	0	41	9%
Jette	3	1%	6	2%	0	9	2%
Koekelberg	2	1%	2	1%	0	4	1%
Molenbeek-Saint-Jean	11	5%	5	2%	0	16	3%
Saint-Gilles	8	4%	5	2%	0	16	3%
Saint-Josse-Ten-Noode	16	7%	19	8%	0	35	7%
Schaerbeek	12	5%	11	4%	0	23	5%
Uccle	6	3%	8	3%	0	14	3%
Watermael-Boitsfort	3	1%	1	0%	0	4	1%
Woluwé -Saint-Lambert	11	5%	14	6%	0	25	5%
Woluwé-Saint-Pierre	3	1%	6	2%	0	9	2%
Total	223	100%	250	100%	2	475	100%

En 2020, 651 personnes se sont présentées à l'accueil Bapa Bxl dont 502 (475 selon le lieu de résidence) admissibles immédiatement à entamer le parcours d'accueil (77%). Cet effectif comporte 87 nationalités différentes, 52% de femmes, 48 % d'hommes. Du point de vue de l'origine nationale, 34% de l'effectif sont issus des pays de l'Asie du Sud-Est (Iran, Inde, Afghanistan), 14% de l'Afrique du Nord, 8% de l'Afrique de l'Ouest, 8% de l'Europe (UE), 6% Europe (Hors UE), 5% d'Amérique latine. Quant aux communes de résidence, 32% de l'effectif global résident dans la commune, 13% à Etterbeek, 9% à Ixelles, 8% à Saint-Josse, les autres répartis proportionnellement sur le reste du territoire communal.

³⁹ Données communiquées par Mme Sermon C., directrice Bapa BXL (2021)

3-9-7 Figure 37 : Vulnérabilité numérique : communes bruxelloises (2021)⁴⁰



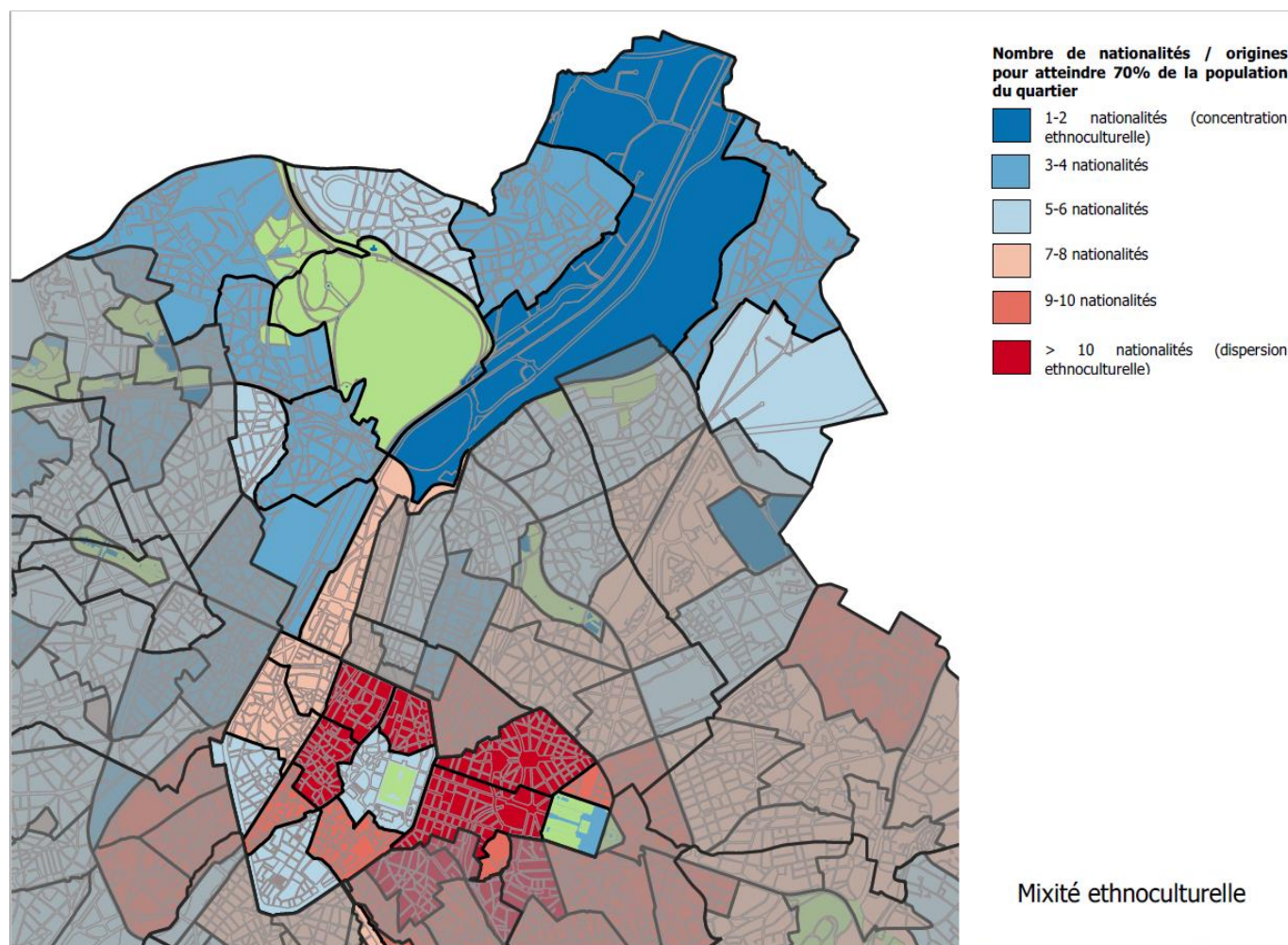
La figure 37 restitue le niveau de vulnérabilité numérique à l'échelle des communes. Cet indicateur en lien étroit avec la crise sanitaire revêt une importance particulière à l'endroit des publics Alpha-Fle, premières concernées par la fracture numérique, cumulant souvent fracture linguistique et manque de compétences technologiques.

La Ville de Bruxelles participe des communes recouvrant une vulnérabilité numérique importante (en rouge), ce qui recoupe les constats associatifs repris dans les états des lieux rédigés par la Coordination locale. Quant à l'offre en services d'accompagnement numérique (pastilles jaunes), les points d'accès wifi souterrains et en surface (pastilles bleues et mauves), ils se situent majoritairement dans la zone du Pentagone et sa prolongation vers le quartier Nord, Laeken, Heysel. Les quartiers résidentiels du nord de la commune sont moins desservis.

⁴⁰ Source : Vacci Bruxelles, Webinaire : logements sociaux, Commission Communautaire Commune, 15-09-2021

3-10 Besoins P4 (Vivre ensemble)

3-10-1 Figure 38 : nombre d'origines nationales pour atteindre 70% de la population du quartier (2021)⁴¹



La figure 38 restitue le nombre de nationalités, d'origines nationales pour atteindre 70% de la population globale du quartier. Cet indicateur renseigne le lecteur sur la mixité culturelle des quartiers attendu que moins il y a de nationalités pour englober 70% des habitants d'un quartier, plus l'homogénéité ethnique est forte dans ce dernier, ce qui est un marqueur de la concentration ethnoculturelle des quartiers.

Avec 1 à 4 nationalités pour atteindre 70% de la population globale, les quartiers Industrie Nord (peu habité), Noh, Heysel, Laeken Est se distinguent par une forte concentration ethnoculturelle. Le recoupement de ces données avec la figure 7, attestent d'une forte concentration de population autochtone au nord de la commune tandis que Laeken Est concentre majoritairement des populations d'origines turques et marocaines.

À l'opposé, avec plus de 10 nationalités pour atteindre 70% de la population globale, la dispersion ethnoculturelle est beaucoup plus forte à Martyrs, Grand-Place, Notre-Dame-aux-Neiges, Squares et quartier Européen. Ces espaces sont plus cosmopolites, les populations y sont relativement plus instruites.

Avec 5 à 6 nationalités pour atteindre 70% de la population, Anneessens et Marolles se situent à l'intermédiaire : concentration ethnoculturelle moyenne.

⁴¹ Cracs, Étude de programmation, 2021

4- ANALYSE QUALITATIVE : QUESTIONNAIRE ASSOCIATIF

4-1 Préambule : pour rappel, un volet qualitatif adressé aux membres-opérateurs et associés du contrat communal vient compléter l'état des lieux réalisé par le Cracs afin d'étayer davantage l'analyse des besoins communaux.

Pour ce faire, la Coordination locale a opté pour un questionnaire⁴² transmis directement aux membres-opérateurs et associés du Contrat communal (Cohésion sociale et Fipi communal). Ce questionnaire comporte trois parties

- Une échelle numérique reprenant 20 recommandations quant à une politique de Cohésion sociale effective.
- Des questions ouvertes par axe prioritaire (P1-P2-P4 et Fipi communal). Ces dernières ont été reprises dans les fiches récapitulatives par quartier réalisées par l'Administration de la Cocof à partir des résultats de l'étude de programmation réalisée par le Cracs.
- Des questions ouvertes collectives.

L'échelle numérique et les questions ouvertes ont été complétées par l'ensemble des opérateurs sollicités, les questions ouvertes par axe prioritaire devaient être complétées par chaque porteur de projet eu égard à l'axe ou les axes prioritaires reconnus et financés. Par suite, la première et troisième partie du questionnaire (échelle numérique et questions ouvertes collectives) font l'objet d'une analyse globale, la deuxième partie du questionnaire (questions ouvertes par axe prioritaire) fait l'objet d'une analyse des résultats par axe prioritaire et par quartier.

La Coordination locale a réceptionné 34 questionnaires (29 opérateurs de Cohésion sociale, 4 opérateurs de projets Fipi (exclusivement⁴³) et un projet développé par une antenne de CPAS active dans le quartier Dixmude-Béguinage). 32 questionnaires ont été retenus pour l'analyse.

Les limites de ce questionnaire sont les suivantes.

- Les recommandations reprises dans l'échelle numérique ont été définies exclusivement par la Coordination locale à partir des constats repris dans le Diagnostic local de sécurité de la Ville de Bruxelles et les visites de terrain. Dans une logique compensatoire, une question ouverte (troisième partie) visait à récolter les recommandations émises directement par les opérateurs de terrain.
- Les questions ouvertes par « axe prioritaire » n'offrent malheureusement pas un panorama complet de l'analyse des besoins, elles focalisent essentiellement la description des publics et les « problématiques saillantes » dans les quartiers.
- Il eut été avisé de compléter cette analyse par des interviews semi-directives permettant de recueillir des données plus subjectives. Cette perspective pourrait être prise en charge par un organisme institué pour l'évaluation des politiques publiques ou du moins, habilité à coordonner les diagnostics locaux et/ou régionaux.
- Ces questionnaires sont adressés aux membres-opérateurs et associés du contrat communal et non aux habitants. Il s'agit d'une lecture partielle et située de la réalité locale au vu du public rencontré et du secteur d'activité.

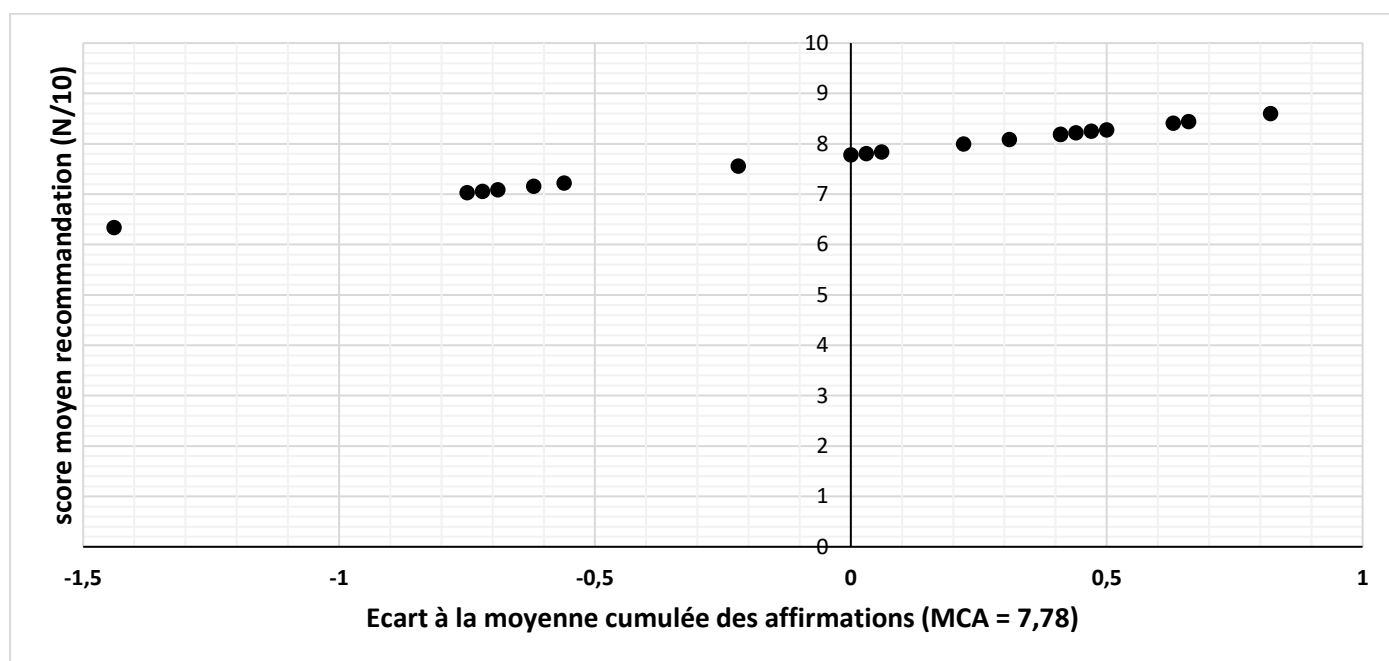
⁴² Voir annexe 1

⁴³ Soulignons que les opérateurs porteurs de projets Fipi et cohésion sociale simultanément sont comptabilisés dans les opérateurs de projets de Cohésion sociale

4-2 Tableau 10 : résultats de l'échelle numérique

Recommandations	Écart à la moyenne des affirmations (Moyenne cumulée des affir. : 7,78)	Score moyen recommandation (N/10)
Prise en charge traumatologique des publics en souffrance	-1,44	6,34
Accompagnement individuel et ISP des 18-30 ans (projets innovants et originaux)	-0,75	7,03
Action restaurant la confiance des publics en leurs institutions	-0,72	7,06
Rencontre des publics qui ne fréquentent pas les associations et services « traditionnels »	-0,69	7,09
Consolider une offre d'alphabétisation francophone qui soit davantage harmonisée	-0,62	7,16
Partenariats permettant au public Alfa-Fle de transiter directement vers la formation qualifiante	-0,56	7,22
Formations visant à améliorer la prise en charge des publics spécifiques	-0,22	7,56
Méthodes permettant de travailler avec des adultes inscrits dans des trajectoires irrégulières de formation (Alpha/Fle)	0,00	7,78
Action renforçant les partenariats associatif/ établissements scolaires	0,03	7,81
Aide de première ligne à des publics en situation illégale (migrants en transit, réfugiés, demandeurs d'asile)	0,06	7,84
Éducation aux médias afin de prévenir les phénomènes d'emprise, de dépendance aux écrans, complotisme	0,22	8,00
Partenariat local et échange de bonnes pratiques entre membres-opérateurs	0,31	8,09
Activités intergénérationnelles brisant l'isolement des seniors pour en faire des passeurs de culture	0,41	8,19
Action renforçant la mixité de genre au sein de toutes les activités associatives	0,41	8,19
Action réinvestissant l'espace public et stimulant les liens d'interaction entre habitants du quartier	0,44	8,22
Action permettant aux publics d'accéder à des pratiques culturelles élaborées et d'exposer leurs talents	0,47	8,25
Renforcer la maîtrise de la langue des parents pour améliorer leur communication avec l'école et suivre la scolarité des enfants	0,50	8,28
Mesures spécifiques destinées à lutter contre le décrochage scolaire des jeunes résidant à proximité des logements sociaux	0,63	8,41
Action garantissant une meilleure compréhension du système scolaire auprès des parents	0,66	8,44
Action visant à réduire la fracture numérique tant au niveau de l'accès que de l'usage des TIC	0,82	8,60

4-4 Figure 39 : distribution des scores moyens par recommandation et écart à la moyenne cumulée des affirmations



- Le premier enseignement des résultats de l'échelle numérique vient à souligner les scores relativement élevés attribués aux 20 recommandations (7,78 de moyenne), ce qui revient à reconnaître qu'elles sont justifiées pour les opérateurs de projets et que leur mise en œuvre dépend d'une volonté politique. L'écart entre la recommandation récoltant le plus bas et le plus haut score : *prise en charge traumatologique des publics en souffrance* (6,34) et *fracture numérique* (8,60) n'est que de 2,26 points. La figure reprenant en abscisse l'écart à la moyenne cumulée des affirmations (7,78) et en ordonnée, le score moyen par recommandation, restitue visuellement l'écart des scores par rapport à la moyenne cumulée des 20 recommandations.

- Le deuxième enseignement vient conforter des constats déjà répertoriés dans différents rapports par le passé⁴⁴, de même que les conséquences de la pandémie. Avec des scores moyens supérieurs à 8, *la fracture numérique* (8,60), *la meilleure compréhension du système scolaire* (8,44), *le décrochage scolaire des jeunes résidant à proximité des logements sociaux* (8,41), *la maîtrise de la langue française pour un suivi scolaire des enfants effectif* (8,28), *les actions culturelles élaborées permettant aux publics d'exposer leurs talents* (8,25), *le réinvestissement de l'espace public et le travail social communautaire* (8,22), *la mixité de genre au sein de toutes les activités associatives* (8,19), *les activités intergénérationnelles brisant l'isolement des seniors* (8,19), *le partenariat local et échange de bonnes pratiques entre membres-opérateurs* (8,09) et *l'éducation aux médias* (8) sont les recommandations qui récoltent les plus hauts scores. Ces recommandations – sans exclusive sur le reste des recommandations majoritairement approuvées elles aussi- pourraient définir des orientations spécifiques intégrant le Pacte local communal eu égard aux exigences des nouveaux décret et arrêté Cohésion sociale.

- Le troisième enseignement vient à souligner la centralité de l'école dans les recommandations, plus exactement les attentes à l'endroit d'une triangulation parents, écoles, associations adaptées aux problématiques locales. Si une bonne partie des opérateurs ayant complété l'échelle numérique développent des actions de soutien scolaire dans les différents périmètres communaux (23 opérateurs sur les 32 retenus), marquant ainsi de leur empreinte l'orientation des priorités locales, il faut mentionner le caractère désintéressé des évaluations associatives, lui seul pouvant expliquer le haut score attribué à la recommandation : lutte contre fracture numérique, qui s'est révélée,

⁴⁴ Rapport annuel 2018 et 2020 de la coordination local, Covid 19 : état des lieux des projets de cohésion sociale de la Ville de Bruxelles

il est vrai, avec la pandémie. Ainsi faut-il considérer que l'école reste au centre des préoccupations des opérateurs de terrain.

4-4 Axes prioritaires : questions ouvertes

P1- soutien scolaire

Expliquez ici les caractéristiques du public cible composé des enfants et des jeunes et les problématiques saillantes de celui-ci auxquelles une action de cohésion sociale doit apporter une réponse ?

Globalement, les opérateurs de projets de soutien scolaire ont apporté trois types de réponses à cette question : un descriptif des publics qu'ils accueillent, un relevé des problématiques des publics et du quartier, les actions attendues sur le terrain pour remédier à la situation.

Sans nous attarder sur une typologie des publics relativement stable et connue dans ces quartiers, on peut globalement signifier que les opérateurs de projets de soutien scolaire desservent des publics jeunes (6-26 ans), issus majoritairement de l'immigration installée de longue date ou nouvellement installée, résidant à proximité des logements sociaux, évoluant dans des familles nombreuses, dotés de revenus de remplacement ou de bas salaires. En fonction des quartiers, certains opérateurs accueillent plus spécifiquement les adolescents, les publics de l'Est, des familles monoparentales ou des primo-arrivants.

Pour ce qui est de la problématique des publics, globalement, les opérateurs signalent une vingtaine de difficultés :

- décrochage scolaire et difficultés d'apprentissage (15 énoncés),
- maîtrise de la langue française : parents et enfants (10 énoncés),
- mauvaise compréhension et rigidité du système scolaire (7 énoncés),
- la problématique du confinement et son impact sur l'isolement des jeunes et seniors (5 énoncés),
- la grande précarité matérielle et financière des publics accueillis (3 énoncés),
- la fracture numérique (4 énoncés),
- la pénurie d'espaces d'accueil, d'activités récréatives et extrascolaires (4 énoncés),
- manque d'estime de soi et souffrance affective des jeunes (2 énoncés),
- déviances et anomie sociale (2 énoncés),
- gratuité de l'école et charges scolaires trop importantes (2 énoncés),
- orientation scolaire négligée ou abusive (2 énoncés),
- troubles mentaux et hyperactivité (2 énoncés),
- phénomène d'emprise des délinquants adultes sur les jeunes du quartier (2 énoncés),
- le repli nationaliste ou identitaire (1 énoncé),
- l'angoisse parentale consécutive d'une dévalorisation des actions culturelles au profit exclusif du soutien scolaire (1 énoncé),

- mauvaise hygiène de vie et malnutrition (1 énoncé),
- image négative de l'école et de certaines filières d'enseignement (1 énoncé),
- fuites et/ou délocalisations de certaines familles en conséquence du phénomène de gentrification (1 énoncé),
- la problématique des familles monoparentales (1 énoncé),
- le phénomène d'emprise et de dépendance aux écrans (1 énoncé),
- le décrochage parental (1 énoncé),
- l'accès aux droits des jeunes (1 énoncé),
- complotisme et défiance à l'égard des institutions (1 énoncé).

Le relevé des problématiques des publics conforte les enseignements tirés de l'échelle numérique : l'école reste au cœur des préoccupations des opérateurs de projets au travers ses trois conséquences directes : le décrochage scolaire préoccupant, incompréhension du système scolaire et rapport stratégique à l'institution défaillant et la maîtrise de la langue française qui se révèle, comme on le verra dans la suite, la problématique centrale des habitants résidant dans les quartiers prioritaires de la commune.

Les difficultés scolaires se révélant assez tôt chez les jeunes, les opérateurs soulignent fortement la nécessité de proposer des remédiations scolaires dès le CEB, quand d'autres, en lien avec les mesures de confinement, s'inquiètent des jeunes ayant réussi leur année sans passer d'examen tandis que l'échec fait déjà des ravages en temps normal. Un opérateur s'inquiète des jeunes : *« coincés entre diverses cultures, diverses mentalités, otages de régimes politiques, régimes religieux dont certains en désaccord avec des valeurs universelles »*.

La compréhension et rigidité du système scolaire semble une autre problématique saillante. Les opérateurs sont en attente d'initiatives renforçant la compréhension des règles scolaires (ROI, Pacte d'excellence, vie scolaire), d'une action concertée avec les acteurs périphériques de l'école (PMS, logopédie, associations), soulignent la nécessité d'intégrer les parents dans la vie de l'école (groupes de parole, comités de parents, comité de quartier), l'institution se présentant pour beaucoup comme un sanctuaire hermétique : impossible d'intervenir sur les décisions de l'école, difficulté à joindre l'équipe éducative. Certains opérateurs fustigent la confiance aveugle des parents à l'égard des écoles ou l'inverse, ceux qui s'y opposent systématiquement. On souligne enfin le coût élevé de l'école, l'orientation scolaire abusive, la mauvaise réputation de l'enseignement professionnel, la problématique des écoles « d'élite » qui, en plus d'être difficiles d'accès, donnent parfois l'impression que les enfants des quartiers populaires ne sont pas les bienvenus dans l'enceinte, poussant ainsi chacun à rester à sa place, à frôler les murs.

La pauvreté du langage qui d'ordinaire est un marronnier dans les rapports rédigés par les opérateurs d'alphabétisation est aussi décriée par les encadrants du soutien scolaire. Ces opérateurs soulignent les difficultés langagières des parents, celles des enfants nouvellement installés en Belgique, des publics de l'Est, d'Afrique subsaharienne ou celles des effectifs récemment arrivés d'Espagne et d'Italie. D'autres, mettent à l'avant la langue rudimentaire des migrants installés de longue date, ce qui se répercute directement sur le suivi scolaire des enfants, sur la pauvreté du langage des enfants ou la prégnance de l'argot dans le vocabulaire.

Pour le reste des problématiques, soulignons les difficultés liées directement aux confinements. Les opérateurs ont été confrontés à des publics démotivés, à une alliance difficile entre activités présentiels et distancielles notamment à l'endroit d'une reconversion numérique des activités qui, faute de l'adaptation requise aux nouvelles technologies, écarte les publics les plus précaires. Le décrochage scolaire des adolescents est préoccupant de même

que la fermeture des écoles qui a indéniablement participé à la désertion des locaux associatifs ou à la froideur d'une reconversion distancielle des activités vidées de ses liens sociaux. On peut aussi mettre à l'avant la misère morale et matérielle de certains jeunes débarquant dans l'association « le ventre vide ». Enfin, la pénurie d'espaces d'accueil, de lieux récréatifs, d'initiatives sont des constats qui reviennent assez souvent dans les questionnaires.

Pour remédier à la situation, les opérateurs de projets souhaitent renforcer les activités ludiques et de socialisation afin que les publics s'approprient le français, soutenir les activités de « reliance culturelle » ou à cheval sur culture d'accueil et d'origine pour prévenir les postures de repli identitaire, augmenter l'offre d'activités mixtes et non mixtes au sein des groupes (mixité de genre), prendre en compte les projets portés par les jeunes au détriment de ceux dirigés d'en-haut par les structures bien financées, valoriser le bagage culturel et le sens commun des jeunes, soutenir les espaces de parole permettant de valoriser les talents des jeunes dans les quartiers populaires, stimuler les liens intergénérationnels, développer des outils permettant aux enfants de gagner en autonomie, constituer un budget « colis alimentaire », développer une pédagogie du système scolaire adaptée aux publics associatifs, renforcer les activités de soutien parental, notamment en direction de modules citoyens et des remédiations scolaires.

Définissez les problématiques saillantes à l'échelle de ce quartier en ce qui concerne les enfants et les jeunes ?

Les opérateurs de projets de soutien scolaire ayant participé à cette enquête desservent six quartiers : Dixmude-Béguinage, Laeken, Marolles, Noh, Nord et Senne. Renvoyées à l'échelle des quartiers, ces problématiques donnent à voir des spécificités locales.

- **Dixmude-Béguinage (3 projets)** : les opérateurs actifs dans ce quartier font valoir un équipement social déficitaire (structures de soutien scolaire insuffisantes, pénurie d'espaces de loisirs et d'activités extrascolaires), le décrochage scolaire des jeunes et la nécessité des modules de remédiation. Enfin, l'accompagnement social et le soutien parental sont également attendus.

Projets actifs dans le quartier⁴⁵

Champ d'activité	Institution
Cohésion sociale	Le Centre Tefo (P1-P2), Double sens (P1), Eurêka ! Aide et soutien (P1), le Centre social du Béguinage (P2).
Jeunesse et enfance	CPAS (Antenne action jeunesse du Béguinage), Maison de jeunes D'Broej- MJ Chicago (néerlandophone), Amo Le Toucan (antenne forêt d'Houthulst), Escale (Service d'actions restauratrices et éducatives (SARE), Aimer Jeunes (Planning familial), Maison des enfants Saint-André.
Technologie numérique	Centre informatique Brusurf.
Asile et migration	Minor-Ndako – Leefgroep Major (accompagnement Mena-néerlandophone), Objectifs Mouvements pour l'égalité des droits, Comité nationale d'accueil, Bruxelles accueil, CAW Brussel-Team Migrate (permanence juridique).
Logement	Habitat et Rénovation (PCS), BRAL – Stadsbeweging voor Brussel.
Santé mentale et droits aux personnes	Sésame, Circuit, Nos oignons, Maison médicale du Béguinage, Initiative Antonin Arthaud, Talita.
Seniors	Alzheimer Belgique, LD3 Het anker.

⁴⁵ Pour une consultation exhaustive de l'équipement social disponible par quartier : <https://social.brussels/>

- **Laeken (5 projets)** : les opérateurs actifs dans ce quartier font valoir le manque de structures de soutien scolaire, la pénurie d'espaces de loisirs et d'activités extrascolaires, le décrochage scolaire des jeunes, les incivilités, désœuvrement, sédentarité et troubles psychiques des adolescents, les difficultés linguistiques des jeunes primo-arrivants, la pénurie de places dans les classes Daspa, le repli communautaire, le manque des maisons d'enfants et d'espaces de jeux pour enfants dans le quartier.

Champ d'activité	Institution
Cohésion sociale	L'Amorce (P1), Le Colombier (P1), Centre culturel Bruxelles-Nord Maison de la création (P4), Groupe d'Entraide scolaire de Laeken (P1), La Chomhier (P1-P2), Entraide Bruxelles, Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente (P2).
Jeunesse et enfance	CPAS Bruxelles- MADO Nord, Infor Jeunes Laeken, Centre de jeunes l'Horizon, Centre de jeunes Averroès, Centre communautaire Oasis, Maison des enfants Horizon, Maison des enfants l'Ile aux enfants, Maison de quartier Willems, Le Picol, L'interstice, CPAS de Bruxelles (antennes Stéphanie, Bollen, Bockstael), Bravvo (Médiation locale, Médiation sociale, Educateurs de rue), Le Blé en herbe, Prévention Jeunes Bruxelles-Bollen, Laeken Découverte, Mundo, Graphoui asbl.
Technologie numérique	Espace public numérique de la Bibliothèque de Laeken.
Asile et migration	Vie Féminine- Maison Mosaïque de Laeken, A Place to Live, Shean.
Logement	Renobru, Partenariat Intégration et Cohabitation à Laeken, Solidarité Logement.
Santé mentale et droits aux personnes	Maison médicale de Laeken, Centre de planning familial de Laeken, Coordination sociale de Laeken, Boulot.
Seniors	Maison de quartier Bockstael, Maison de quartier Mellery.

- **Marolles (4 projets)** : les opérateurs actifs dans ce quartier font valoir l'hermétisme et la rigidité de certaines écoles d'élite « non remises du Décret inscription » et peu soutenantes à l'endroit des jeunes du quartier, le décalage professionnel entre les structures de soutien scolaire reconnues et non reconnues par l'ONE - les dernières allant jusqu'à saper le travail mieux organisé des premières-, les problématiques liées à la maîtrise de la langue française, un personnel éducatif trop coupé des réalités bruxelloises, la densité urbaine et du trafic dans un quartier où SDF et sans-papier déambulent allégrement dans la rue, la frontière invisible qui existe entre les périmètres récemment gentrifiés et les masses d'immigrés entassés dans des logements sociaux exigus, le manque d'infrastructures sportives, la fracture numérique, le décrochage scolaire, les familles incapables de suivre la scolarité des enfants et la difficulté qu'ont beaucoup de jeunes de se projeter dans le monde professionnel.

Champ d'activité	Institution
Cohésion sociale	CARIA (P1-P2), Les Ateliers populaires (P1), Le 88 (P1-P4), Foyer des Jeunes des Marolles (P1), Entraide des Marolles (P2).
Jeunesse et enfance	Bravvo : (Centre de jeunes R'en arts, Médiation sociale), Amo Cars, Urban Center Brussel, Fédération Internationale de la Diaspora Afar (FIDA ASBL), SIEP Info Marolles, Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire – FCJMP, ASEB asbl, Habitat et Rénovation, PCS Minimales, Maison de Quartier Marollia, Les Mercredis Artistiques, Club de Jeunesse, Jeunes Ambition Marolles, Aquarelle asbl, Maison des enfants Pirouette, L'épée.
Technologie numérique	Atelier informatique Bruxellois, Espace public numérique Double click, Maison de quartier Querelle.

Asile et migration	CPAS Bruxelles : action sociale, Habitat et Rénovation Minimes, Dakira asbl, Orbit, Casa Legal, Vrienden van het huizeke.
Logement	Habitat et logement Bruxelles, Habitat et Rénovation Radis-Marolles et Querelles, CPAS de Bruxelles : service logement, Union des locataires Marolliennes.
Santé mentale et droits aux personnes	Antennes CPAS Marolles et Miroir, Samusocial, Soins Chez Soi, Maison Médicale des Marolles, City Planning, Pierre d'Angle asbl, Entr'Aide des Marolles, Asbl Aquarelle Réseau Santé Mentale Marolles, Femmes et Santé, Réseau Santé Diabète – Bruxelles, Comité de la Samaritaine, Centre de Santé du Miroir, Les Capucines .
Seniors	ARC - Action et Recherche Culturelles, Soins Chez Soi, Quartier MRS « Aux Ursulines », Maison de Quartier Querelle, Maison de Quartier Marollia, Zoom Seniors.

- **NOH (3 projets)** : les opérateurs actifs dans ce quartier font valoir un manque d'information et de moyens d'action à l'endroit du système scolaire, le décalage entre les écoles d'élite situées dans le quartier (une vingtaine d'implantations tous réseaux confondus) et le profil des jeunes résidant à Versailles, les trajets longs et fatiguants que doivent effectuer des jeunes non scolarisés dans le quartier, la difficulté des parents à communiquer avec les institutions, la pression de l'école et des parents sur les enjeux scolaires au détriment des activités socio-créatives, la difficulté d'occuper l'espace public de manière libre et constructive, la dimension enclavée d'un quartier coupé d'un environnement local relativement chic et huppé, la défiance culturelle des groupes de jeunes dans le quartier, la densification récente de la population du quartier, les logements sociaux vétustes et insalubres, l'image négative des jeunes auprès des adultes, le vandalisme et les incivilités, l'absence d'une vision précise et contextualisée des jeunes du quartier, les problèmes financiers de certaines familles, les préjugés et discours réducteurs que véhiculent les jeunes du quartier, le surinvestissement scolaire pour tenter d'éviter l'échec scolaire, le manque d'éducateurs de rue et le besoin de soutien scolaire en néerlandais.

Champ d'activité	Institution
Cohésion sociale	MJ Noh (P1), AMO de Noh(P1).
Jeunesse et enfance	EDD Noh, Ligue des Familles, Bravvo (éducateurs de rue, médiation sociale, médiation locale), Maison des enfants la Cabane, AJ Val maria, Les Petits débrouillards Noh, Club des Jeunes Valmariens, Babykot (A.R.B.R.E).
Technologie numérique	Local informatique Kruisberg.
Asile et migration	ARSDAPS Noh, CVO Semper (cours de promotion sociale).
Logement	Home familial Bruxellois, Antenne CPAS Neder-Over-Heembeek, Action pour la réinsertion et l'accompagnement des personnes.
Santé mentale et droits aux personnes	Antenne CPAS Neder-Over-Heembeek, Nos Pilifs, Le Coin des cerises (santé mentale communautaire), Lorebru (Versailles, Beysseghem), PCS Val Marie, Maison médicale le Pavillon.
Seniors	Centre de contact Rossignol, Club des Valmariens, Versailles Seniors, Pens(i)onsquartier- Antenne Noh.

- **Nord (3 projets + 1 projet situé à Martyrs)** : les opérateurs actifs dans ces quartiers font valoir le manque de permanences et de structures de soutien scolaire, le besoin de travailleurs de rue pour accompagner les jeunes désœuvrés du quartier, le manque d'activités extrascolaires poussant les jeunes à squatter l'espace public et à traîner dans la rue, le manque de structures d'encadrement, un tissu associatif peu développé dans le quartier Martyrs ce qui limite le spectre des initiatives menées dans ce périmètre.

Champ d'activité	Institution
Cohésion sociale	Jeunesse à Bruxelles- Bruxelles Enseignement (P1), Les Ateliers du soleil (P1-P2), Progrès (P1), Joseph Swinnen (P1-P2), Prévention Jeunes Bruxelles (P1).
Jeunesse et enfance	Centre de jeunes Locomotive, Bravvo (Médiation sociale, Educateurs de rue), Centre Pôle Nord, Centre Utopie, Maison des enfants Pôle nord, Maison des enfants Symphonie, Espace Cultures et Développement.
Technologie numérique	Espace numérique Centre Pôle Nord, Centrale de l'Emploi.
Asile et migration	NANSEN (permanences juridiques), SB Overseas (Mena), Vluchtenlingenwer Vlaanderen – STARTPUNT, Maison de la famille.
Logement	IRIS, Union des locataires quartier Nord (PCS).
Santé mentale et droits aux personnes	CPAS -Antennes Saint-Roch et Nord-Est, Maison de quartier Millénaire, Maison de quartier Flèche, Be. Face, Coordination sociale du quartier Nord.
Seniors	Fédération Indépendante des Seniors, Service de Médiation Pensions.

- **Senne (6 projets)** : les opérateurs actifs dans ces quartiers font valoir le décrochage scolaire préoccupant des jeunes en la forme d'une nécessaire remise à niveau, d'un besoin d'identifier précocement les décrocheurs scolaires, les difficultés langagières et en informatique confortant le retard scolaire. La maîtrise de la langue parlée et écrite revient également dans les constats de même que le manque de structures de soutien scolaire, d'activités artistiques et sportives, d'encadrants soutien scolaire, l'absence de projets regroupant parents et adolescents au travers une approche thérapeutique (résilience), la défection des pères devant la scolarité des enfants, la culture patriarcale acculant les mamans à éduquer seules leurs enfants, le manque de projets portés par les jeunes, d'initiatives les impliquant dans leur effort d'intégration, dans la vie locale, la méconnaissance de la ville et des institutions locales, la nécessité d'un « pacte scolaire d'accès gratuit aux technologies numériques », la grande difficulté que les jeunes éprouvent à faire valoir leurs droits sociaux (bourse d'étude, CPAS...), la sensibilisation difficile à l'alimentation saine et la précarité extrême de certaines familles du quartier.

Champ d'activité	Institution
Cohésion sociale	ASE Anneessens (P1-P2), Arthis-Maison Belgo-roumaine (P1-P2), Mini-Anneessens (P1), Entraide (P1), Formosa (P2), Culture et santé(P2), Interpôle(P1-P4), Don Bosco Téléservice (P1).
Jeunesse et enfance	Bravvo-Médiation locale, Bravvo-Centre de jeunes Françoise Dolto, Prévention Jeunes Bruxelles (Artois), Habitat et Rénovation (Remparts des Moines), Siloé Centre Comète, LD3 Forum, CAD(cours à domicile), Abracadabrus, Maison des enfants les Mousaillons (6-12 ans), Bureau d'accueil et de défense des jeunes, Sports et culture, Centre de Réflexion Francisco Ferrer, Anneessens 25, Alter Visio, IStudio, ADG Coopération, Coordination sociale de la Senne...
Technologie numérique	Espace public numérique Bravvo, Espace public numérique de la Bibliothèque des Riches-Clares.
Asile et migration	Maison de quartier Midi, Maison de quartier Soignies, Maison de quartier Anneessens, Conseil Bruxellois de la Diversité Culturelle, Willemsfonds- Cours de néerlandais pour allophones, Centre Bruxellois d'Action Interculturelle, Centre culturel et sportif Tour à Plomb, Bruxelles Laïque, Nota Bene Bravvo, Internationaal Comité-Brussel, FEDASIL, SOS Migrants.
Logement	Buurtwinkel, Habitat et rénovation (Anneessens), Convivence, Source, Osiris-Credal Plus, l'Ilot le 38 (sans abri).

Santé mentale et droits aux personnes	Vie féminine (Mouvement féministe d'action interculturelle), Espace social téléservice, Maison médicale des Riches-Clares, Maison médicale de la Senne, Planning familial de la Senne, RAPA-l'autre lieu, Bravvo-Médiation sociale de la Senne.
Seniors	Zoom Seniors Anneessens, Commune Bruxelles-Ville : Service Seniors Vanartevelde, Coordination Infor-Homes Home-Info, Nabaka, Service d'aide aux Seniors Bruxellois.

P2- FLE-Alphabétisation

Expliquez ici les caractéristiques du public cible composé d'adultes et les problématiques saillantes de celui-ci auxquelles une action de cohésion sociale, en ce compris un volet d'apprentissage du français, doit apporter une réponse

Globalement, les opérateurs de projets Alpha-Fle ont apporté trois types de réponses à cette question : un descriptif des publics qu'ils accueillent, un relevé des problématiques des publics et du quartier et les besoins du terrain.

Pour ce qui est des publics, la majorité des opérateurs desservent des primo-arrivants, exilés, adultes et seniors issus de l'immigration récente (Maghreb, Subsahariens, Moyen-Orient), des publics de l'Est récemment arrivés sur le territoire, des populations Rom, des femmes élevant seules leurs enfants, des populations assez précaires installées durablement dans les quartiers populaires. Ces publics sont généralement peu scolarisés, présentent une santé fragile, vivent de revenus de remplacement ou de bas salaires (secteur secondaire du marché du travail). S'appuyant sur les solidarités primaires, ces populations recherchent la communauté de pairs dans le tissu associatif, ce qui confère à certaines associations des spécificités locales eu égard au public maghrébin, de l'Est, subsaharien qu'elles accueillent majoritairement.

Pour ce qui est de la problématique des publics, globalement les opérateurs identifient une vingtaine de difficultés :

- maîtrise de la langue française et troubles de l'apprentissage (9 énoncés),
- fracture numérique (8 énoncés), faible niveau de littératie et accès aux droits sociaux (8 énoncés),
- estime de soi et isolement social (7 énoncés),
- précarité matérielle et financière des publics (5 énoncés),
- ghettoïsation et vie recluse dans les limites du quartier (4 énoncés),
- repli identitaire, générationnel ou communautaire (3 énoncés),
- suspension des cours et reconversion des activités en distanciel (2 énoncés),
- manque d'autonomie pour assister au cours et faire valoir les droits sociaux (2 énoncés),
- transition vers l'ISP inexistante et manque de centres d'alphabétisation (2 énoncés),
- troubles cognitifs et de communication (2 énoncés),
- parcours d'apprentissages contraints par des mesures de proactivité (1 énoncé),
- pénurie de services sociaux dans le quartier (1 énoncé),
- anxiété tribulaire des mesures sanitaires (1 énoncé),
- racisme et discriminations (1 énoncé),

- mixité de genre compliquée (1 énoncé),
- traumatisme et santé mentale (1 énoncé),
- dépendance aux écrans (1 énoncé),
- manque de ressources humaines et de moyens financiers (1 énoncé),
- reconnaissance opérateur linguistique (1 énoncé).

La maîtrise de la langue et les troubles d'apprentissage participent d'une problématique générale des publics résidant dans les périmètres prioritaires de la commune. Elle prend la forme d'une difficulté à suivre la scolarité des enfants, d'entrer en contact avec l'école et autres institutions, de bénéficier d'une estime de soi en raison d'une autonomie réellement acquise, d'un repli communautaire où l'adulte se sent porté par ses semblables, d'une perte des apprentissages liée à une pratique de la langue déficitaire, d'une difficulté à formuler des concepts ou idées clairs, à tisser des liens avec des parents qui préfèrent éviter l'usage de la langue ou d'un manque de maîtrise des codes culturels et sociaux de la société d'accueil.

La fracture numérique telle que constatée dans l'état des lieux des projets de cohésion sociale réalisé en 2020, s'est révélée indéniablement avec la crise pandémique. Illectronisme, absence de matériel informatique, accès à une connexion performante, rupture pédagogique des apprentissages, reconversion des activités présentiels en distancielles, rupture des liens sociaux, parasitage des cours à la maison, multiplication des bénévoles pour assurer les cours distanciels sont autant de difficultés auxquels les opérateurs ont dû faire face du jour au lendemain bien souvent en étant privés de ressources.

Le faible niveau de littératie et l'accès aux droits sociaux sont fortement soulignés par les opérateurs Alpha-Fle. Le niveau de littératie semble faible en langue, santé, technologie numérique, pratiques culturelles, actualité politique accroissant ainsi la précarité socio-économique d'apprenants privés de leurs droits sociaux, allant parfois jusqu'à saper leur autonomie, conforter les dépendances à de multiples formes d'oppression (patriarcale, idéologique, économique). Le faible niveau de littératie se répercute également par une difficulté à opérer des choix stratégiques gagnants, contraignant les apprenants à suivre des cours qu'ils n'ont pas choisi mais qui répondent à des politiques proactives conditionnelles de leur accès au revenu d'intégration.

Enfin, les opérateurs ne manquent pas de souligner les failles psychologiques des publics telles les postures de repli ou d'isolement liées au déracinement, au traumatisme de la guerre, l'absence de mobilité de publics éprouvant un sentiment d'insécurité et se retranchant dans les limites du quartier, ceux qu'ils faut sans cesse appeler pour participer à des activités, le manque d'espace d'accueil dans les quartiers abritant des apprenants retranchés chez eux, l'isolement et la perte d'autonomie des personnes âgées, les femmes confrontées aux libertés surveillées dans certains ménages...

Quant aux besoins, les opérateurs alpha-Fle souhaitent renforcer les campagnes d'information, le débat citoyen, les agoras « Space libres » permettant aux publics d'accéder à leurs droits sociaux, la sensibilisation à la dépendance aux écrans, le développement de pratiques artistiques et culturelles décroissant les publics des frontières du quartier, l'appui en direction des actions organisées à l'école et touchant des publics qui n'osent pas encore franchir la porte des associations, les structures d'alphabétisation et de transition socioprofessionnelle dans les quartiers - les publics recherchant souvent des structures de proximité-, un appui financier, des ressources humaines supplémentaires, un usage généralisé des cours individuels permettant une meilleure prise en charge de l'apprenant, un appui particulier en direction des publics récemment installés dans le territoire (publics de l'Est notamment).

Projets P4 : Vivre ensemble

Expliquez ici les caractéristiques du public cible et les problématiques saillantes de celui-ci auxquelles une action de vivre ensemble doit apporter une réponse

Si le contrat communal recueille quatre projets de vivre ensemble, dix opérateurs ont complété le questionnaire. Parmi eux, des opérateurs relevant du Fipi communal et une antenne du CPAS. Globalement, les opérateurs de projets de vivre ensemble ont apporté trois types de réponses à cette question : un descriptif des publics qu'ils accueillent, un relevé de leurs problématiques et les actions à mettre en place.

Pour ce qui est des publics, les actions de vivre ensemble desservent globalement les publics habituels des associations : jeunesse recluse dans les quartiers et populations issues de l'immigration. Certaines actions visent plus spécifiquement les seniors, primo-arrivants, femmes d'origine maghrébine ou des jeunes en décrochage scolaire. Une action située à Laeken est ouverte au tout public qu'elle tente de rassembler, bon an mal an, dans un centre culturel un dimanche par mois.

Pour ce qui est de la problématique des publics, globalement les opérateurs mettent à l'avant une vingtaine de difficultés :

- ghettoïsation et repli des publics dans les frontières du quartier ou dans la sphère familiale (5 énoncés),
- indigence culturelle et accès aux activités socioculturelles (3 énoncés),
- mixités de genre ou sociale compliquées (2 énoncés),
- replis identitaire et communautaire (2 énoncés),
- stigmatisation des jeunes résidant dans les logements sociaux et des lieux qui les accueillent (2 énoncés),
- désintérêt pour les enjeux culturels en raison des nécessités quotidiennes (1 énoncé),
- bandes urbaines et rivalités territoriales (1 énoncé), décrochage scolaire et déscolarisation (1 énoncé),
- maîtrise de la langue française rudimentaire (1 énoncé),
- manque d'espaces de paroles et de moyens d'expression (1 énoncé),
- méconnaissance de la culture d'accueil et des institutions (1 énoncé),
- méfiance entre jeunes, habitants et responsables des institutions locales (1 énoncé),
- pénurie ou absence de logements adaptés (1 énoncé),
- précarité matérielle et financière des publics (1 énoncé),
- problématique des primo-arrivants (1 énoncé),
- traumatismes hérités des pays en guerre (1 énoncé).

Les phénomènes de ghettoïsation et repli des publics dans les frontières du quartier sont fortement décriés par les opérateurs de projets de vivre ensemble. Ils se déclinent en la forme d'une marginalisation de jeunes cloîtrés entre eux, ceux qui squattent certains espaces publics tels que le parc Philipps, maisons de jeunes ou écoles de devoirs situés à proximité, ceux qui ne se donnent pas le droit d'occuper l'espace public parce qu'ils ont affaire à des lieux

non familiers, le phénomène de bandes rivales retranchant les jeunes dans les limites du quartier (Versailles-Val Maria), le problème des filières d'enseignement et d'écoles entassant des décrocheurs scolaires entre eux, les difficultés de mixités suspendues à des jeunes fréquentant les mêmes locaux mais se rassemblant en groupes dissociés, les familles confinées dans leur sphère relationnelle, restées sans contact avec les habitants du quartier.

L'indigence culturelle et l'accès aux activités socioculturelles semblent une autre problématique saillante. Ils se déclinent en la forme d'une défection des enjeux culturels, un désintérêt pour l'épanouissement intellectuel et culturel parce que les parents sont happés par les nécessités, en la forme d'une stigmatisation des publics résidant les logements sociaux que les plus instruits évitent en allant chercher des loisirs et pratiques culturelles à l'extérieur du quartier, en la forme d'une maîtrise imparfaite des codes culturels renforcée par une absence des médiums et moyens d'expression (musique, écriture, graphisme, image, théâtre, etc...).

Définissez les problématiques saillantes à l'échelle de ce quartier en ce qui concerne le vivre ensemble

Les opérateurs d'actions de vivre ensemble reconnus desservent en principe trois quartiers : deux projets actifs à Anneessens, un à Laeken et un dans les Marolles. Dix opérateurs ont cependant répondu à la présente enquête si on implémente les projets régionaux, quelques opérateurs de projets du Fipi communal. Ensemble leurs actions desservent six quartiers : Marolles, Senne, Dixmude-Béguinage, Nord, Laeken et Noh. Renvoyé à l'échelle des quartiers, le relevé des problématiques donne à voir les spécificités locales.

Senne (4 projets) : les opérateurs actifs dans ce quartier font valoir la problématique du logement et des sans domicile fixe, la grande précarité des familles, la difficulté qu'éprouvent les habitants à accéder aux services communaux, la problématique des écoles concentrant des élèves proches de l'exclusion, le déni de reconnaissance qu'éprouvent beaucoup de jeunes par rapport aux autochtones, la frustration liée à une société d'abondance au regard d'un faible pouvoir d'achat, les tensions interethniques et la difficulté qu'ont les jeunes d'accéder aux bars, discothèques, discriminations à l'embauche ou lors de la recherche d'un logement, les frictions avec la police, les rencontres et relations inexistantes entre habitants aisés et jeunes des quartiers populaires, pression sociale exercée sur les femmes « ne se sentant pas légitimes » de sortir de chez elle ou de participer à des activités socioculturelles, le décalage des niveaux de vie en conséquence de la gentrification, l'isolement des personnes âgées, les parents cloîtrant les enfants dans les frontières du quartier pour surveiller leurs faits et gestes, méconnaissance de l'environnement local confortant l'impossible rencontre des classes sociales.

Dixmude-Béguinage (1 projet) : absence d'une interaction sociale entre habitants qui viendrait conforter les valeurs de solidarité, d'entraide, de tolérance et de respect mutuel, difficulté qu'éprouvent certains ménages à se libérer du cadre familial.

Laeken (2 projets) : les opérateurs actifs dans ce quartier font valoir le communautarisme et la grande précarité des publics du quartier, l'ascension sociale en panne sèche, la difficulté de mélanger les populations du quartier (57.000 habitants à Laeken), les chocs culturels accompagnés d'un climat de tensions, l'isolement et le repli des populations sur la culture d'appartenance, le manque de centres d'accueil, de formations et d'information, le manque d'activités communes renforçant la cohésion entre habitants du quartier.

Marolles (1 projet) : « quartier où évoluent beaucoup de populations différentes habitants, commerçants, galeries d'art, vieux marché, touristes, ...), avec une offre importante de « possibles » (rencontres, échanges, découvertes, ...). Néanmoins, tout ce petit monde, haut en couleurs, cohabite et se croise mais ne se rencontre pas ! Les sphères sont tellement cloisonnées, que les priorités sont très éloignées et, sans impulsion, peinent à se rejoindre autour d'un projet, d'une rencontre, d'un moment d'échange ».

Noh (1 projet) : problématique d'un espace ayant évolué ces dernières années d'un quartier villageois vers un « morceau de ville » offrant un patchwork d'espaces fragmentés où la cohabitation entre habitants est compliquée,

parfois renforcée par des barrières psychologiques, la faible communication intergénérationnelle et interculturelle entre habitants du quartier, la polarisation des conduites suspendues à des préjugés que nourrissent les jeunes et moins jeunes habitants du quartier, une jeunesse désœuvrée à Versailles en tension permanente avec les habitants du quartier, le recours obligatoire aux forces de police, l'actualité médiatique confortant les frictions entre jeunes et policiers, le cloisonnement des habitants de Versailles dans le quartier.

Fipi communal

Définissez, le cas échéant, les problématiques saillantes des habitants du quartier qui n'ont pas trait directement à l'une ou l'autre priorité et identifiez pour chacun d'eux le public cible

Neuf opérateurs ont relevé les problématiques absentes des axes prioritaires de la politique de Cohésion sociale.

Dixmude-Béguinage (2 projets) : les opérateurs actifs dans ce quartier font valoir la difficulté de sortir certaines familles de leur cercle familial et la nécessité d'organiser des séances de soutien parental stimulant les rencontres avec des publics d'autres origines, la nécessité de mettre sur pied des modules remédiation, de coaching individuel en direction notamment des jeunes ayant décroché à l'école avec la pandémie, un renforcement des moyens technologiques en direction des publics associatifs, stimuler une ouverture et une meilleure connaissance de l'environnement dans lequel baignent les jeunes cloîtrés dans la vie de quartier.

Laeken (2 projets) : les opérateurs actifs dans ce quartier font valoir la difficulté des familles à accéder aux soins de santé, le manque de coordination entre les écoles, les services sociaux et les parents, la problématique des jeunes évoluant dans des familles monoparentales (crise de l'autorité), délinquance juvénile et crise d'identité, la problématique d'habitants ayant besoin d'être informés et orientés eu égard à la prise en charge de leurs difficultés, le problème du harcèlement des femmes, la pénurie de logements conséquente de problèmes de santé et du décrochage scolaire des jeunes évoluant dans des familles nombreuses, la maîtrise de la langue française, les pesanteurs du système administratif sur des ménages peu instruits, ne maîtrisant pas les codes sociaux et peu outillés technologiquement (procédures lentes et lourdes démarches), la problématique des primo-arrivants nombreux dans le quartier, le besoin de permanences sociales permettant le suivi des demandes spécifiques, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes désœuvrés du quartier.

Marolles (1 projet) : un opérateur alertant les pouvoirs publics quant au repli des familles et enfants dans les frontières du quartier, la nécessité de développer des activités socioculturelles pour qu'ils s'approprient d'autres réalités, d'autres lieux de rencontre.

MJ Noh (1 projet) : un opérateur alertant les pouvoirs publics quant aux jeunes adultes logeant toujours chez leurs parents faute d'un manque de ressources pour accéder à un logement, le décalage entre le niveau de qualification des jeunes et leurs aspirations (parfois trop ambitieuses), les jeunes en quête d'opportunités mais manquant d'outils pour s'inscrire dans une trajectoire d'insertion, la problématique des emplois précaires et dévalorisés confortant les jeunes adultes dans leur oisiveté, la problématique spécifique des 18-29 ans sombrant dans la délinquance faute d'un projet de vie, la pauvreté de la langue française, la méconnaissance des filières d'enseignement et des métiers porteurs d'avenir, la vente de stupéfiants perçus comme un travail bien rémunéré et de substitution.

Nord (2 projets) : les opérateurs actifs dans ce quartier font valoir le besoin d'accompagnement social des primo-arrivants dans les démarches administratives, de plus en plus complexes et de plus en plus digitalisées, nécessité de soutenir la littératie en direction d'une campagne d'information sur les droits et devoirs, la connaissance et le fonctionnement des institutions, le marché de l'emploi, le logement, les codes culturels, le besoin d'activités collectives pour renforcer le lien social, le besoin de se réapproprier la ville et l'espace public, le manque d'espaces

verts pour adultes et enfants et le problème de l'insalubrité de l'espace public (dépôts de déchets sur les trottoirs), ce qui nécessite une action de sensibilisation.

Senne (1 projet) : la problématique des familles monoparentales dotées d'un faible bagage intellectuel et d'une maîtrise trop rudimentaire de la langue française.

4-5 Questions collectives

Quelles recommandations pourriez-vous formuler à l'endroit d'une politique de Cohésion sociale effective ?

En plus des 20 recommandations évaluées (échelle numérique), les opérateurs de projets émettent des recommandations qu'on peut regrouper autour des dix-neuf thématiques :

- empowerment et recensement des besoins locaux (8 énoncés),
- rationalisation financière et économie de tâches administratives (7 énoncés),
- soutien financier à l'endroit du secteur associatif (7 énoncés),
- activités et formations visant une meilleure prise en charge des publics spécifiques (7 énoncés),
- ressources humaines et formations (5 énoncés), collaboration écoles, opérateurs, pouvoir subsidiant effective (4 énoncés),
- mixités effectives et lutte contre les discriminations (4 énoncés),
- renforcement partenariat et pratiques locales (4 énoncés),
- prise en charge de la fracture numérique : achat de matériel et formation (3 énoncés),
- aménagement infrastructures et locaux disposant de matériel numérique (3 énoncés),
- besoin de stimuler les liens communautaires dans la sphère locale (3 énoncés),
- renforcement du capital social et du vivre ensemble (3 énoncés),
- aménagement espace public en infrastructure et innovation (3 énoncés),
- emploi des méthodes actives et participatives (3 énoncés),
- droits humains et déclin des institutions : (repli nationaliste, accès aux droits sociaux) (2 énoncés),
- maîtrise de la langue française (2 énoncés),
- permanence sociale (1 énoncé),
- harmonisation de la politique francophone d'alphabétisation (1 énoncé),
- expertise et meilleure coordination des outils d'évaluation des politiques publiques mises en œuvre à l'échelle locale (1 énoncé),
- action intergénérationnelle (1 énoncé).

Les opérateurs revendiquent une économie d'énergie devant la multitude des appels à projets, une plus grande cohérence entre les ressources financières allouées et les exigences prioritaires uniformisées par la Cocof au regard de montants ventilés différemment vers un secteur associatif lui-même diversement doté, plus de flexibilité et moins de restriction à l'endroit des dossiers justificatifs, un contrôle moins strict et plus conciliant lors de la présentation des dossiers financiers, une vulgarisation des procédures administratives afin de les rendre plus digestes et compréhensives, une centralisation des services administratifs (pouvoirs subsidiaires) permettant aux opérateurs de projets de ne s'adresser qu'à un seul interlocuteur....

Les carences du secteur à l'endroit de la prise en charge des publics spécifiques reviennent également fortement dans les recommandations. Les opérateurs de projets revendiquent plus de permanences des écrivains publics pour répondre à la demande des primo-arrivants, un meilleur accompagnement des personnes à mobilité réduite, une offre de formations de base (informatique, mathématique, français) accompagnant l'insertion sociale des primo-arrivants, le renforcement de l'interprétariat social, une prise en charge des problèmes de santé mentale des primo-arrivants (besoin criant), des savoirs faire renforçant les initiatives intergénérationnelles.

L'interaction plus forte entre acteurs associatifs, écoles et pouvoirs subsidiaires revient également dans les énoncés. Certains opérateurs souhaitent franchir la porte de l'école pour y développer un projet de cohésion sociale, une meilleure collaboration entre instituteurs et responsables associatifs, davantage de rencontres entre la Coordination locale et les opérateurs de projets afin d'augmenter la visibilité du secteur. Enfin, soulignons les recommandations revendiquant un décloisonnement des axes prioritaires permettant une plus grande complémentarité entre actions associatives, le besoin d'espaces verts et d'activités en plein air, un renforcement de la langue française au travers des activités alliant pratiques sportives et culturelles, un débat ouvert sur les missions de l'école, une prise en charge globale de la fracture numérique (matériel, formations, logiciels), l'harmonisation de la politique d'alphabétisation afin de former et orienter efficacement le public, la construction de centres sportifs et de loisirs dans les quartiers densément peuplés, la mise à disposition de locaux communautaires, le développement de méthodes participatives (ex : Paolo Freire), la nécessité de soutenir la mixité au sein des équipes, la prise en compte de concepts tels « l'intersectionnalité » dans les analyses, le partage régulier de méthodologies, pratiques avec une ouverture aux acteurs non professionnels.

Comment renforcer la transversalité des actions de Cohésion sociale à l'échelle des quartiers ?

Pour stimuler la transversalité des actions de cohésion sociale à l'échelle locale, les opérateurs de projets font valoir une série de recommandations qu'on peut regrouper autour des dix-sept thématiques :

- renforcement rencontres, expertises et pratiques locales (13 énoncés),
- initiatives construites sur des objectifs communs et mutualisation des pratiques associatives (4 énoncés),
- extension de l'offre de projets collectifs et innovants dans le quartier (4 énoncés),
- renforcement des coordinations sociales à l'échelle locale (4 énoncés),
- recensement des besoins des publics-cibles et renforcement des liens communautaires (4 énoncés),
- renforcement partenariat et échange des bonnes pratiques (3 énoncés),
- empowerment et participation locale (2 énoncés),
- justice sociale et renforcement de l'Etat providence (2 énoncés),

- extension des infrastructures et aménagement de l'espace public (2 énoncés),
- insertion socioprofessionnelle et fêtes de quartier (2 énoncés),
- visibilité et publicité de l'offre locale (2 énoncés),
- soutien logistique et financier en direction du secteur (2 énoncés),
- valorisation des ressources propres aux bénéficiaires (1 énoncé),
- rencontres professionnelles interzonales ou intercommunales (1 énoncé),
- maîtrise de la langue afin de stimuler les liens communautaires (1 énoncé),
- pratiques culturelles à l'image des habitants du quartier (1 énoncé),
- dialogue interculturel et partage des vécus sociaux (1 énoncé).

Globalement, les opérateurs de projets souhaitent s'appuyer sur des actions réflexives, coopératives ou participatives pour renforcer la transversalité des actions de cohésion sociale à l'échelle locale, ce qui neutralise la dimension écologique de cette transversalité - peu de constats la relie à la gestion de la ville, la morphologie urbaine ou à la balkanisation d'un tissu associatif accueillant de plus en plus des publics rassemblés sur la base de liens communautaires-. Pour autant la dimension « communautaire » des initiatives locales est fortement plébiscitée. Elle se décline en la forme d'une demande accrue de rencontres formelles et informelles entre acteurs de terrain, d'une plus grande transversalité entre les corps de métiers à l'intérieur de l'association, de l'organisation de séances thématiques et multidisciplinaires au sein des quartiers, de la création d'une « maison associative » fédérant les acteurs locaux autour de réunions thématiques, d'une plus grande circulation des publics et professionnels entre opérateurs locaux, d'une extension des heures supplémentaires pour renforcer le travail en réseau, de l'organisation de réunions centrées sur l'analyse des besoins locaux, d'un renforcement des synergies en vue de définir des politiques d'inclusion sociale efficaces, de la nécessité d'aller à la rencontre des habitants du quartier, de récolter leurs doléances et constituer avec eux des comités d'habitants, d'une nécessité de renforcer l'ingénierie associative au travers la production d'enquêtes et de questionnaires, d'un assainissement des postures compétitives que se livrent certains acteurs associatifs souhaitant se mettre à l'avant, d'une meilleure information des initiatives locales permettant de relier les actions convergentes dans le quartier, d'une meilleure garantie des financements structurels dans le secteur.

La transversalité peut également être renforcée par la multiplication d'initiatives bâties sur des objectifs communs car trop souvent les finalités ne se rencontrent pas dans les projets globaux, d'autres insistent sur la mutualisation des ressources associatives dans le quartier, l'orientation des publics locaux en commun, ce qui certainement renforcerait la traçabilité des parcours d'apprentissage de publics assez volatiles. L'extension de l'offre de projets collectifs, des infrastructures et l'aménagement de l'espace public peuvent également renforcer la transversalité d'actions de cohésion sociale eu égard à un réinvestissement de l'espace public, à la multiplication des espaces de loisirs endiguant la délinquance dans les quartiers, à l'organisation d'activités communes avec les jeunes sans inscrire ce type de travail dans une convention de partenariat, à une extension de l'offre d'activités langagières en direction des adultes fréquentant plusieurs associations, au développement des initiatives rassemblant école, maisons de jeunes et associations du quartier.

Le renforcement des coordinations sociales de quartier est également plusieurs fois cité. À ce titre les promoteurs de projets sont en attente d'une reconnaissance financière de ces coordinations qui viendrait conforter leur légitimité, d'une multiplication des concertations locales présentant les différents projets actifs dans le quartier,

d'un renforcement des plateformes locales intégrant d'autres dispositifs publics : Prévention, Contrat de quartier. Enfin, le recensement des actions et besoins locaux (corrélation offre associative et besoins exprimés, listage des projets développés) est également une piste envisagée pour soutenir la transversalité.

Comment organiser la prise en charge commune, acteurs associatifs de la cohésion sociale et autres secteurs avec les services publics, des problématiques spécifiques, ponctuelles ou récurrentes, qui se développent à l'échelle d'un quartier ?

La prise en charge commune des problématiques spécifiques, ponctuelles ou récurrentes des quartiers est renvoyée vers cinq types de recommandations : une collaboration accrue entre acteurs publics et opérateurs associatifs au travers un renforcement des dispositifs locaux (21 énoncés), partage d'expertises et échanges d'expériences (5 énoncés), recensement des ressources, formations et meilleure information vers le secteur (4 énoncés), la revendication d'un pouvoir public en phase avec la réalité de terrain (5 énoncés), le travail social communautaire (3 énoncés), une collaboration effective avec l'école (2 énoncés), soutien financier et économie des tâches administratives (2 énoncés).

La prise en charge commune des problématiques locales va dans le même sens que les recommandations attendant à la transversalité. Avec 21 énoncés, la coopération entre acteurs publics et le tissu associatif revient très fortement dans les constats, l'interaction locale est à nouveau au centre de l'échiquier eu égard à l'implication plus forte des pouvoirs publics dans la dynamique locale. Les opérateurs souhaitent davantage de rencontres avec les agents du CPAS, Actiris et les travailleurs sociaux, un réinvestissement des coordinations locales mises à mal devant leurs missions : fédérer les acteurs locaux autour d'objectifs communs, davantage d'implication des acteurs politiques, la création de comités de quartier rassemblant élus communaux, police locale, CPAS, maisons médicales, monde culturel, éducateurs de rue, écoles et l'ensemble des associations du quartier, l'organisation de tables rondes des secteurs actifs en Cohésion sociale avec la participation des publics et identification des personnes-relais auprès des services publics pour définir des initiatives qui fassent sens aux yeux des habitants du quartier, espaces de réflexion incluant les personnes ressources non professionnelles du quartier au travers une écoute active des vécus sociaux, en organisant des rencontres entre porteurs de projets reconnus pour un même axe prioritaire, en créant un répertoire des lieux publics mis à disposition des habitants du quartier, en réunissant régulièrement les opérateurs de projets afin de faire le point sur l'évolution des méthodologies utilisées, en soutenant les initiatives permettant la mise en place du Plan global de Revitalisation à Laeken (comités d'habitants, état des lieux, formations, centre de documentation, midis thématiques...), en organisant des séminaires réunissant les acteurs de différentes politiques publiques, en s'appuyant davantage sur les diagnostics réalisés par les différentes coordinations, en réunissant régulièrement opérateurs de projets de cohésion sociale et personnel des pouvoirs publics...

Le partage d'expertise et d'expériences est une autre alternative envisagée. Elle se décline en la forme d'une demande de journées d'études, de rencontres intersectorielles autour de thématiques communes, d'un partage d'outils et de bonnes pratiques au regard d'une participation des services publics plus effective et d'une articulation entre les outils et le type d'action menée sur le terrain, d'une présentation globale des problématiques locales et du mode de fonctionnement des opérateurs locaux, d'une organisation « *des groupes de travail par quartier, regroupant les différents services publics présents dans ces quartiers (MDQ, CPAS, police, jeunesse, seniors, BRAVVO ...) afin d'améliorer le diagnostic local, adapter les dispositifs et avoir une réponse concertée et intégrée des différents services de la Ville* ».

Le recensement des ressources et formations disponibles et l'information vers le secteur reviennent également dans les questionnaires. Les opérateurs attendent des pouvoirs publics un état des lieux des ressources disponibles à partager, un cadastre des locaux disponibles par quartier, une centralisation plus forte des informations attendant à la politique de Cohésion sociale, un répertoire des formations accessibles aux permanents et bénévoles du

secteur, une information précise des services sociaux permettant l'orientation des publics en fonction des difficultés rencontrées.

Enfin, la revendication d'un pouvoir public en phase avec les réalités de terrain revient à plusieurs reprises dans le questionnaire : contact direct et permanent entre gestionnaires de dossier COCOF et opérateurs de projets de cohésion sociale, renforcement des visites de terrain afin de privilégier la rencontre, la découverte des projets, inviter le personnel des services publics à rencontrer les acteurs de terrain, meilleure compréhension des difficultés vécues par les publics, assainissement des tensions qui existent entre les organismes publics (CPAS, école, administrations communales...) eu égard à une méconnaissance du travail respectif de chacun, des réalités ressenties par les travailleurs sociaux.

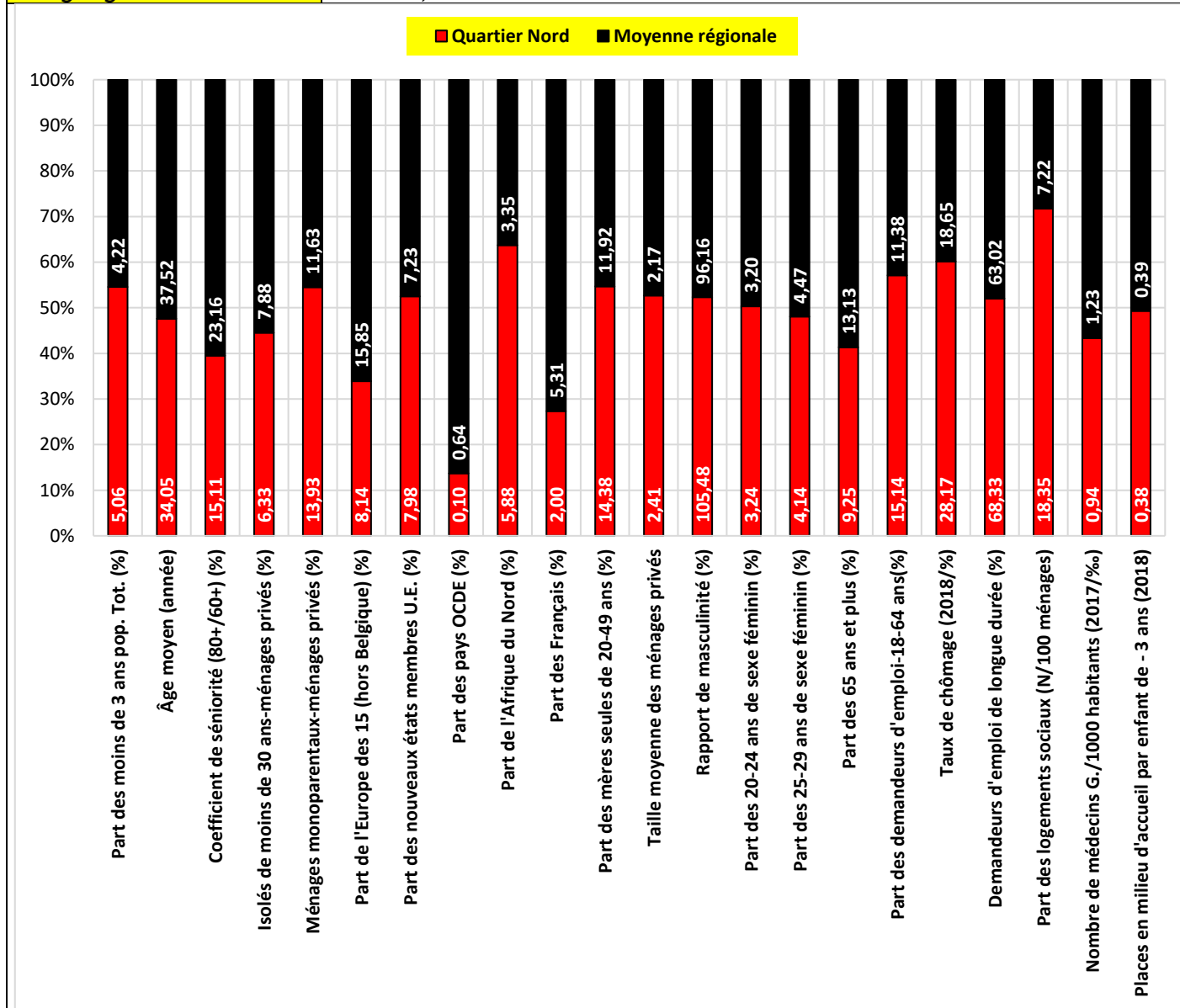
4-6 Fiches récapitulatives des quartiers prioritaires de la Ville de Bruxelles (Cohésion sociale)

Dans le cadre du présent diagnostic, 17 quartiers et 58 secteurs statistiques ont été sélectionnés par la Coordination locale. Pour rappel, exception faite du secteur Bourse (466 habitants), seuls les secteurs statistiques de plus de 500 habitants ont été retenus dans le cadre du présent diagnostic. 8 secteurs statistiques ont donc été évacués : *Dobbelenberg : 317 habitants (Haren)*, *Heysel : 159 habitants (Heyzel)*, *Allée Verte : 101 habitants*, *Quai des usines : 16 habitants (Maritimes)*, *Jacobs : 352 habitants (Marolles)*, *Cité administrative et Congrès : 39 habitants (Notre Dame-aux-Neiges)*, *Régent : 176 habitants (Royal)*, *Palais Royal : 176 habitants (Royal)*.

Les fiches récapitulatives donnent une vue synoptique des 11 quartiers prioritaires en matière de vivre ensemble. Ces vues d'ensemble ne s'exemptent pas des lacunes suspendues aux données non répertoriées dans l'analyse. Pour autant, la fiche récapitulative reprend quand c'est possible, trois types de données permettant de typifier les priorités locales : les constats tirés de l'analyse des variables sociodémographiques (première partie du diagnostic), ceux identifiés par les opérateurs de projets au regard des résultats du questionnaire (deuxième partie), ceux répertoriés dans *le Diagnostic local de sécurité de la Ville de Bruxelles*. Ces fiches ne présentent pas l'état des besoins réels des quartiers, juste des tendances lourdes.

QUARTIER NORD

Monitoring des quartiers (2020)	Population totale	Densité pop. (hab./km²)	Revenu imposable médian (2018)		
Quartier Nord	15.918	12.078	16.257		
Moyenne régionale	1.218.255	7.500	19.723		
Secteurs statistiques (2011)	Population totale	Densité pop. (hab./km²)	Revenu total net imposable (2018)	Niveau Supér. Instruct. ≥ 18 ans (%)	Log. Occ. Prop. (%)
Anvers-Nord	3.464	23.264	16.940	6,98	24,75
Anvers-Sud	10.833	44.266	21.867	3,07	1,32
Masui(Place) Nord	981	20.287	20.241	12,71	27,93
Parvis Saint-Roch	1.222	4.230	15.437	8,21	0,00
Quai de Willebroeck	1.293	14.904	23.347	18,62	43,48
Moyenne régionale	-	-	23.387	26,001	37,59
Nombre d'opérateurs reconnus en CS	5 projets financés (4 actions P1, 3 actions P2)				
Budget global actuel CS	217.694,91				



DIAGNOSTIC LOCAL DE SECURITE DE LA VILLE DE BRUXELLES

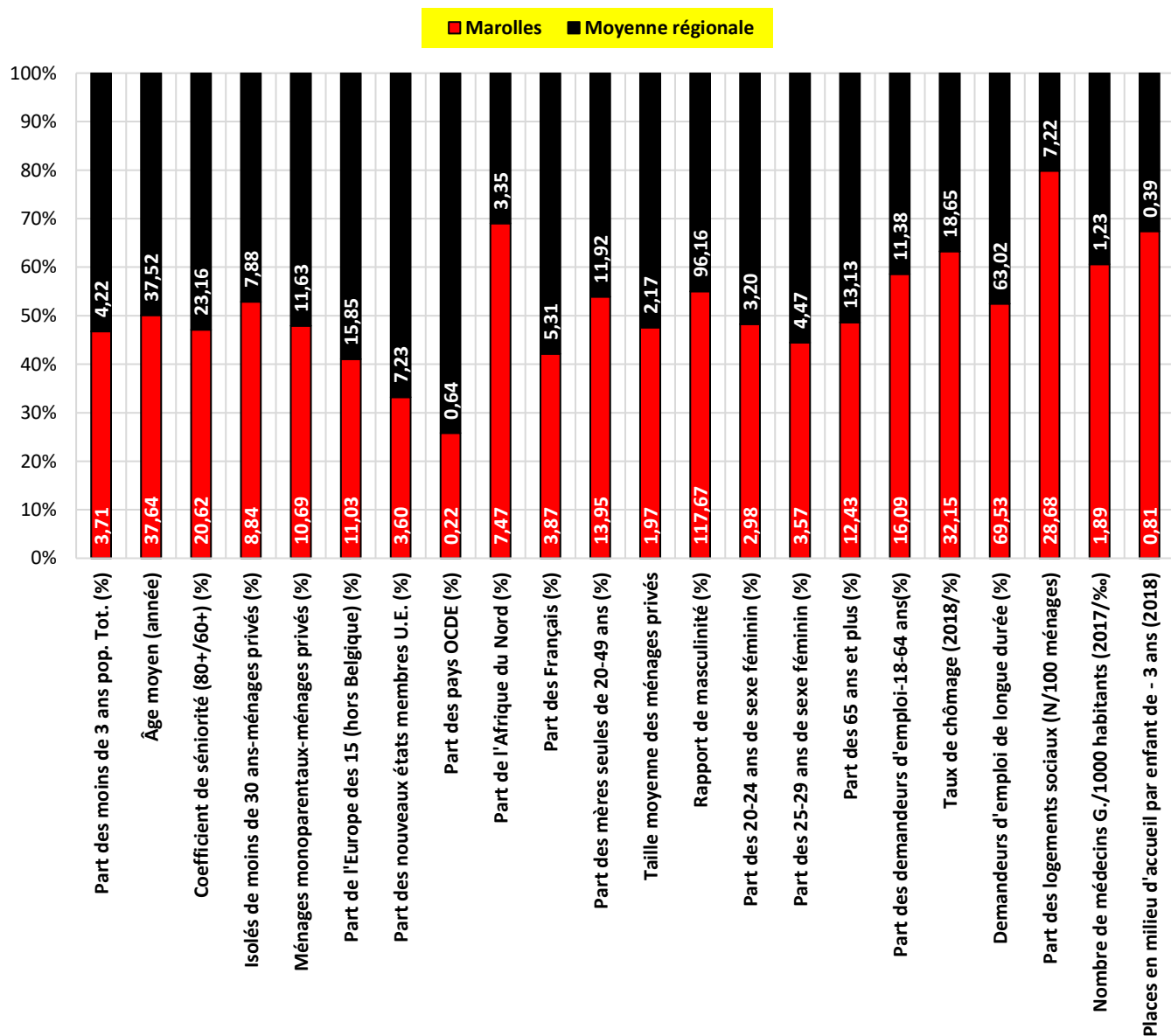
- Problématiques liées à la jeunesse (11-14 ans : vandalisme, 15-18 ans : deal, tensions à l'endroit des structures du quartier, 19-26 ans : ISP et manque de qualification)
- Squats et consommation de stupéfiants accompagnés de faits de délinquance
- Frictions avec la police : besoin de renfort et d'une police de proximité
- Décrochage scolaire important (de plus en plus précoce), mauvaise orientation scolaire, absentéisme
- Logements inadaptés pour accueillir des familles nombreuses
- Parents dépassés par la situation, conflits familiaux, besoin d'activités de soutien parental
- Manque d'activités adaptées aux jeunes du quartier
- Ghettoïsation et identité territoriale confortant l'immobilité des jeunes
- Manque de structures accompagnant les jeunes adultes (19-26 ans)
- Peu d'associations dans le quartier, faiblesse du réseau associatif, coordination sociale peu efficiente (suivi scolaire et primo-arrivants)
- Turn-over important dans les associations jeunesse : absence de perspective et de projets inscrits dans la durée
- Entassement des migrants en transit en situation illégale au parc Maximilien (jusqu'à 120 personnes)
- Contradictions entre une police veillant à évacuer les migrants en situation illégale et les actions caritatives portées par certaines associations
- Toxicomanie : consommation de drogues dures (parc Maximilien) et drogues douces dans les logements sociaux (dealers à proximité : Ribaucourt, Yser)
- Isolement et sentiment d'insécurité des seniors (studios du Foyer Laekenois, tensions intergénérationnelles, peur d'appeler la police...)
- Mixités laborieuses et tensions communautaires : publics monolithiques, climat de défiance entre les communautés, peu d'autochtones dans les activités...
- Vols avec violence : nombreux navetteurs travaillent dans le quartier

PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES PAR LES OPERATEURS DE PROJETS CS

P1 (soutien scolaire)	- Manque de permanences sociales et structures de soutien scolaire - Besoin de travailleurs de rue pour assurer le suivi des jeunes désœuvrés - Tissu associatif peu développé dans la prolongation du quartier Nord-Martyrs
P2 (Alpha-Fle)	- Pénurie et accès aux gardes d'enfant dans le quartier - Maîtrise laborieuse de la langue française - Manque de visibilité des activités socio-créatives, de loisirs générant du lien social entre les habitants du quartier - Sensibilisation aux droits humains et valeurs universelles contre les postures de repli nationaliste, religieuse... - Problématique de l'accueil massif de personnes en séjour illégal dans les associations (jusqu'à 50% de l'effectif global)
Niveau de priorité en cohésion sociale	P1-P2-P4 : la plus haute priorité

QUARTIER DES MAROLLES

Monitoring des quartiers (2020)	Population totale	Densité pop. (hab./km²)	Revenu imposable médian (2018)		
Marolles	12.374	19.221	15.104		
Moyenne régionale	1.218.255	7.500	19.723		
Secteurs statistiques (2011)	Population totale	Densité pop. (hab./km²)	Revenu net imposable (2018)	Niveau Supér. Instruct. ≥ 18 ans (%)	Log. Occ. Prop. (%)
Notre-Dame de la Chap.	1.210	15.950	19.908	16,26	5,08
Palais de G-H-Saint-P.	2.020	12.891	15.371	15,02	5,22
Blaes S.	4.732	28.513	17.061	11,09	8,10
Blaes C.	1.663	21.411	20.225	17,50	8,67
Saint-Thomas	1.769	20.888	15.885	8,67	13.81
Moyenne Régionale	-	-	23.387	26,001	37,59
Nombre d'opérateurs reconnus en CS	6 projets financés (5 actions P1, 2 actions P2, 1 action P4)				
Budget global actuel (CS)	194.987,95				



DIAGNOSTIC LOCAL DE SECURITE DE LA VILLE DE BRUXELLES

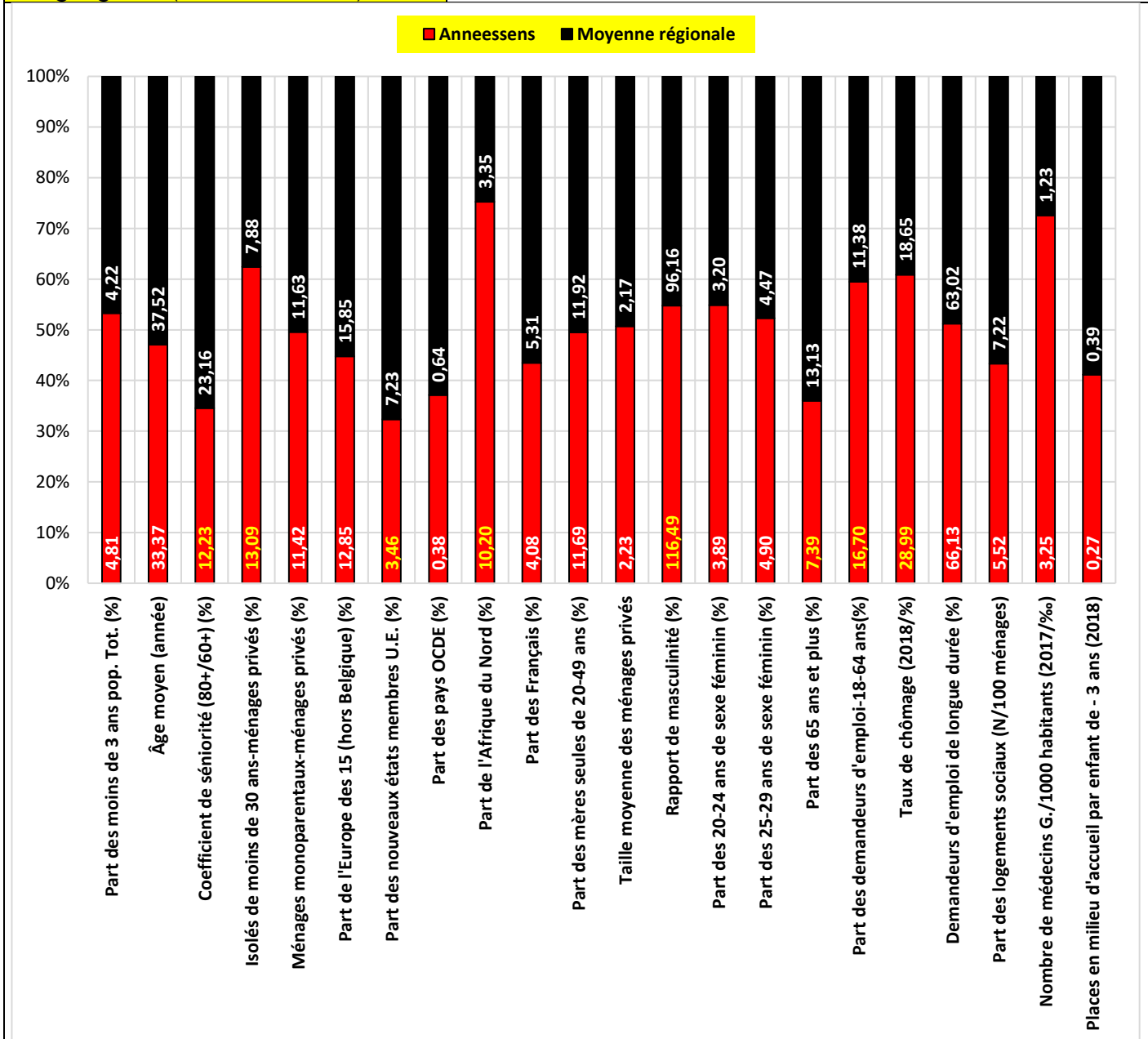
- Jeunesse : petite délinquance et occupation délétère de l'espace public (regroupement de jeunes déviants dans les cites Hellemans, Lacaille, Querelle en particulier (8-18 ans), vandalisme, squat des halls d'immeubles, prises de risque et comportements dangereux, vols, bagarres et deals)
- Rajeunissement de la carrière délinquante (dès 8 ans parfois) et suivi des parents assez compliqués
- Logements peu adaptés
- Jeunes en déshérence, évités ou peu présents dans les structures du quartier, ne bénéficiant pas d'un travail de rue
- Conflits intergénérationnels
- échec scolaire des jeunes se rabattant vers l'économie souterraine faute d'une perspective d'insertion
- Petit deal (boulevard du Midi) et consommation de stupéfiants (cannabis surtout)
- Problématique scolaire des jeunes : échecs, orientation, méconnaissance des écoles du quartier, soutien pédagogique manquant, EDD saturées, collaboration écoles-associations
- Squat des sans-abris (beaucoup de sans papier) et tensions avec les habitants : incivilités, nuisances sonores, santé laborieuse, bagarres, toxicomanie et alcoolisme. Squats aux pieds des commerces et logements sociaux accompagnés de tensions et de conflits d'occupation (Rue Haute, Place du jeu de Balles, Rue Blaes, sites de logements sociaux Brigittines, Lacaille, Querelle)
- Problèmes de santé mentale (SDF, jeunes adultes précaires et isolés)
- Isolement grandissant des personnes âgées (site la Querelle) et familles monoparentales
- Manque d'espaces verts et surinvestissement des lieux disponibles avec effet de bande
- Sentiment d'insécurité tribulaire des cambriolages exécutés dans les sites de logements sociaux

PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES PAR LES OPERATEURS DE PROJETS (Enquête)

P1 (soutien scolaire)	- Décalage entre les structures de soutien scolaire reconnus et non reconnus par l'ONE (professionnalisation, vision, critères...) - Maîtrise de la langue française - Densité urbaine - errance des SDF et sans-papier - Climat d'Apartheid qui règne entre les espaces récemment gentrifiés et les populations immigrées entassées dans les logements sociaux - Décrochage scolaire des jeunes et difficulté à suivre la scolarité des enfants - Fracture numérique - Manque d'infrastructures sportives dans le quartier - ISP
P2 (Alpha-Fle)	- Troubles psychiques et d'attention de publics peu disponibles pour l'apprentissage - Besoin de soutenir les cours de français par des espaces de socialisation raffermissant la confiance en soi - Besoin de personnel pour la prise en charge des problématiques spécifiques des publics : assistants sociaux, logopédie, psychologue - Besoin de personnel qualifié en informatique (fracture numérique) - Besoin d'espaces soutenant la parentalité - Besoin d'activités pour les enfants (psychomotricité)
P4 (Vivre ensemble)	- Décloisonnement des publics et soutien des projets permettant une rencontre entre des populations cohabitant un même quartier et adoptant des styles de vie diamétralement opposés.
Niveau de priorité en cohésion sociale	P1, P2, P4 : la plus haute priorité

QUARTIER ANNEESSENS

Monitoring des quartiers (2020)		Population totale	Densité pop. (hab./km ²)	Revenu imposable médian (2018)		
Anneessens		10.075	22.717	16.038		
Moyenne régionale (RBC)		1.218.255	7.500	19.723		
Secteurs statistiques (2011)		Population totale	Densité pop. (hab./km ²)	Revenu total net imposable (2018)	Niveau Supér. Instruct. ≥ 18 ans	Log. Occ. Prop. (%)
Anneessens		7.260	30.314	18.754	13,64	17,69
Senne		3.663	18.527	22.912	18,56	24,19
Moyenne régionale		-	-	23.387	26,001	37,59
Nombre d'opérateurs reconnus en CS		8 projets financés : (6 actions P1, 5 actions P2, 1 action P4)				
Budget global (Cohésion sociale)		190.680 euros				



DIAGNOSTIC LOCAL DE SECURITE DE LA VILLE DE BRUXELLES

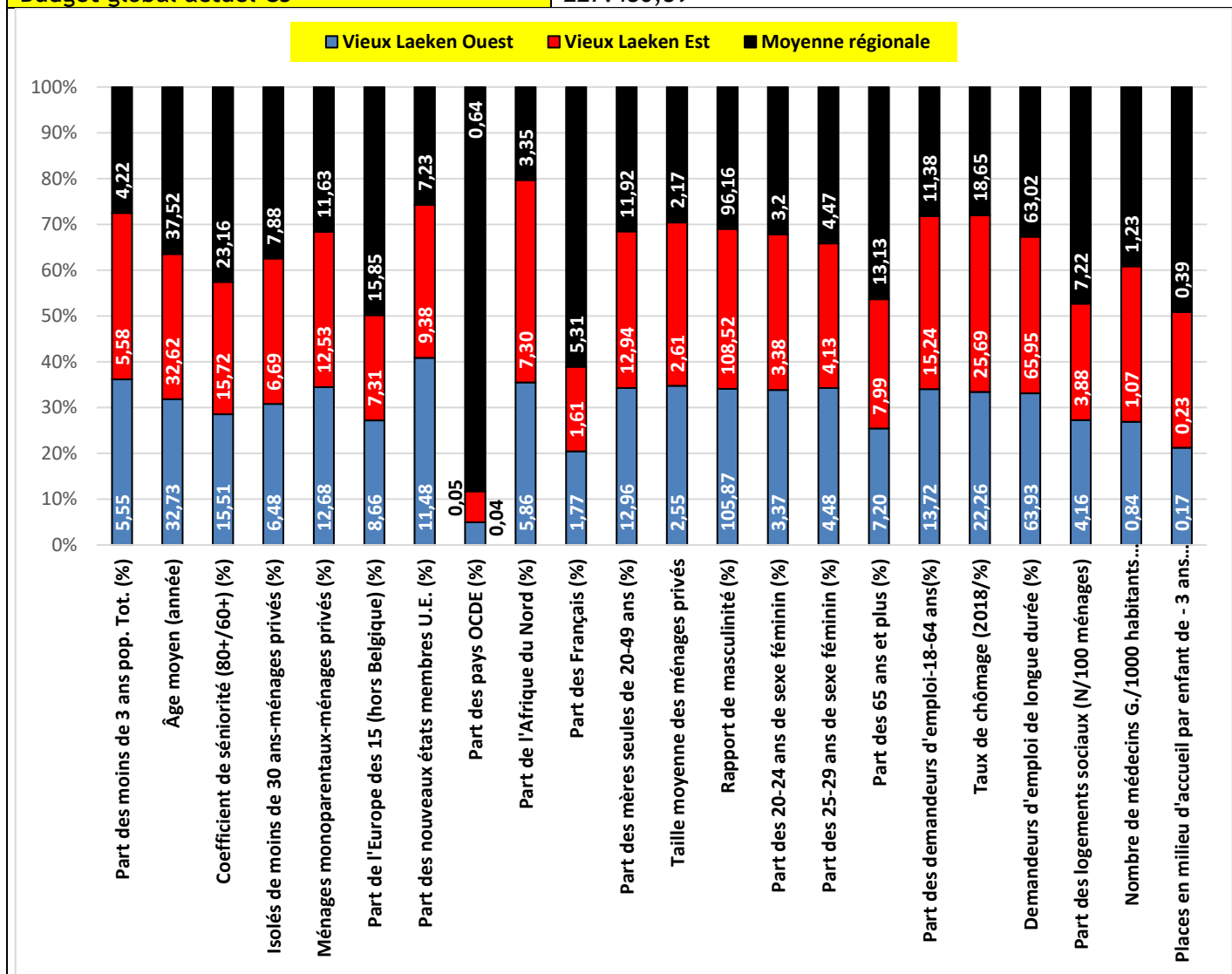
- Manque de perspectives pour les jeunes (16-25 ans) : suivi parental, éclatement des familles, influence néfaste des plus grands sur les petits, échec scolaire, manque de structures et d'espaces d'accueil, maigres perspectives d'emploi et peu d'ambition, désœuvrement des jeunes
- Nuisances répétées et regroupement des jeunes (12-27 ans) dans l'espace public : vandalisme, vente de stupéfiants, tapage nocturne, sentiment d'insécurité, délinquance accompagnée de violence
- Complexes de logements sociaux décalés de l'environnement local (quartier branché Dansaert)
- Arrivée récente de primo-arrivants
- Propreté et nuisances : dépôts clandestins, déchets ménagers...
- Public en errance : SDF, mendiants, réfugiés, squats d'immeubles (faits exacerbés depuis l'avènement du piétonnier)
- Consommation de stupéfiants en augmentation

PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES PAR LES OPERATEURS DE PROJETS CS (Enquête)

P1 (soutien scolaire)	- Décrochage scolaire, anomie sociale et besoin de remédiations scolaires - Maîtrise de la langue orale et écrite - Fracture numérique - Manque de structures de soutien scolaire - Défection des pères dans le suivi des enfants, culture patriarcale, besoin de projets regroupant parents et adolescents au travers une approche thérapeutique - Incivilités et sentiment d'insécurité exacerbée par la mobilité importante des habitants, la forte concentration des commerces dans le quartier - Surpopulation, stupéfiants et insalubrité dans les complexes de logements sociaux - Méconnaissance des droits sociaux
P2 (Alpha-Fle)	- Pénurie de logements à un prix abordable dans le quartier - Couverture de soins de santé insuffisante (maisons médicales, permanence psychologique, logopédie, santé mentale) - Illectronisme et besoin d'espaces numériques - Accompagnement des personnes en séjour illégal - Maîtrise de la langue insuffisante engendrant des phénomènes de « repli », de « honte de soi » et de « victimisation » - Besoin de soutenir les activités de bien-être et de socialisation - Faible littératie et accès aux droits sociaux - Transversalités à créer entre les habitants des quartiers chics et les primo-arrivants - Compréhension du système scolaire - Problématique des ménages monoparentaux (halte-garderie, crèche, précarité...)
P4 (Vivre ensemble)	- Accès aux logements et problématique des sans domicile fixe - Frictions avec la police - discriminations - Rencontres entre jeunes des quartiers populaires et les habitants aisés du quartier - Isolement des personnes âgées - Pression sociale exercée sur les femmes évitant ainsi les activités socioculturelles - Parents cloîtrant les enfants dans les frontières du quartier pour mieux les surveiller - Méconnaissance de l'environnement local
Niveau de priorité en CS	P1-P2-P4 : la plus haute priorité

QUARTIER LAEKEN

Monitoring des quartiers (2020)	Population totale	Densité pop. (hab./km ²)	Revenu imposable médian (2018)		
Vieux Laeken Ouest	8.349	16.781	17.492		
Vieux Laeken Est	19.174	18.272	16.608		
Moyenne régionale	1.218.255	7.500	19.723		
Secteurs statistiques (2011)	Population totale	Densité pop. (hab./km ²)	Revenu total net imposable	Niveau Supér. Instruct. ≥ 18 ans (%)	Log. Occ. Prop. (%)
Marie-Christine	5.472	17.656	21.317	12,13	37,99
Maison Rouge-SUD	5.733	17.176	20.739	11,52	40,42
EM. Bockstael-SUD	3.832	23.350	20.032	14,62	35,21
EM. Delva	7.617	15.530	22.968	16,45	36,27
Moyenne Régionale	-	-	23.387	26,001	37,59
Nombre d'opérateurs reconnus en CS		7 projets financés (5 actions P1, 3 actions P2, 1 action P4)			
Budget global actuel CS		227.480,59			



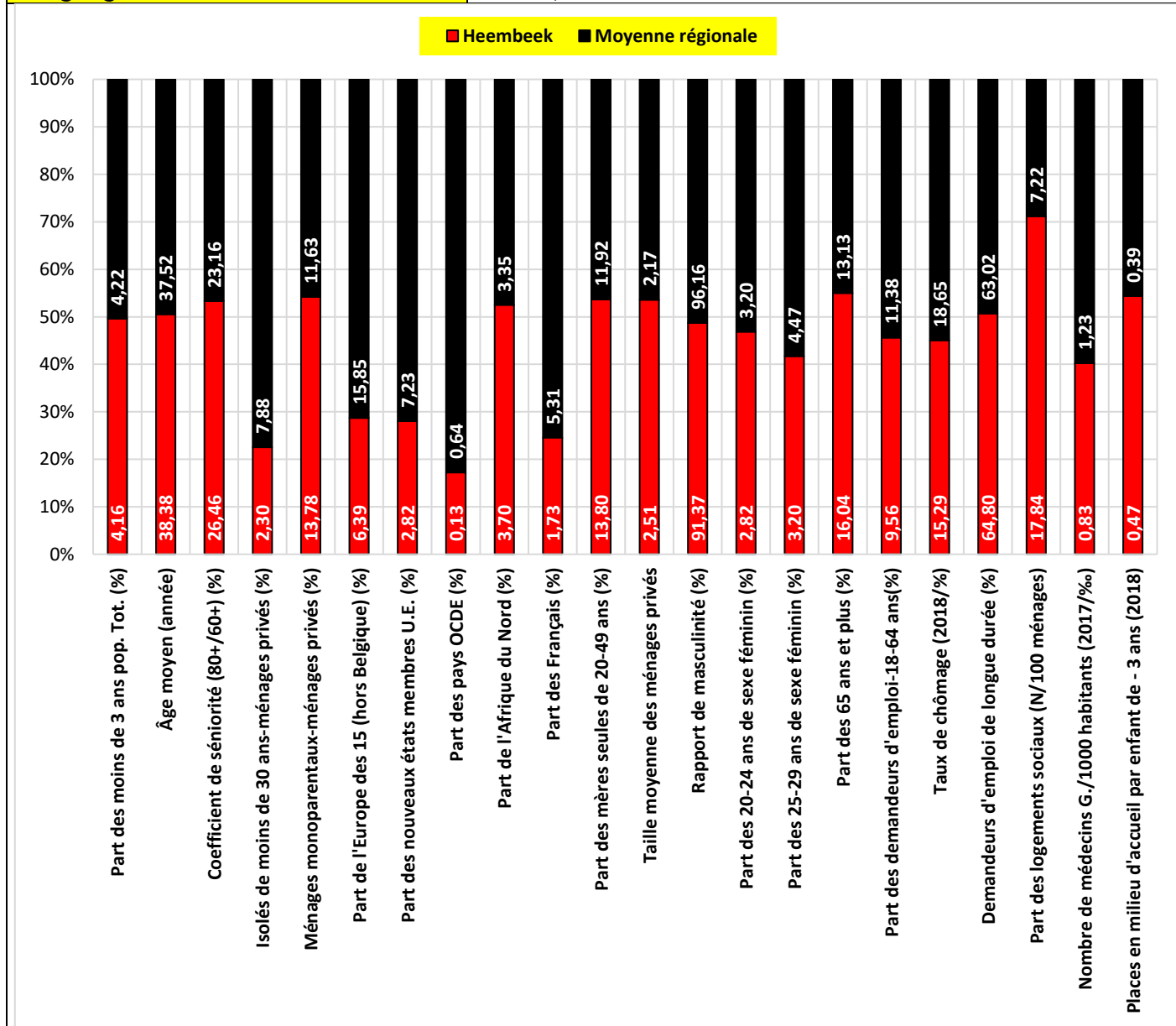
DIAGNOSTIC LOCAL DE SECURITE DE LA VILLE DE BRUXELLES

- Relégation urbaine et sociale : jeunesse globalement disqualifiée (garçons de 12-18 ans essentiellement), déviances sociales,...
- Parcours scolaires chaotiques (décrochage scolaire précoce, mauvaise orientation scolaire, sens commun déficitaire...)
- Équipement social déficitaire à l'endroit d'une prise en charge spécifique des familles
- Défiance à l'égard des institutions
- Sentiment d'insécurité suspendu à l'imprégnation d'une économie parallèle dans le quartier : stupéfiants, vols, mendicité, repli religieux suivi de quelques départs vers la Syrie...
- Décrochage scolaire important des 14-20 ans
- Mixités laborieuses et avènement d'un vivre ensemble fragmenté : public mono-communautaire dans les associations, commerces et cafés mono-ethniques, filles chassées de l'espace public
- Incivilités et nuisances diverses dans l'espace public
- Réseau associatif dysfonctionnel, peu de synergies entre associations et institutions locales : besoin d'actions collectives

PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES PAR LES OPERATEURS DE PROJETS CS

P1 (soutien scolaire)	- Manque de structures de soutien scolaire et d'espaces de loisirs et d'activités extrascolaires / Décrochage scolaire des jeunes - Sédentarité et troubles psychiques des adolescents - Suivi scolaire des jeunes primo-arrivants et pénurie des classes DASPA dans les écoles - Repli communautaire
P2 (Alpha-Fle)	- Pénurie de centres d'orientation sociale et professionnelle - Faible littératie et accès difficile des habitants à leurs droits sociaux (primo-arrivants et familles) - Repli communautaire et sentiment d'insécurité - Maîtrise de la langue rudimentaire et méconnaissance de la culture d'accueil - Grande précarité des familles
P4 (Vivre ensemble)	- Communautarisme conjugué à une forte précarité socio-économique des familles - Difficulté de mélanger les populations au regard d'un espace densément peuplé (proche de 50.000 habitants dans le quartier) - Chocs culturels conséquent d'un climat de tension généralisé - Absence d'activités communes générant de la solidarité entre habitants
Niveau de priorité en cohésion sociale	P1-P2-P4 : la plus haute priorité

QUARTIER NOH					
Monitoring des quartiers (2020)	Population totale	Densité pop. (hab./km²)-	Revenu imposable médian (2018)		
Quartier Heembeek	12.374	7.906	20.840		
Moyenne régionale	1.218.255	7.500	19.723		
Secteurs statistiques	Population totale	Densité pop. (hab./km²)	Revenu net imposable (2018)	Niveau Supér. Instruct. ≥ 18 ans (%)	Log. Occ. Prop. (%)
Coin des Cerises	1.947	13.142	14921	0,09	0,52
Croix de guerre (Av.)	2.312	6.406	29004	24,02	47,57
Place Peter Benoît	1.464	8.570	30841	25,16	57,23
Rue Château Beyaerd	2.714	8.405	30764	23,78	60,83
Rue des Faines	2.574	21.062	30611	20,06	44,13
Rue du Wimpelberg	1.188	3.901	28193	20,24	43,51
Val Maria	745	4.025	20550	14,05	16,74
Moyenne régionale	-	-	23.387	26,001	37,59
Nombre d'opérateurs reconnus en CS		2 projets financés (2 actions P1)			
Budget global actuel		65.761,89			



DIAGNOSTIC LOCAL DE SECURITE DE LA VILLE DE BRUXELLES

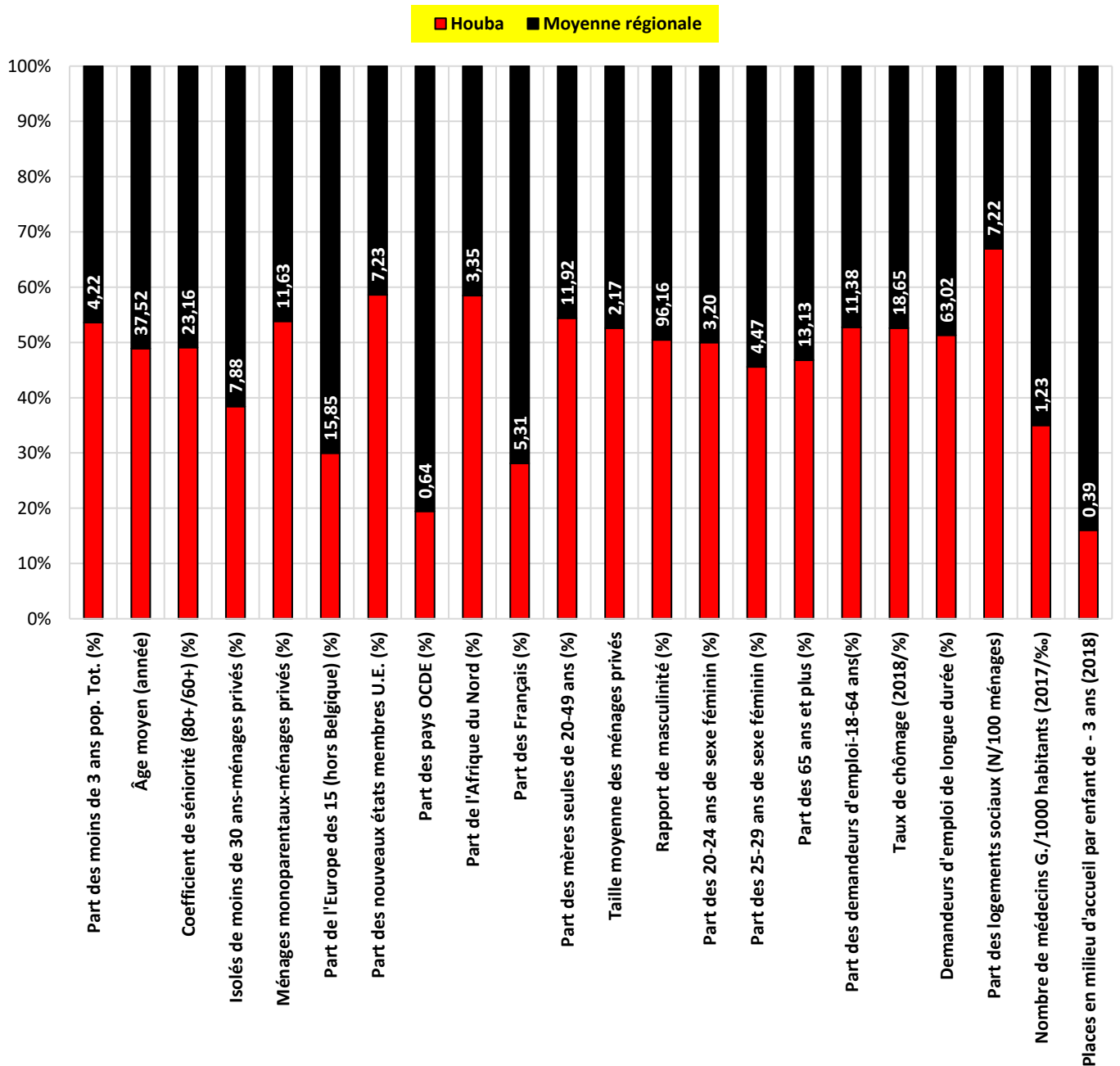
- jeunesse : décrochage scolaire, délinquance et incivilités (Site Versailles), influence négative des plus grands sur les petits, échec scolaire des 12-18 ans
- Manque d'espaces de socialisation pour les plus petits
- Frictions entre jeunes et police
- Besoin d'actions de soutien parental
- Concentration des demandeurs d'emploi de 18-30 ans (qualifications insuffisantes, savoir être en décalage avec les attentes professionnels, attrait de l'économie parallèle...)
- Nuisances et incivilités sur le site Versailles : malpropreté, conflits de voisinage, vandalisme, dégradation des communs, deal
- Concentration des ménages sans revenus du travail à Versailles
- nombreux ménages monoparentaux
- Sentiment d'isolement des habitants des sites de logements sociaux par rapport aux lotissements pavillonnaires qui les entourent
- Mixités laborieuses et repli communautaire : peu de mixité sociale sur le site Versailles

PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES PAR LES OPERATEURS DE PROJETS CS

P1 (soutien scolaire)	- Pression des parents sur les enjeux scolaires au détriment des activités socio-créatives abandonnées - Difficulté d'occuper l'espace public de manière constructive - Quartier enclavé, dans un environnement local relativement chic et huppé - Défiance culturelle entre groupes de jeunes dans le quartier - Logements sociaux vétustes - Image négative des jeunes auprès des adultes - Grande précarité et problèmes financiers de certaines familles - Besoin de soutien scolaire en néerlandais
P4 (Vivre ensemble)	- cohabitation entre habitants compliquée - Faible communication intergénérationnelle et interculturelle - Polarisation des conduites vu les préjugés que nourrissent entre eux les jeunes et moins jeunes habitants du quartier - Problématiques des jeunes du quartier Versailles : tensions dans le quartier, recours des habitants aux forces de l'ordre, cloisonnement des habitants dans les limites du quartier
Niveau de priorité en cohésion sociale	P1-P4 : La plus haute priorité (Coin des cerises, Val Maria, Versailles)

QUARTIER HOUBA

Monitoring des quartiers (2020)	Population totale	Densité pop. (hab/km ²)	Revenu imposable médian (2018)		
Quartier	18.092	15.019,53	18.627		
Moyenne régionale	1.218.255	7.500	19.723		
Secteurs statistiques (2011)	Population totale	Densité pop. (hab/km ²)	Revenu total net imposable (2018)	Niveau Supér. Instruct. ≥ 18 ans (%)	Log. Occ. Prop. (%)
École des Cadets	2.494	21.390	26.566	22,93	43,69
Prince Léopold (Squ.)	5.192	14.978	20.265	12,68	27,00
Sacré-Cœur	4.906	6.288	26.241	23,67	40,67
Moyenne régionale	-	-	23.387	26,001	37,59
Nombre d'opérateurs reconnus en CS		Néant			
Budget global actuel CS		Néant			



DIAGNOSTIC DE SECURITE DE LA VILLE DE BRUXELLES

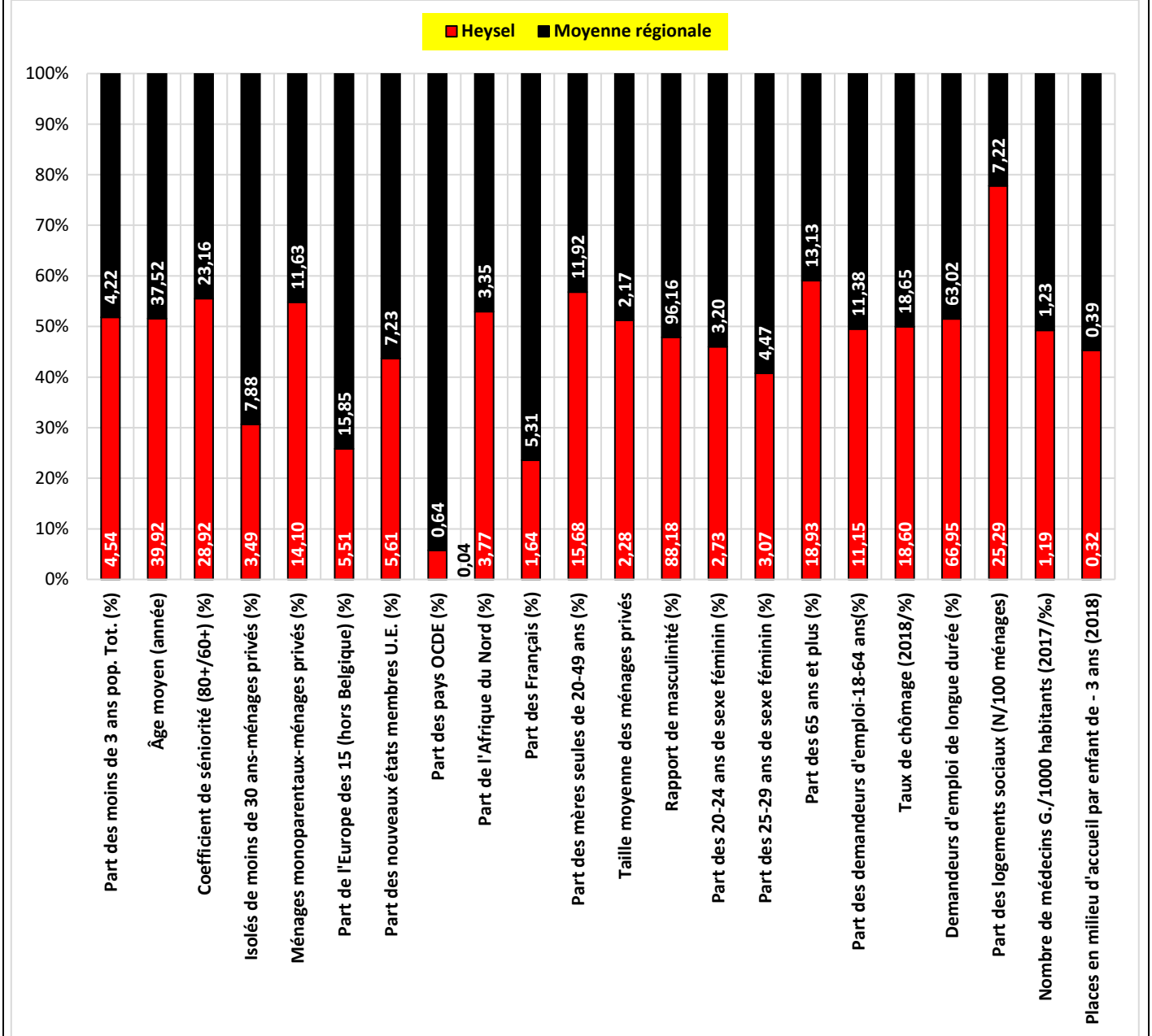
- Mixités laborieuses et tensions communautaires : dégradation du vivre ensemble ces 10 dernières années, nostalgie, relations de méfiance entre les habitants, relations intergénérationnelles difficiles, repli sur sa communauté, plaintes du voisinage, individualisme et peu d'implication dans le changement
- Mobilité résidentielle forte sur l'ilot Remaekers endiguant le lien social
- Maîtrise de la langue française rudimentaire, ce qui conforte les barrières entre habitants
- Conciliation entre les attentes des jeunes et celles des seniors (foot ou calme plat)
- Occupation délétère de l'espace public par les 12-25 ans (souvent des garçons) avec phénomène d'attrait des jeunes des quartiers limitrophes (Cité Modèle, Noh...): deal, vandalisme, insécurité...
- Décrochage scolaire des jeunes évoluant dans des familles en difficulté (15-20 ans) : exclusion précoce de l'école, occupation de l'espace public
- Vandalisme répété à l'endroit des abris bus, bancs, l'abri du jardinier (Square Léopold)
- Propreté publique laissant à désirer : encombrants, heures de ramassage des poubelles non respectées...
- Deal de stupéfiants se propageant dans plusieurs quartiers
- Insertion socioprofessionnelle des jeunes manquant de qualification, démotivés, traînant avec eux un casier judiciaire et confrontés à un marché du travail exigeant
- Repli religieux et radicalisme : phénomène de départ vers l'étranger ayant débuté en 2013
- Parents dépassés et en attente d'actions de soutien parental
- Ghettoïsation et difficulté de s'affranchir des murs du quartier

Niveau de priorité en
cohésion sociale

Square Prince Léopold : P1-P2-P4 : la plus haute priorité

QUARTIER HEYSEL

Monitoring des quartiers	Population totale	Densité pop. (hab/km ²)	Revenu imposable médian (2018)		
Quartier	15.408	5.514	19.208		
Moyenne régionale	1.218.255	7.500	19.723		
Secteurs statistiques (2011)	Population totale	Densité pop. (hab/km ²)	Revenu total net imposable (2018)	Niveau Supér. Instruct. ≥ 18 ans (%)	Log. Occ. Prop. (%)
Cité Modèle	2.985	8.261	21.144	11,35	0,09
Disque (Rue du)	1.244	11.686	24.814	18,88	27,98
Divin Jésus	1.142	11.980	25.060	20,97	33,87
Stienon (Avenue)	4.152	17.784	27.803	24,55	41,58
Moyenne régionale	-	-	23.387	26,001	37,59
Nombre d'opérateurs reconnus en CS			Néant		
Budget global actuel CS			Néant		



DIAGNOSTIC DE SECURITE DE LA VILLE DE BRUXELLES

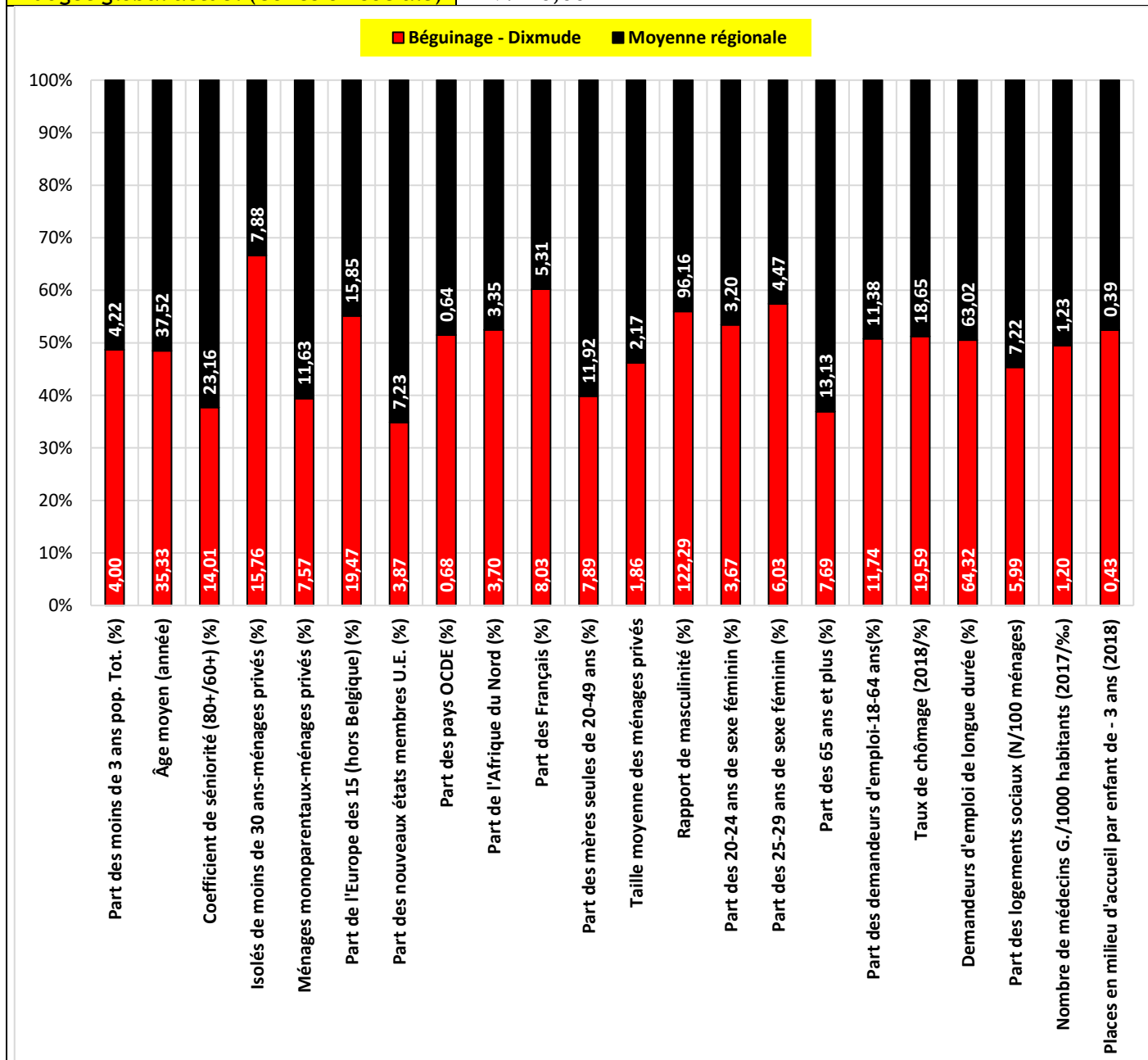
- Incivilités et vols avec violence ciblant les navetteurs et seniors à proximité de la station de métro
- Lassitude et sentiment d'impunité partagés par les habitants du quartier
- Deal et vente de stupéfiants (14-25 ans) soutenant un climat d'insécurité, facilités par la morphologie du quartier (Cité Modèle)
- Occupation délétère de l'espace public par des jeunes désœuvrés de 12-25 ans (bruits, vols, vandalisme, nuisances diverses)
- Manque de lieux accueillant les jeunes du quartier
- Propreté publique : encombrants jetés à l'extérieur, besoin de boxes à poussettes et vélos,...
- Signalétique et éclairage de l'espace public à renforcer
- Mixités laborieuses et repli communautaire : mixité déficiente de plus en plus tôt, rupture générationnelle et intergénérationnelle, cloisonnement des publics, préjugés, pression exercée sur les filles, polarisation des débats autour de l'Islam
- Décrochage scolaire et disqualification des jeunes (12-25 ans) : exclusion précoce de l'école, occupation négative de l'espace public, mauvaise orientation scolaire, peu de qualifications, familles problématiques...
- Phénomène de toxicomanie localisé à proximité de l'étang et du supermarché
- Cambriolages ciblant particulièrement les personnes âgées résidant dans les immeubles
- Frictions entre jeunes et policiers
- Image négative de Cité Modèle à l'extérieur du quartier

Niveau de priorité
en Cohésion sociale

Cité Modèle : P1-P4 : la plus haute priorité

QUARTIER DIXMUDE-BEGUINAGE

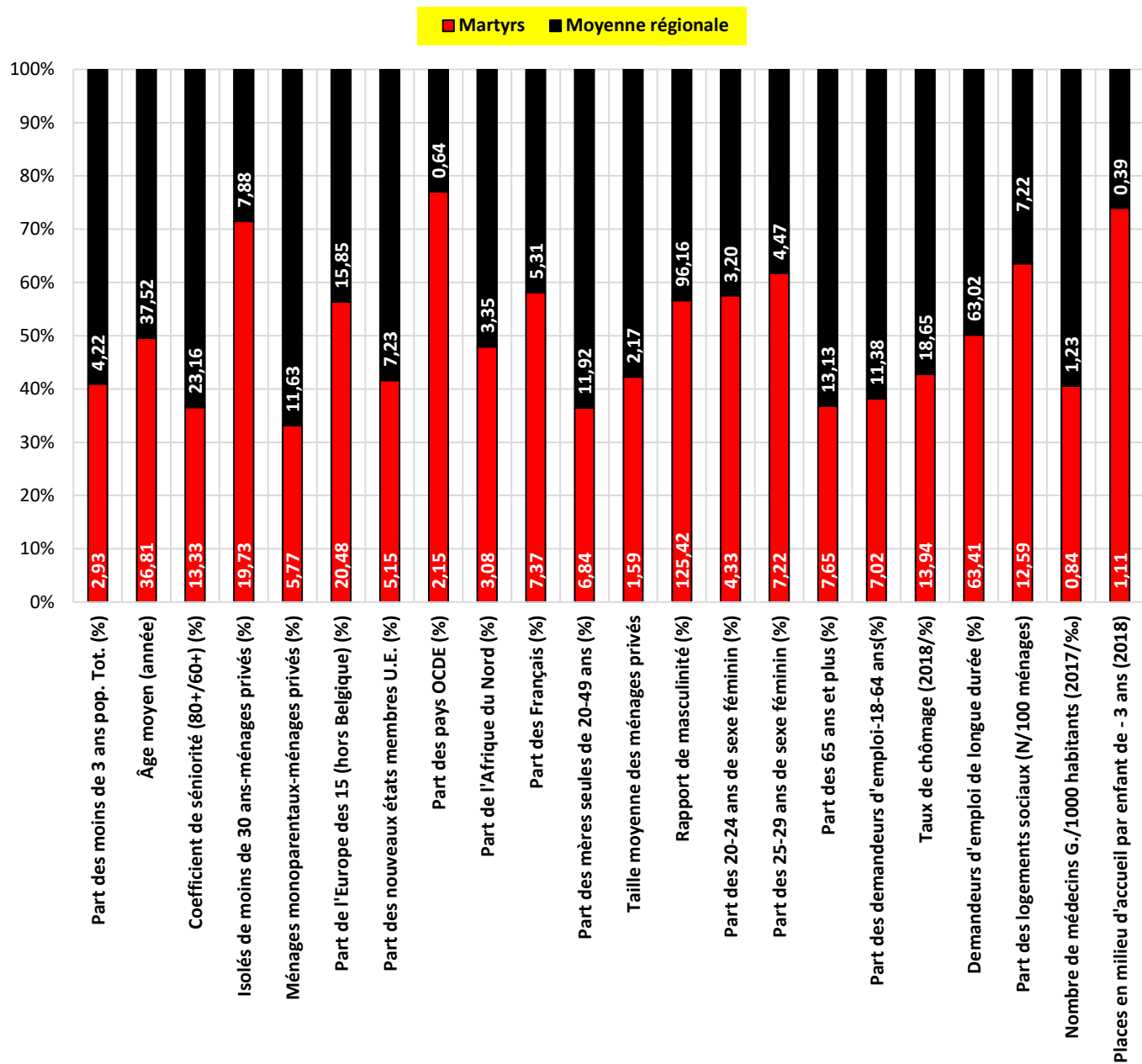
Monitoring des quartiers (2020)	Population totale	Densité pop. (hab/km ²)	Revenu imposable médian (2018)		
Dixmude-Béguinage	6.914	17.973	18.856		
Moyenne régionale	1.218.255	7.500	19.723		
Secteurs statistiques (2011)	Population totale	Densité pop. (hab/km ²)	Revenu net total imposable (2018)	Niveau Supér. Instruct. ≥ 18 ans (%)	Log. Occ. Prop. (%)
Béguinage (Place du)	2.033	13.849	27.994	29,37	18,46
E. Jacquemain -OUEST	1.560	31.252	25.593	25,33	16,62
Quai du Commerce	3.723	19.775	29.916	18,79	14,12
Moyenne régionale	-	-	23.387	26,001	37,59
Nombre d'opérateurs reconnus en CS		4 projets financés (3 actions P1, 2 actions P2)			
Budget global actuel (Cohésion sociale)		129.226,06			



PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES PAR LES OPERATEURS DE PROJETS CS	
P1 (soutien scolaire)	- Équipement social déficitaire dans le quartier : structures de soutien scolaire et espace de loisirs - Besoin d'augmenter l'offre des activités extrascolaires - Décrochage scolaire des jeunes et nécessité des modules de remédiation - Accompagnement social (permanence) et besoin d'activités de soutien parental
P2 (Alpha-Fle)	- Faible littératie des publics consécutive d'une difficulté à répondre aux exigences administratives et de frais supplémentaires - Méconnaissance du réseau associatif et institutionnel qui pourrait venir en aide aux apprenants et habitants du quartier - Suivi social et administratif empiétant sur la formation linguistique (nécessité d'une permanence sociale) - Tendance à abandonner le parcours de formation dès que l'apprenant s'éloigne du quartier - Difficulté de trouver un logement pour les personnes en séjour illégal - Volume important d'illettrés ayant tendance à se replier dans leur communauté
P4 (Vivre ensemble)	- Absence d'une interaction sociale entre habitants qui viendrait conforter les valeurs de solidarité, l'entraide, la tolérance et le respect mutuel - Difficulté qu'éprouvent certains ménages à s'extirper du cadre familial (repli sur soi)
Niveau de priorité en cohésion sociale	P1-P2-P4 : la plus haute priorité (Quai du commerce)

QUARTIER MARTYRS

Monitoring des quartiers (2020)		Population totale	Densité pop. (hab/km ²)	Revenu imposable médian (2018)	
Quartier Martyrs		2.656	7.075	19.626	
Moyenne régionale		1.218.255	7.500	19.723	
Secteurs statistiques (2011)	Population totale	Densité pop. (hab/km ²)	Revenu total net imposable (2018)	Niveau Supér. Instruct. ≥ 18 ans (%)	Log. Occ. Prop. (%)
Congrès - Gare	963	4.697	33.943	28,65	25,78
Adolphe Max	902	5.465	27.239	27,46	17,03
Moyenne régionale	-	-	23.387	26,001	37,59
Nombre d'opérateurs reconnus en CS			Néant		
Budget global actuel CS			Néant		

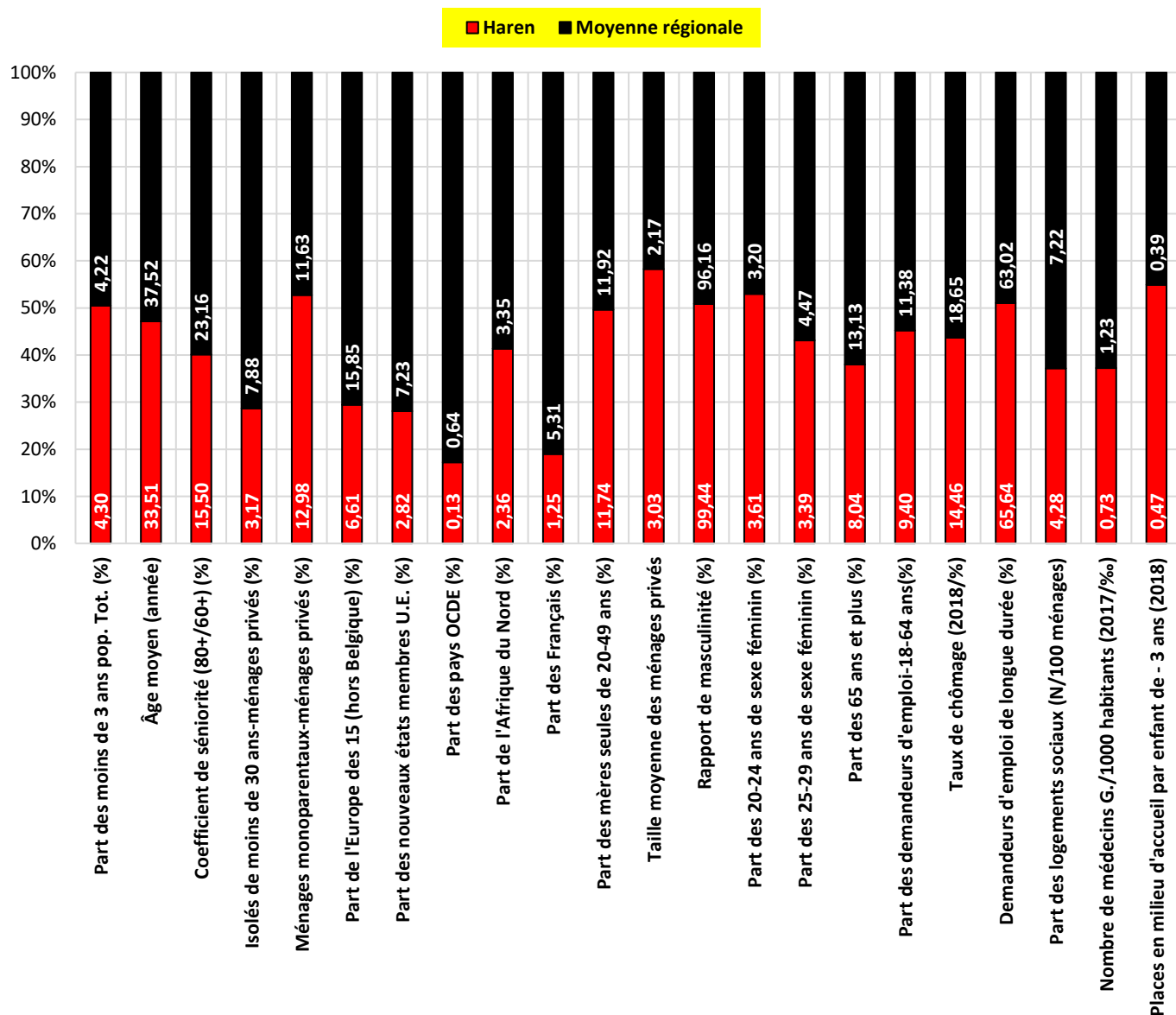


PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES PAR LES OPERATEURS DE PROJETS CS

P1 (soutien scolaire)	- Tissu associatif peu développé dans le quartier Congrès (manque de structures de soutien scolaire) - Site de logements sociaux entassant des familles issues de l'immigration au côté de seniors isolés - Besoin d'activités intergénérationnelles - Quartier Congrès sujet à une forte mobilité (navetteurs), trafic important dans le quartier : proximité des artères commerciales, difficulté de tisser du lien social dans ces conditions - Peu de lieux dédiés aux jeunes dans le quartier (activités récréatives, espaces verts, maisons de jeunes ...) - Forte demande de suivi scolaire : une seule structure de soutien scolaire desservant le public populaire résidant dans les sites de logements sociaux - Fracture numérique et besoin d'activités de soutien parental - Public primo-arrivant de plus en plus présent dans le quartier
Niveau de priorité en cohésion sociale	Quartier du Congrès (l'Ommegang- Rue des Marais) : P1-P4 : haute priorité

QUARTIER HAREN

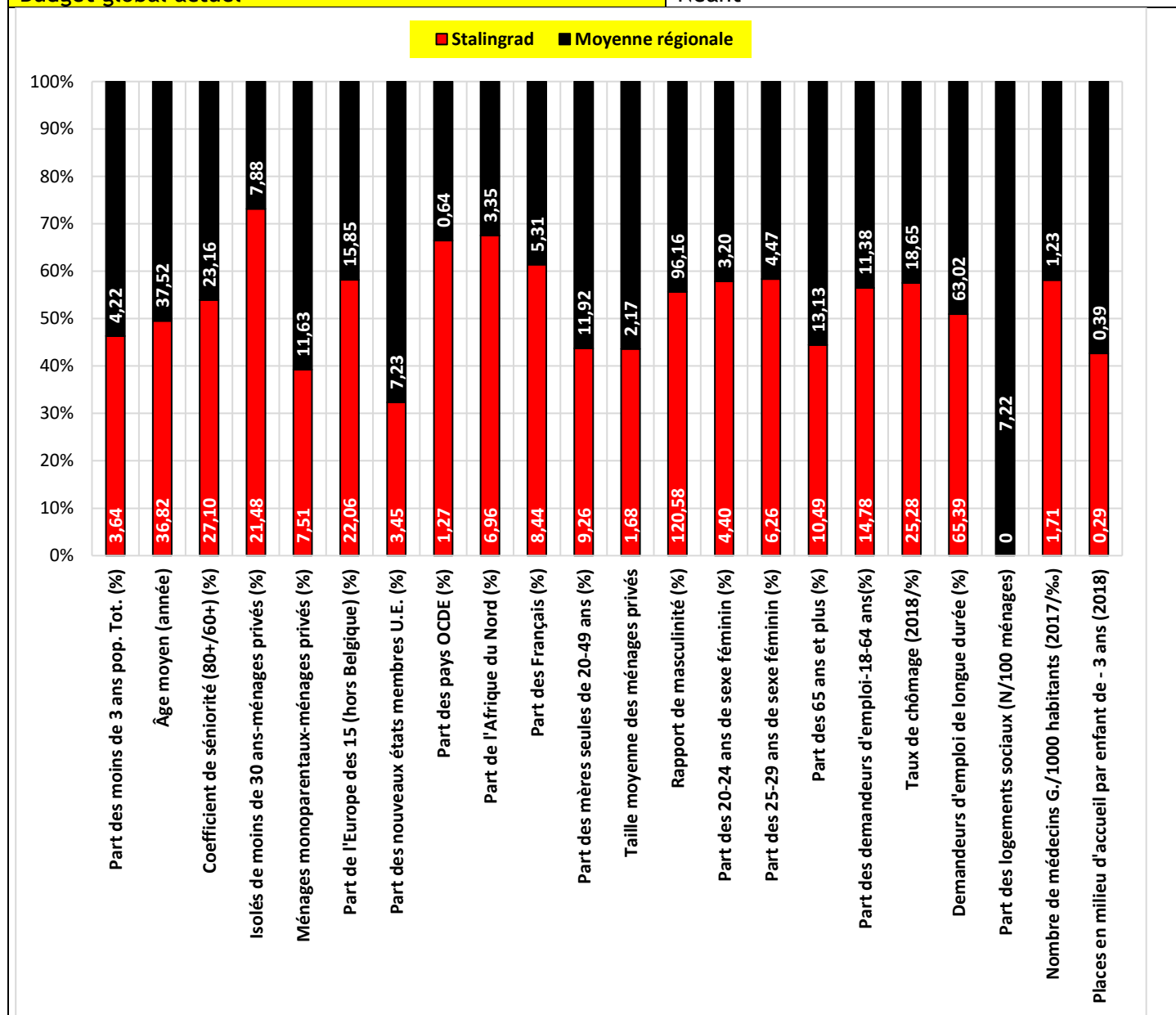
Monitoring des quartiers (2020)	Population totale	Densité pop. (hab/km ²)	Revenu imposable médian (2018)		
Quartier Haren	6.198	3.199	21.833		
Moyenne régionale	1.218.255	7.500	19.723		
Secteurs statistiques (2011)	Population totale (2011)	Densité pop. (hab/km ²)-(2011)	Revenu total net imposable (2018)	Niveau Supér. Instruct. ≥ 18 ans (%)	Log. Occ. Prop. (%)
Haren-Est	863	3.681	26.118	16,72	62,82
Haren-Sud-Ouest	829	2.733	30.359	19,51	69,88
Sainte-Elisabeth	2.451	2.960	28.593	20,64	68,33
Moyenne régionale	-	-	23.387	26,001	37,59
Nombre d'opérateurs reconnus en CS		Néant			
Budget global actuel CS		Néant			



Niveau de priorité en cohésion sociale	P1 : prioritaire (Haren Sud-Est)
--	----------------------------------

QUARTIER STALINGRAD

Monitoring des quartiers	Population totale (2020)	Densité pop. (hab/km ²)	Revenu imposable médian (2018)		
Quartier	3.987	16.493	16.038		
Moyenne régionale	1.218.255	7.500	19.723		
Secteurs statistiques (2011)	Popul. Tot.	Densité pop. (hab/km ²)	Revenu total net imposable (2018)	Niveau Supér. Instruct. ≥ 18 ans (%)	Log. Occ. Prop. (%)
Bon Secours-Palais du M.	2.003	10.196	20.073	23,39	11,75
Saint-François Xavier	1.372	19.308	22.815	19,75	14,31
Moyenne régionale	-	-	23.387	26,001	37,59
Nombre d'opérateurs reconnus en CS			Néant		
Budget global actuel			Néant		



Niveau de priorité en cohésion sociale

P1-P2 : prioritaire (SAINT-FRANCOIS XAVIER)

5. CONCLUSION GENERALE ET ENSEIGNEMENTS

5-1 Analyse des variables sociodémographiques

La Ville de Bruxelles est la commune la plus vaste de la Région Bruxelloise (32,6 km² pour 185.103 habitants en 2020), ce qui explique un certain contraste entre les quartiers populaires densément peuplés, les chancres industriels, les espaces à fonction tertiaire beaucoup moins habités. Globalement, avec plus de la moitié du territoire communal repris dans les périmètres Z.R.U. (27 secteurs statistiques), l'axe qui va du Pentagone Ouest vers Laeken Est, plus densément peuplé (+ de 18.000 habitants au km²), concentre les plus grandes difficultés.

Une analyse plus fine des mouvements de population donne à voir une double tendance à l'échelle communale. D'une part, un mouvement de périurbanisation qui se dessine nettement au nord de la commune au regard de l'accroissement des populations dans les quartiers Industrie Nord, Heembeek, Mutsaard, Haren entre 2015 et 2019 : (de 2,5 à 10%, plus de 200 enfants de moins de 2 ans supplémentaires ces dix dernières années). À l'opposé, des effectifs similaires, supérieurs mêmes, diminuent dans les quartiers du Pentagone Ouest déjà très peuplés.

D'autre part, considérant l'accroissement annuel moyen de la population, la part des nouveaux habitants en RBC, un mouvement de gentrification se fait ressentir au regard de l'installation de ménages isolés, des couples sans enfant, de ménages monoparentaux dans les quartiers centraux de la commune (Grand-Place, Notre-Dame-aux-Neiges, Squares, Stalingrad) ou à l'Est du Pentagone, particulièrement dans le quartier européen (30 à 50% de nouveaux habitants en 2020). Ces quartiers concentrent des ménages plus instruits à proximité des fonctions dites spécifiques (institutions européennes et étudiants à l'ULB).

Quant à la gentrification des quartiers centraux, fortement décriée dans les reportages associatifs, elle appelle un déploiement des actions de vivre ensemble permettant le dialogue entre les résidents installés de longue date et les nouveaux arrivés, polyglottes, cosmopolites, ouverts sur la ville-monde mais absents des locaux associatifs.

Pour ce qui est de l'ancrage des populations étrangères, bien que les flux migratoires viennent des quatre coins du monde, des solidarités existent entre communautés nationales contribuant à configurer (dans la durée) la morphologie ethnique des quartiers communaux eu égard à l'accessibilité de l'habitat, les opportunités de travail et la force des « liens communautaires » : Turcs, Marocains, Europe méridionale à l'Ouest du Pentagone et sa prolongation vers le quartier Nord et Laeken, Anglo-saxons et Europe des 15 à l'Est du Pentagone, davantage d'autochtones au nord de la commune.

Le taux de chômage, particulièrement celui des jeunes, atteint 30% dans les quartiers du Pentagone Ouest, sa prolongation vers le nord (Marolles, Anneessens, quartier Nord, Stalingrad, Laeken) tandis qu'à l'échelle des secteurs statistiques, ce taux de chômage approche les 50%. Renvoyés à la situation des habitants sur le marché du travail, aux demandeurs d'emploi inoccupés, ces chiffres prennent un autre sens lorsqu'on les rapportent à la part d'inactifs dans les quartiers. Ainsi, le faible taux de chômage dans le secteur Anvers-Sud (1,77%) peut-il être contrasté par l'écrasante majorité d'inactifs dans ce secteur (92,98%). Ici encore, le nombre d'inactifs, de demandeurs d'emploi inoccupés concentrés dans les secteurs statistiques du Pentagone Ouest, Laeken, particulièrement les sites de logements sociaux, se démarquent des quartiers centraux (Pentagone Est), ceux du Nord de la commune (Haren, Mutsaard) abritant les ménages bénéficiant d'un emploi (jusqu'à 50% de l'effectif global dans le secteur Vieille Halle aux blés). Notons que la part des demandeurs d'emploi inoccupés de - 35 ans dans les secteurs Haren Est, Vieille Halle aux blés est proche de 50%. Ces fortes proportions des jeunes

demandeurs d'emploi s'expliquent éventuellement par la forte concentration des noyaux familiaux (Haren) et des jeunes ménages isolés (Vieille Halle aux blés) dans ces secteurs.

Tendanciellement parlant, tandis que les zones à proximité du centre-ville (Squares et Grand-Place plus particulièrement) concentrent une majorité de personnes au foyer et d'isolés de + de 65 ans (jusqu'à 50% de l'effectif global), il semble que plus un secteur statistique concentre des inactifs, moins il abrite de retraités. À titre d'exemple, Quai du commerce (2.659 inactifs, 6,62% de retraités) contraste diamétralement avec De Wand (350 inactifs, 24% de retraités).

La part des logements sociaux atteint 15 à 30% à Heembeek, Heysel, Houba, quartier Nord, Marolles (plus du triple de la moyenne régionale). Les logements sociaux de moins d'une chambre grimpent à 74% à Laeken Est, celle de 4 chambres et plus atteint 27% à Haren. Le marché locatif varie fortement selon qu'on réside au Sud-ouest du Pentagone (- de 665 euros/mois), le quartier Grand-Place (+ de 900 euros/mois) ou le Nord de la commune (750 euros/mois). **Ces manières d'habiter la ville génèrent des besoins spécifiques tels que la nécessité de réduire l'isolement des seniors (Secteur Hélicoptère, Laeken Est, Martyrs, Dansaert, Marolles), le besoin d'activités récréatives, d'espaces de loisirs, du soutien scolaire à Val Maria, Versailles, Masui, Saint-Roch, Marie-Christine, Anneesens, Bockstael.** Globalement et c'est un enseignement fort du diagnostic local, **les sites de logements sociaux répandus diversement sur l'ensemble du territoire communal, se présentent comme des pôles exponentiels de difficultés quels que soit le niveau de vie de l'environnement local.**

Bref, les périmètres qui concentrent le plus de difficultés et de défis sociaux sont Lacaille, Querelle, Brigittines, Dixmude, Rempart des Moines, Versailles, Square Léopold, Cité modèle. Les difficultés semblent se cristalliser encore davantage à Cité Modèle, Versailles où la morphologie du quartier coupée du reste de l'environnement local génère **un phénomène de contraction de normes doublé d'une forte identité territoriale. Plus qu'ailleurs, des actions de soutien scolaire, de vivre ensemble, la réappropriation de l'espace public sont aujourd'hui incontournables dans les sites de logements sociaux.**

Globalement, la distribution spatiale des logements loués et occupés par le propriétaire **adopte une structure en chiasme.** Les ménages locataires s'entassent dans les secteurs concentrant les logements sociaux, les propriétaires se concentrent dans les lotissements pavillonnaires du nord de la commune. La corrélation entre diplômés de l'enseignement supérieur et régime de propriété est peu significative même si tendentiellement les secteurs statistiques abritant les sites de logements sociaux, généralement des locataires, sont aussi ceux où les effectifs des niveaux supérieurs d'instruction sont les plus faibles : Anvers Sud (3,07%), Anvers Nord (6,98%), Saint-Roch (8,21%), Saint-Thomas (8,67%), Coin des cerises (9,04%), Blaes (11,09%), Cité Modèle (11,35%). **En revanche, la corrélation entre les niveaux supérieurs d'instruction et l'espace résidentiel est significative. Il faut même considérer que c'est elle qui ordonne les disparités territoriales de l'espace communal, ses conséquences en termes d'inégalités sociales eu égard au capital culturel dont peuvent se prévaloir les habitants d'un quartier.** Ainsi, avec une moyenne de 30% de ménages jouissant d'un niveau supérieur d'instruction, les ménages les plus instruits s'installent dans le Pentagone Est ou dans les lotissements pavillonnaires du nord de la commune.

Avec plus du double de la moyenne régionale (+ 3.688 euros), **le quartier Royal a vu son revenu médian augmenté de plus de 7.000 euros entre 2005 et 2018, ce qui est un signe patent de gentrification eu égard à l'arrivée massive de nouveaux habitants dans ce secteur.** Cette évolution des revenus contraste avec les quartiers du Pentagone Ouest, les sites de logements sociaux où le revenu médian n'augmente que légèrement. Quant aux résidents du nord de la commune, ils bénéficient de revenus stables au regard notamment du faible taux de mobilité résidentielle dans ces quartiers. La forte concentration des revenus nuls à Béguinage-Dixmude,

Anneessens, Marolles, quartier Nord, Laeken Est et Ouest (de 20 à 39% de l'effectif global) induit une forte présence des ménages disposant d'un seul revenu dans ces quartiers : celui du conjoint.e.

Enfin, le nombre de médecins généralistes par quartier (1 médecin/1.000 habitants) varie fortement selon le quartier résidentiel bien qu'il faille reconnaître que globalement **la couverture en médecine générale recoupe tendanciellement la distribution des taux de mortalité par quartier (Anneessens : 1,5 et 1,2, Pentagone Est : 0,6 et 0,8).**

Globalement, **les cartes produites par le Cracs dans le cadre de l'étude de programmation conforte les enseignements du présent diagnostic local. Les quartiers du Pentagone Ouest, leur prolongation vers le quartier Nord et Laeken concentrent les populations de l'enseignement fondamental et secondaire ayant le plus de difficultés scolaires (déciles 8 et 10).** Une bonne partie des projets de soutien scolaire financés en Cohésion sociale sont actifs dans ces quartiers tandis que **cette offre gagnerait certainement à s'étendre vers les populations de Square Léopold, Houba, Cité Modèle, Noh et même Haren Est.** Comme signifié dans d'autres rapportages, la population scolaire desservie par les opérateurs de soutien scolaire est extrêmement géolocalisée (80% de l'effectif global accueilli par les associations sont des élèves du quartier, fréquentant les écoles du quartier), exception faite de Noh attirant une population scolaire plus diversifiée.

Dans son rapport de 2013, **le Cracs dénombrait un nombre de 21.257 primo-arrivants circulant ou résidant dans la commune, à peu près 16,5% de l'effectif global de la RBC.** Avec 200 à 500 unités, les secteurs situés dans le Pentagone Ouest et sa prolongation vers les quartiers Nord et Laeken concentrent des noyaux importants de primo-arrivants de même que les secteurs Petit Sablon, Grand Sablon, Grand-Place réceptionnant des gros effectifs de primo-arrivants en provenance de l'Europe des 15.

Considérant qu'une partie des primo-arrivants participe des demandeurs d'emploi infra-diplômés (peu de qualification ou non équivalence des diplômes étrangers), il est logique que le Pentagone Ouest, les quartiers Nord, Laeken, Houba et Heysel recueillent des effectifs importants de primo-arrivants sur leur territoire (de 250 à 500 unités). Quant au parcours d'accueil, le Bureau d'Accueil pour Primo-arrivants (Bapa Bxl) a accueilli 651 personnes en 2020. 77% de cet effectif ont entamé le parcours d'accueil. Ce public est mixte, provient majoritairement d'Asie du Sud-Est (34%) et d'Afrique. **Contrairement aux associations attirant des primo-arrivants résidant dans ou à proximité du quartier, le public suivant un parcours d'accueil réside sur l'ensemble du territoire régional (même si 31% de l'effectif accueilli habitent dans la commune). La centralisation de la politique d'accueil explique vraisemblablement la dispersion géographique d'un public renvoyé par divers partenaires extra-locaux vers le Bapa.**

Enfin, l'homogénéité culturelle des quartiers situés dans le Pentagone Est, le quartier Européen, semble plus forte si l'on tient compte du nombre de nationalités pour atteindre 70% de la population. **L'un des enjeux du vivre ensemble relève probablement d'un décloisonnement de ces populations cosmopolites, polyglottes, jouissant d'un mode de vie global.**

5-2 Enquête

En dépit des limites énoncées en introduction, on peut tirer quelques enseignements de cette enquête.

L'échelle numérique vient globalement conforter les recommandations émises dans les rapports de visite, le Diagnostic local de sécurité de la Ville de Bruxelles. Avec un score moyen de 7,78, **les 20 recommandations évaluées par les opérateurs de projets (CS, Fipi) sont largement approuvées.** Les recommandations ayant récolté les plus hauts scores (≥ 8) mettent à l'avant :

- la nécessité de résorber une fracture numérique exacerbée fortement par la pandémie,
- la centralité de la scolarité,
- la nécessité d'une participation accrue des parents à la vie scolaire,
- la nécessité de lutter davantage contre le décrochage scolaire précoce des enfants,
- la nécessité de développer les lieux d'apprentissage et de maîtrise suffisante de la langue française (priorité des quartiers populaires).

Sont également attendues des actions intergénérationnelles brisant l'isolement des seniors, renforçant leur rôle de passeur de culture, le travail social communautaire consolidant les capacitantes des publics acteurs de la vie locale, la mixité de genre au sein de toutes les activités, ce qui déroge quelque peu sur l'identité d'un secteur bâti sur une vision « mixte »⁴⁶ des mixités ou encore, les actions stimulant les échanges de pratiques et transversalités entre acteurs associatifs locaux.

Globalement, les réponses apportées aux questions ouvertes par axe prioritaire confortent les résultats de l'échelle numérique. **Les opérateurs de soutien scolaire insistent fortement sur le décrochage scolaire et difficultés d'apprentissage des jeunes (troubles d'attention et de concentration, logopédie...), la maîtrise rudimentaire de la langue française (parents et enfants), la mauvaise compréhension du système scolaire. Ces trois problématiques récoltent plus de 30 énoncés, elles confirment là-encore la centralité de l'école, la précarité de l'usage de la langue française dans certains quartiers.**

D'un côté, le décrochage scolaire d'une jeunesse manquant de prérequis scolaires, peu consciente de ses difficultés, poussée un peu plus dans ses retranchements avec la pandémie. De l'autre côté, des parents maîtrisant peu les codes de l'école, ses législations, ses filières, son organisation.

D'un côté, des jeunes enfermés dans les habitudes du quartier, usant d'une langue pauvre, peu adaptée au langage scolaire. De l'autre côté, des parents pourvus d'une maîtrise insuffisante de la langue française, se repliant dans le cercle familial (honte sociale), suivant avec difficulté ou se sentant incapables de suivre la scolarité des enfants, de prendre en charge leurs besoins spécifiques (troubles effectifs, logopédiques et d'attention...).

Il est donc primordial que la politique de Cohésion sociale s'attèle **à un travail d'imbrication de l'école dans son écoumène.**

Quant à la maîtrise de la langue française, si primordiale aux échanges entre citoyens et institutions, il semble de plus en plus évident qu'une bonne partie des publics immigrés installés de longue date à Bruxelles partage les mêmes difficultés que les primo-arrivants eu égard à la faible maîtrise de la langue française. Élargir les cours d'alpha, de renforcement de la langue vers le « tout public » résidant dans les quartiers immigrés est indispensable tant le déficit de la langue, comme nous le verrons dans la suite, impacte aussi le suivi scolaire, les conduites de repli communautaire, la faible littératie d'habitants incapables de revendiquer leurs droits sociaux, d'entrer en contact avec des services publics...

Les opérateurs de projets d'alphabétisation insistent également sur les troubles mentaux, la pauvreté du langage, la faible littératie des publics en santé, technologie numérique, langue, pratiques culturelles, actualité politique, accroissant la précarité socio-économique d'adultes. **Cumulés aux traumatismes et failles psychologiques hérités de l'exil, c'est alors la vie elle-même qui se replie dans le cercle familial, les limites géographiques du quartier, les liens communautaires.** Mais ce que donne à voir le recensement de ces problématiques, c'est aussi **l'enchevêtrement systémique des difficultés confortant l'exclusion d'individus repliés dans la sphère locale faute d'une connaissance des institutions et de leur fonctionnement.** De là, les besoins signifiés par

⁴⁶ Mixité exigée, mixité volontaire, non mixité volontaire

les opérateurs : nécessité d'aller au contact des habitants (outreach), extension des structures d'alphabétisation, cours de langue, transition vers la formation qualifiante, développement de pratiques socio-artistiques, citoyennes veillant à décroquer la vie du quartier.

Enfin, soulignons que ce qu'on appelle communément le « communautarisme » est fortement conforté par la faible littératie, la pauvreté du langage d'adultes évitant la pratique de la langue ou se repliant sur les solidarités primaires. D'où l'importance de soutenir les politiques sociales en direction de ces populations.

Sans surprise, les conséquences du « repli sur soi » sont fortement décriées par les porteurs de projets de vivre ensemble dont les priorités consistent à retisser du lien social dans les quartiers. Ce sont alors les constats dénonçant le repli des jeunes dans les frontières géographiques du quartier, la ghettoïsation rampante, la mixité de genre assez compliquée, la pression sociale exercée sur les femmes, la stigmatisation des jeunes résidant à proximité des logements sociaux, l'indigence culturelle, le désintérêt pour la culture, le phénomène de bandes urbaines et rivalités territoriales qui reviennent dans les constats.

Le relâchement des liens sociaux et la contraction des normes qui l'accompagne appellent nécessairement des initiatives démultipliant les médiums et moyens d'expression dans ces quartiers (fête de quartier, pratiques artistiques, brocantes...).

Quant aux questions collectives, on peut globalement tirer deux enseignements des constats émis à l'endroit des recommandations, des mécanismes renforçant la transversalité et de la prise en charge commune des problématiques locales. Ces constats convergent autour de deux points.

- Les énoncés en attente d'une plus grande expertise locale en matière de cohésion sociale : de ce point de vue, la « professionnalisation du secteur » souhaitée par le pouvoir subsidiant semble une attente partagée par les opérateurs de terrain. De là, les besoins exprimés : formations visant une meilleure prise en charge des publics spécifiques (Mena, primo-arrivants, handicapés, malades mentaux, personnes à mobilité réduite, SDF, toxicomanes, enfants à besoins spécifiques), journées d'étude, rencontres intersectorielles sur des thématiques communes...

- Les énoncés en attente d'une coopération plus forte entre acteurs et dispositifs locaux : cette demande est très forte, elle surplombe les attentes reprises dans les questions collectives. Sont reprises ici les attentes à l'endroit d'une plus grande coopération locale, s'appuyant sur des expertises ou des dispositifs locaux. Les opérateurs sont en attente de séances thématiques et multidisciplinaires au sein des quartiers, de l'organisation de journées d'étude, d'une plus grande transversalité entre les corps de métiers à l'intérieur de l'association, de la création d'une « maison associative » regroupant les acteurs locaux (réunions thématiques), d'une circulation plus fluide du personnel entre partenaires associatifs, d'une information des initiatives locales permettant de relier les actions convergentes dans le quartier, d'une orientation commune des publics associatifs, l'organisation de tables rondes entre secteurs actifs en Cohésion sociale, des axes prioritaires moins compartimentés, tenant compte de la réalité de terrain, des besoins exprimés par les habitants, ...

Clôtons enfin ce diagnostic local en revenant sur l'une de ses limites : **la production de données et indicateurs mesurant factuellement le vivre ensemble dans les quartiers.** Si l'analyse des variables sociodémographiques permet d'objectiver les disparités territoriales à l'aune d'indicateurs mesurant surtout la précarité sociale des quartiers, ces données passent à côté de contenus qualitatifs. Il serait dès lors judicieux de définir des indicateurs mesurant la cohésion sociale des quartiers à partir d'approches qualitatives, user d'une méthodologie d'analyse et d'enquête offrant une vue d'ensemble des pratiques générant du lien social sur le territoire communal pour mieux définir les besoins locaux et ajuster les axes prioritaires de la politique de Cohésion sociale.

ANNEXES

**COORDINATION DES PROJETS DE COHESION SOCIALE/FIPI
DE LA VILLE DE BRUXELLES**

Diagnostic local des besoins communaux : questionnaire associatif

NOM DE L'ASSOCIATION	
AXE(S) PRIORITAIRE(S)	
QUARTIER D'INTERVENTION	

Préambule : dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux Décret et Arrêté d'exécution en matière de Cohésion sociale (nouvelle procédure d'agrément), les coordinations locales doivent réaliser un diagnostic local des besoins communaux qui viendra compléter l'étude de Programmation réalisée par le Cracs. Dans cette perspective, un volet qualitatif adressé directement aux membres-opérateurs et associés du contrat communal doit venir compléter l'état des lieux réalisé par le Cracs afin d'étayer l'analyse des besoins.

Pour lors, nous vous remercions de compléter le questionnaire qui suit et de le renvoyer pour le **10 septembre 2021 au plus tard**. Ce questionnaire doit au moins être complété par un membre effectif des opérateurs du contrat communal de Cohésion sociale et/ou Fipi communal. Il peut être transmis à d'autres membres de l'équipe. Dans ce cas, veuillez le transférer directement à votre collègue ou nous renvoyer son adresse mail (karim.bouhout@brucity.be).

Pour faciliter la tâche, ce questionnaire a été balisé. Il comporte une série de questions ouvertes et une échelle numérique permettant d'évaluer 25 recommandations en matière de politique de Cohésion sociale. Ces dernières ont été définies à partir du Diagnostic local de sécurité de la Ville de Bruxelles, des reportages associatifs et des visites de terrain. Les réponses attendues aux questions ouvertes seront synthétiques (5 à 10 lignes), tiendront compte des normes décrétales en matière de Cohésion sociale et d'un principe de faisabilité.

A- ECHELLE NUMERIQUE

Répartissez un score de 1 à 10 points en fonction de l'importance que portent ces 20 recommandations à vos yeux. Plus le score est élevé, plus l'action participe d'une politique de Cohésion sociale effective (1 = pas du tout d'accord/10 = tout à fait d'accord).

Recommandations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Action restaurant la confiance des publics en leurs institutions (rencontres avec des acteurs politiques, rédaction de cahiers de doléances, forums de quartier, participation à la vie locale)										
Action renforçant l'éducation aux médias afin de prévenir les phénomènes d'emprise, de dépendance aux écrans, les lectures complotistes de l'actualité										
Action visant à réduire la fracture numérique tant au niveau de l'accès que de l'usage des TIC										
Développer les activités intergénérationnelles brisant l'isolement des seniors pour en faire des passeurs de culture										
Adapter le dispositif de Cohésion sociale au travail de rue pour rencontrer les publics qui ne fréquentent pas les associations et services « traditionnels »										
Renforcer l'accompagnement individuel et l'ISP des 18-30 ans par des projets innovants et originaux										
Mesures spécifiques destinées à lutter contre le décrochage scolaire des jeunes résidant dans ou à proximité des complexes de logements sociaux										
Action renforçant la mixité de genre au sein de toutes les activités au sein des associations										
Action renforçant les partenariats associatif/ établissements scolaires										
Action garantissant une meilleure compréhension du système scolaire auprès des parents (orientation, filières d'enseignement, législation, participation à la vie scolaire)										
Renforcer la maîtrise de la langue des parents pour améliorer leur communication avec l'école et mieux suivre la scolarité des enfants										
Développer des méthodes et pédagogies permettant de travailler avec des adultes inscrits dans des trajectoires irrégulières de formation (Alpha/Fle)										
Conforter les partenariats et relais institutionnels permettant au public Alfa-Fle de transiter directement vers la formation qualifiante										
Action renforçant la prise en charge traumatologique des publics en souffrance										
Action offrant une aide de première ligne à des publics en situation illégale (migrants en transit, réfugiés, demandeurs d'asile)										

Consolider une offre d'alphabétisation francophone qui soit davantage harmonisée										
Action permettant aux publics populaires d'accéder à des pratiques culturelles élaborées et à des espaces leur permettant d'exposer leurs talents										
Action réinvestissant l'espace public et stimulant les liens d'interaction entre habitants du quartier (fête de quartier, manifestations, concerts, actions citoyennes...)										
Action destinée à renforcer le partenariat local et l'échange de bonnes pratiques entre membres-opérateurs, de clarifier davantage les missions et objectifs de chacun										
Formations visant à améliorer la prise en charge des publics spécifiques: MENA, handicapés, sans papier, SDF, genre, discriminations, fait religieux, gestion de conflit, logopédie, suivi psychologique...										

B- QUESTIONS OUVERTES

Projets Cohésion sociale (P1)

Expliquez ici les caractéristiques du public cible composé des enfants et des jeunes et les problématiques saillantes de celui-ci auxquelles une action de cohésion sociale doit apporter une réponse

Définissez les problématiques saillantes à l'échelle de ce quartier en ce qui concerne les enfants et les jeunes

Projets Cohésion sociale (P2)

Expliquez ici les caractéristiques du public cible composé d'adulte et les problématiques saillantes de celui-ci auxquelles une action de cohésion sociale, en ce compris un volet d'apprentissage du français, doit apporter une réponse

Définissez les problématiques saillantes à l'échelle de ce quartier en ce qui concerne les adultes

Projets Cohésion sociale (P4)

Expliquez ici les caractéristiques du public cible et les problématiques saillantes de celui-ci auxquelles une action de vivre ensemble doit apporter une réponse

Définissez les problématiques saillantes à l'échelle de ce quartier en ce qui concerne le vivre ensemble

Fipi communal

Définissez, le cas échéant, les problématiques saillantes des habitants du quartier qui n'ont pas trait directement à l'une ou l'autre priorité et identifiez pour chacun d'eux le public cible

Questions collectives

Quelles recommandations pourriez-vous formuler à l'endroit d'une politique de Cohésion sociale effective ?

Comment renforcer la transversalité des actions de Cohésion sociale à l'échelle des quartiers ?

Comment organiser la prise en charge commune, acteurs associatifs de la cohésion sociale et autres secteurs avec les services publiques, des problématiques spécifiques, ponctuelles ou récurrentes, qui se développent à l'échelle d'un quartier ?